

Mai 2016

140 PM	Trade Date : 05-27-2011		2:06:48 PM		Trade Date : 05-27-2011		2:09:18 PM		Trade Date : 05-27-2011													
Reference Markets					Unwashed Export Sidama A Coffee					Unwashed Export Sidama B Coffee												
Ch	Vol	Co...	Contract	Dat	Price	Unit	Ch	Inche	WH	Price	Ch	Vol	Last	Range	Symbol	WH	Price	Ch	Vol	Last	Range	
0	2	Coffee	New York "C"	Jd	266.2...	c/lb	0.60	3JHRA3	DO	-	-	0	1440	--	--	3JA-BB5	DO	-	-	0	1305	1239-1
- 30	5	Sesame	Nigeria CIF Lagos	May	1325....	und/A...		3JHRM	DO	-	-	0	1405	1334-1405		3JA-BB6	DO	-	-	0	1270	1140-1
- 5	2	Sesame	India CIF Europe	May	1275....	und/A...		3JHRAS	DO	-	-	0	1370	1230-1507		3JA-BB7	DO	-	-	0	1250	1187-1
- 20	1	Sesame	Sudan CIF Euro...	May	1400....	und/A...		3JHRA6	DO	-	-	0	1300	1235-1365								
1210	7	Melna	CME - WAP	Mar	589	und/A...	-0.4															
10	3	wheat	CME -WAP	May	487.3...	und/A...																
0	2	Pas ...	Pas Beans (US - ...	May	650.0...																	

in the Chicago Community Exchange

Welcome to the FSI



Développeur d'avenirs durables

Institution financière, l'Agence Française de Développement (AFD) est au cœur du dispositif français de l'aide publique en faveur des pays en développement et de l'Outre-mer.

Contact:

AFD

5 Rue Roland Barthes

75598 PARIS CEDEX 12

FRANCE

Téléphone : +33 1 53 44 31 31

Email: site@afd.fr

Website: www.afd.fr

Au service des peuples et des nations.

Présent dans quelque 170 pays et territoires, le Programme des Nations-Unites pour le développement (PNUD) est l'un des principaux organismes multilatéraux de développement contribuant à éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités et l'exclusion. Nous aidons les pays à élaborer des politiques, à développer des compétences en leadership, des aptitudes en matière de partenariat, des capacités institutionnelles et à renforcer leur résilience.

Contact:

PNUD

One United Nations Plaza

New York, NY 10017 USA

Website: www.undp.org

Financement des objectifs de développement durable (ODD) dans les pays les moins avancés (PMA) : diversification de la boîte à outils financière et gestion de la vulnérabilité

Mai 2016

Auteurs

Le présent rapport a été rédigé par Gail Hurley, spécialiste en financement pour le développement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau des politiques et de l'appui aux programmes (BPPS) et par Tancrède Voituriez, Directeur du programme « Gouvernance mondiale » à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI).

Contributeurs

Pedro Conceição, directeur des politiques stratégiques, PNUD ; Yves Guicquéro, responsable de la division Agenda de l'aide et partenariats internationaux, AFD ; Nergis Gulasan, spécialiste en Politiques, PNUD ; Erling Kravik, spécialiste en Politiques, PNUD ; Marianne Mensah, spécialiste en innovation financière pour le développement, AFD ; Céline Miannay, spécialiste des partenariats, AFD ; Armand Rioust de Largentaye, chargé de mission, AFD.

À propos du présent rapport

Ce rapport est une publication conjointe de l'Agence Française de Développement (AFD) et du PNUD. Il a été élaboré en tant que contribution à l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul (IPoA) en faveur des PMA, qui se déroulera à Antalya (Turquie) du 27 au 29 mai 2016.

Remerciements

Les auteurs et contributeurs souhaitent remercier de leur collaboration, leurs suggestions et leur examen critique les personnes suivantes (par ordre alphabétique) : Philippe Orliange, directeur exécutif de la Direction de la Stratégie, des partenariats et de la communication, AFD ; Massimiliano Riva, spécialiste en Politiques, PNUD ; Alex Warren-Rodriguez, spécialiste en Politiques, Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies. Ils tiennent à remercier également les participants à l'atelier conjoint AFD-PNUD sur le financement du développement dans les pays les moins avancés (PMA) qui s'est tenu en mars 2016, ainsi que les participants à un side-event sur le même sujet dans le cadre du Forum sur le financement du développement organisé par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) en avril 2016. Bon nombre d'idées et de contributions apportées lors de ces événements ont permis d'étayer le présent rapport. Les auteurs remercient enfin M. Patrick Guillaumont et l'équipe de la FERDI pour leurs contributions lors de différents ateliers de réflexion et pour l'apport significatif de leur ouvrage « Financer le développement durable - Réduire les vulnérabilités » listé en références.

Clause de non-responsabilité

Les vues exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD ni du PNUD.

Table des matières

Abréviations et acronymes	05
Résumé analytique	07
Introduction	13
I. OUVRIR LA VOIE AU RECLASSEMENT	21
Les pays les moins avancés : aperçu	21
1. Les PMA ont fait d'importants progrès dans les domaines économiques et sociaux	21
2. Les PMA restent vulnérables aux crises externes et autres risques	23
3. Le défi de la transformation sous-tend l'Agenda 2030	24
II. MOBILISATION DES FINANCEMENTS DE DÉVELOPPEMENT POUR LES PMA	31
Saisir les opportunités qu'offre une boîte à outils élargie de financement du développement	31
1. Lever des financements importants et renforcer les capacités par des instruments de mixage	34
2. Améliorer l'accès au crédit avec des garanties pour le développement	38
3. Financer les investissements et les PME à l'échelle locale tout en renforçant les institutions financières avec des prêts libellés en monnaie locale	40
4. Financer le développement durable avec des obligations vertes et bleues	42
5. Des outils financiers pour gérer la vulnérabilité	46
I. Ajustement du service de la dette par des obligations indexées sur le PIB	46
II. En cas de catastrophe...	49
III. AMÉLIORER L'ACCÈS DES PMA À LA BOÎTE À OUTILS FINANCIÈRE	53
Annexes statistiques	59
Références	67
Notes	75

Liste des tableaux

Figure 1.	Les pays les moins avancés	18
Figure 2.	Part de la population vivant avec moins de US\$ 1,90 par jour dans les PMA	22
Figure 3.	Croissance du PIB réel annuel dans les PMA et autres groupes de pays	23
Figure 4.	Composition des financements étrangers dans les PMA par rapport aux autres pays en développement	26
Figure 5.	Qu'y a-t-il dans la boîte à outils financière ?	32
Figure 6.	Service de la dette payé sur la dette extérieure auprès des créanciers publics, montants effectifs vs montants liés au PIB (en milliards de US\$)	44
Figure 7.	Les prêts contracycliques dans la pratique	50
Figure 8.	Allègement de la dette dans les PMA au titre de l'initiative en faveur des PPTE et de l'IADM En millions de US\$; situation à la fin août 2015	59
Figure 9.	Dette extérieure des PMA, en % du PIB	60
Figure 10.	Dépenses allouées à la réduction de la pauvreté dans les PMA	61
Figure 11.	Revenus, hors subventions (en % du PIB), PMA	62
Figure 12.	Taux d'épargne brute dans les PMA	62
Figure 13.	APD nette reçue (en % du RNB)	63
Figure 14.	Évolution de l'APD bilatérale liée au climat octroyée aux PMA, moyennes sur trois ans 2002-2013, engagement bilatéral, en millions de US\$, prix constants 2013	63
Figure 15.	Investissement direct étranger par habitant : PMA vs pays en développement, US\$	64
Figure 16.	Versements par habitant, PMA, 2014, US\$	65

Abréviations et acronymes

AASP	Autres apports du secteur public	IPoA	(Déclaration et) Programme d'action d'Istanbul
AFD	Agence Française de Développement	KfW	Banque allemande pour le développement
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique	LAFCo	Lending for African Farming Company
APD	Aide publique au développement	NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
BAD	Banque africaine de développement	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique	ODD	Objectifs de développement durable
BM	Banque mondiale	ODI	Overseas Development Institute
BMD	Banque multilatérale de développement	OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)	ONG	Organisation non gouvernementale
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique	ONU	Organisation des Nations Unies
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	ONU REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
CPD	Comité des politiques de développement	PAAA	Programme d'action d'Addis-Abeba
CVD	Cadre de viabilité de la dette	PEID	Petit État insulaire en développement
DSA	Analyse du degré d'endettement tolérable	PIB	Produit intérieur brut
EU-AITF	Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures	PMA	Pays les moins avancés
EURODAD	Réseau européen sur la dette et le développement	PME	Petite et moyenne entreprise
EVI	Indice de vulnérabilité économique	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PPTE	Pays pauvres très endettés
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	PRGT	Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
FIAC	Facilité d'investissement d'Asie Centrale	PRITI	Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure
FIAL	Facilité d'investissement pour l'Amérique Latine	PRITS	Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure
FIC	Facilité d'investissement pour les Caraïbes	PTCC	Prêt Très Concessionnel Contra-cyclique
FISEA	Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique	REGMIFA	Fonds régional d'investissement pour les très petites, petites et moyennes entreprises d'Afrique subsaharienne
FIV	Facilité d'investissement de Voisinage	RNB	Revenu national brut
FMI	Fonds monétaire international	SFI	Société financière internationale
FPPI	Fonds de préparation des projets d'infrastructure	SPTDD	Soutien public total au développement durable
GAVI	Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination	SUNREF	Financement de l'énergie et de la gestion durable des ressources naturelles
GIIN	Réseau mondial des investissements d'impact	TIC	Technologies de l'information et de la communication
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale	TOSSD	Total Official Support for Sustainable Development
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements	UE	Union européenne
ICH	Indice du capital humain	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
IDA	Association internationale de développement	UN-OHRLLS	Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
IDDRI	Institut du développement durable et des relations internationales		
IDE	Investissement direct étranger		
IFFIm	Facilité internationale de financement pour la vaccination		
IMF	Institution de microfinance		



Photo: Dylan Lowthian/PNUD Sierra Leone

Résumé analytique

La réussite du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ci-après Agenda 2030) est un défi auquel *tous* les États vont devoir faire face. Mais il est particulièrement redoutable pour les 48 pays les moins avancés (PMA), au dépouillement extrême, aux infrastructures défailtantes, aux économies vulnérables et manquant cruellement d'investissements. Voilà pourtant les pays concernés par l'ambitieux objectif de « ne laisser personne de côté ».

Ces quinze dernières années, les PMA ont accompli des progrès économiques et sociaux considérables. La pauvreté a reculé, les enfants sont plus nombreux à l'école et les indicateurs de santé sont à la hausse. Grâce au prix élevé des matières premières et à l'accroissement des flux d'aide publique au développement (APD), nombre de PMA ont enregistré une croissance économique sans précédent. Les ressources intérieures ont augmenté, les investissements directs étrangers (IDE) se sont multipliés et plusieurs PMA ont accédé au marché des capitaux internationaux pour la première fois. Quatre pays font l'objet de recommandations pour sortir de la liste des PMA et six autres pourraient suivre.

Malgré tout, les défis demeurent. Victimes de la fluctuation du prix des matières premières, de catastrophes naturelles, de conflits, de violences et de flambées épidémiques, les PMA restent soumis à une croissance économique aléatoire.

La crise financière de 2008 et ses répercussions ont montré à quel point la performance des PMA dépend de l'activité économique des pays industrialisés et des pays émergents, c'est-à-dire du contexte macroéconomique international. Si l'épargne mondiale, quelques 22 milliards de US\$ par an, paraît suffisante pour répondre aux exigences de l'Agenda 2030, sa disponibilité ne garantit nullement le financement des investissements nécessaires. Les marchés répondent au rendement escompté du capital, et nombre de pays les plus pauvres et les plus vulnérables ne semblent offrir que de piètres perspectives. Dans un contexte de relance économique fragile et irrégulière, le mouvement des capitaux vers ces pays pourrait ralentir, les investisseurs étant davantage attirés par les économies avancées ou émergentes qui présentent une expérience probante de développement.

Cela est préoccupant pour les PMA. Non seulement ont-ils du mal à attirer des fonds privés mais le flux des IDE dont ils ont bénéficié et qui a certes globalement augmenté ces quinze dernières années, s'est concentré sur quelques pays dotés de ressources naturelles. En réalité, de nombreux PMA restent tributaires de l'APD. Or, les exigences de l'Agenda 2030 en matière d'investissement ne pourront pas être satisfaites par la seule APD. Les PMA devront également mobiliser d'autres flux officiels et privés, notamment sous forme de dette ou de participations au capital.

En même temps, le paysage du financement du développement s'est diversifié. De nouveaux bailleurs de fonds, publics et privés, sont apparus et ont déployé leurs programmes internationaux de développement. Les instruments financiers, notamment ceux de l'APD, se sont multipliés : mixages, obligations vertes, garanties, financements en monnaie locale, investissements responsables, mécanismes de financement par la diaspora et échanges ou rachats de créances, pour n'en citer que quelques-uns. D'autres outils financiers visant à aider les pays à gérer de façon efficace les risques et la réduction de la vulnérabilité aux chocs ont également été proposés : obligations indexées au PIB, prêts contra-cycliques ou assurances contre les intempéries et les catastrophes. Les partenariats associant bailleurs de fonds publics et privés se sont généralisés. En pleine évolution, le paysage est donc dynamique.

Au-delà de la mobilisation des ressources intérieures et du renforcement de l'aide aux pays les plus pauvres, il est indispensable de disposer de nouvelles sources de financement. Une boîte à outils financiers plus diversifiée permettrait aux PMA d'accéder à de nouveaux fonds privés ou publics pour le développement durable, et de réduire leur vulnérabilité. Toutefois, cette boîte doit répondre aux besoins spécifiques des PMA, ceux-ci devant en outre acquérir la capacité à utiliser efficacement les nouveaux outils.

Le présent document examine plusieurs outils de cette boîte et leur utilisation possible dans les PMA, considérant leurs possibilités, leurs risques et leurs limites. L'attention est centrée sur l'expérience des bailleurs de fonds publics, car ceux-ci se distinguent par leur mission particulière (et leur responsabilité), qui vise à aider les pays les plus pauvres et les plus vulnérables à utiliser les différents mécanismes financiers de façon responsable, en réduisant les risques

et en optimisant les avantages en termes de développement. Fer de lance de la proposition et du pilotage d'un grand nombre de solutions financières innovantes, le secteur public a démontré son rôle moteur sur le plan politique et financier dans l'innovation et la création d'outils pour les investisseurs privés dans les marchés de capitaux.

Dans le paysage large et varié du financement du développement, le présent document n'envisage que les mécanismes de financement à même de répondre à l'ampleur des besoins, tout en renforçant les acteurs locaux et en réduisant la vulnérabilité. Ainsi, les outils financiers abordés dans ce rapport sont les suivants : « mixages », garanties, financements en devise nationale, obligations bleues et vertes, obligations indexées au PIB et prêts contra-cycliques.

Les « mixages » (financements mêlant fonds philanthropiques ou aide et prêts publics ou privés) peuvent avoir un effet de levier significatif sur le financement du développement, notamment les infrastructures. Nombre de PMA ont d'ores et déjà eu recours à ces mixages et seront probablement amenés à les développer encore. Les cas pratiques évoqués illustrent à quel point le mixage peut concerner plusieurs secteurs à la fois. Il reste que ces financements se révèlent parfois compliqués à monter pour servir l'intérêt public. La capacité à identifier et à mettre en œuvre des projets d'investissement rentables peut aussi s'avérer difficile. Pour réussir, le rôle essentiel des capacités locales est rappelé dans le rapport.

Stimulées ces dix dernières années par les partenariats entre bailleurs traditionnels et investisseurs philanthropiques, les garanties se développent rapidement. Elles ont la capacité de débloquer des crédits à faible coût au profit de petites et moyennes entreprises, et d'encourager les investissements dans des secteurs plus risqués, tels que l'énergie, les infrastructures et l'industrie. Les garanties pourraient être encouragées par la réforme du mode de calcul de l'APD à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Sans prétendre résoudre les problèmes d'un projet bancal ou d'un emprunteur insolvable, elles sont d'un usage optimal lorsqu'elles contribuent au développement des capacités, impliquant par exemple des institutions financières nationales et des petites entreprises.

Les financements en monnaie locale – au profit des États, des collectivités locales ou du secteur privé local – se sont multipliés ces dernières années et peuvent réduire le risque de change, élargir l'accès au financement et soutenir le développement des marchés de capitaux nationaux. Les financements en monnaie locale présentent toutefois des risques pour les bailleurs, et il est peu probable que les plus petits pays y recourent. Comme d'autres instruments, les financements en monnaie locale sont plus efficaces s'ils sont doublés d'un processus de développement des capacités.

Le financement vert progresse rapidement, notamment les obligations vertes qui ont prospéré ces dernières années : bon nombre de banques nationales et multilatérales de développement comptent parmi les grands émetteurs d'obligations vertes. Des économies émergentes ont pour leur part activé des

marchés intérieurs spécifiques aux obligations vertes. Les fonds levés grâce à ces dernières ont permis aux banques de développement de financer ou de cofinancer des projets dans plusieurs PMA. Pour progresser sur cette piste, une réserve d'investissements verts de qualité sera nécessaire.

Les instruments conçus pour gérer les risques, tels que les obligations indexées au PIB et les prêts contra-cycliques, ont été longuement débattus mais n'ont été mis en œuvre qu'en de rares occasions. Il existe cependant des arguments en faveur d'une plus grande utilisation de ces instruments, compte tenu de leur nature contra-cyclique et du transfert de certains risques de l'emprunteur au bailleur de fonds. Les PMA étant endettés principalement auprès de créanciers *publics*, les bailleurs publics pourraient développer des titres indexés au PIB ou des mécanismes automatiques de réduction ou d'annulation de la dette en cas de crise majeure.

Notre analyse fait donc ressortir plusieurs observations concernant le développement d'une « boîte à outils » financière dans les PMA :

- 1. —> Les nouveaux instruments de financement ne diminuent nullement le besoin d'efforts persistants de la part des PMA pour lever l'impôt et améliorer l'utilisation des recettes fiscales.**
- 2. —> L'APD reste nécessaire pour les PMA visant les objectifs de l'Agenda 2030; les pays développés doivent respecter leurs engagements en matière d'APD pour les PMA.**
- 3. —> Quel que soit l'intérêt des nouveaux outils de financement pour le développement, l'efficacité de la « boîte » financière dépendra de la croissance économique mondiale. Celle-ci, en se répercutant sur les perspectives de croissance des PMA, influence leur capacité à attirer des capitaux privés. Une croissance économique robuste et durable des PMA est indispensable aux efforts de réduction de la pauvreté et de création de nouveaux, et de meilleurs emplois.**
- 4. —> Le souci de l'endettement soutenable doit rester présent. Les pays emprunteurs doivent être rendus conscients des risques associés aux différentes modalités de financement, et les bailleurs officiels proposer des financements à des conditions compatibles avec les limites de l'endettement soutenable.**

5. —> Les outils destinés à gérer les risques et les crises constituent des instruments non seulement complémentaires mais indispensables aux pays vulnérables.
6. —> Contrainte majeure pour les PMA, le risque doit être réduit. Pour améliorer le rendement escompté du capital dans les PMA, les partenaires de développement doivent assumer leur rôle aux différentes étapes du cycle du projet, notamment pour limiter les risques, gérer les recettes et montrer l'existence de marchés viables et solvables. En ce sens, les financements publics et privés peuvent jouer des rôles complémentaires.
7. —> Le développement des capacités est crucial pour atteindre le plein potentiel des différentes options de financement dans les PMA. Bon nombre d'outils financiers n'atteindront leur potentiel que s'ils s'inscrivent dans l'effort de développement des capacités locales.
8. —> Utilisés de manière judicieuse, les financements peuvent générer des avantages connexes : ils peuvent par exemple soutenir le secteur privé local tout en se montrant avantageux pour l'environnement ; les prêts indexés au PIB sont non seulement utiles en cas de crise, ils peuvent également favoriser les fonctionnalités contra-cycliques et contribuer à la stabilité macroéconomique.
9. —> Tous les PMA ne sont pas semblables. Les PMA de grande taille peuvent accéder plus facilement que d'autres aux nouveaux instruments financiers. Il appartient aux bailleurs officiels de veiller à ce qu'aucun pays ne soit laissé de côté.
10. —> Parmi les rôles des bailleurs officiels, retenons la prise en charge des coûts initiaux, hors de portée des PMA, de certaines innovations financières. Par ailleurs, les bailleurs doivent promouvoir l'échange, crucial pour progresser, d'informations et de connaissances, sachant que ces connaissances constituent un « bien public », appelant un soutien public pour qu'il soit durable.



Photo: Eric Miller/ Banque mondiale Mozambique

Introduction

Les dirigeants du monde entier, réunis au siège des Nations unies de New York en septembre 2015, ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cet appel à « transformer notre monde » définit des aspirations ambitieuses visant à éradiquer la pauvreté, à protéger la planète et à créer des sociétés pacifiques et inclusives partout dans le monde¹.

Il ne fait aucun doute que la mise en œuvre de l'Agenda 2030 nécessitera des percées sans précédent dans des domaines tels que la santé et l'alimentation, l'éducation, le développement des infrastructures, la paix et la sécurité, et la protection de l'environnement. Des percées qui, à leur tour, nécessiteront des ressources financières et technologiques sans précédent. Le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA), adopté en juillet 2015 lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, présente un cadre complet de financement visant à favoriser le développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 2030². Le PAAA appelle non seulement à la mobilisation de davantage de ressources, mais également à la création de nouvelles incitations à la canalisation des ressources privées et publiques vers la réalisation des objectifs du développement durable (ODD). Un rapport intitulé « From Billions to Trillions », publié avant Addis-Abeba par la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement (BMD), sug-

gérerait que l'étendue des ressources nécessaires pour la réalisation des ODD nécessiterait d'être considérablement augmentée, en soulignant également qu'il existait plus d'outils et de ressources financières que jamais pour soutenir les pays dans cet effort³. Il a en effet été suggéré que le défi financier auquel il faudra faire face pour mener à bien les ODD est tel qu'il nécessite la mobilisation du moindre dollar⁴.

Le défi est donc de trouver comment mobiliser et allouer les ressources financières et technologiques à des fins de développement durable. Ce défi se pose partout dans le monde, mais il est encore plus important pour ce que les Nations Unies considèrent comme les 48 « pays les moins avancés » (PMA). Cette catégorie de pays regroupe les pays présentant les plus faibles niveaux de revenus par personne, de faibles résultats en matière de santé, d'éducation et d'autres critères de développement humain, des infrastructures particulièrement inadaptées, ainsi que les pays dont les économies sont vulnérables aux crises. Si nous souhaitons réaliser l'objectif de « ne laisser personne de côté », tout en cherchant à « aider en premier les plus défavorisés », une attention particulière doit être prêtée aux PMA, dont près de la moitié de la population – soit 400 millions de personnes – était dans une extrême pauvreté en 2012⁵.

Encadré 1. La Déclaration et le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA⁷

Le Programme d'action d'Istanbul (IPoA) en faveur des PMA expose la vision de la communauté internationale vis-à-vis du développement durable des PMA pour la décennie 2011 – 2020. Il souligne la nécessité de créer des capacités de production dans les PMA à travers un changement radical des investissements dans les infrastructures, ainsi que la nécessité de se concentrer sur les secteurs sociaux, de renforcer les capacités commerciales et d'investir dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural. La nécessité de réduire les vulnérabilités des PMA aux crises et désastres économiques, naturels et environnementaux est également soulignée.

L'un des principaux objectifs de l'IPoA est de faire sortir au moins la moitié (24) des PMA de cette catégorie de pays d'ici 2020. Un objectif qui devrait être atteint à travers, entre autres, une incitation à une croissance économique d'au moins 7 pour cent par an.

Les partenaires de développement des PMA se sont engagés à soutenir leurs domaines d'action prio-

ritaires grâce à l'augmentation de l'assistance au développement, au renforcement du commerce, et à l'engagement à fournir davantage de soutien technique et financier à l'innovation technologique et au transfert de technologie.

L'IPoA reconnaît également que l'accès difficile aux ressources financières est un obstacle majeur auquel doivent faire face les PMA. Pour relever ces défis, l'IPoA définit des objectifs visant à accroître la mobilisation de ressources nationales, à améliorer les dépenses, à lutter contre les flux financiers illicites, à attirer l'investissement direct étranger (IDE), à assurer la viabilité de la dette et à augmenter l'aide visant à réduire la pauvreté.

L'examen à mi-parcours de l'IPoA évaluera les progrès des pays dans la réalisation de ces objectifs – ainsi que le soutien fourni par leurs partenaires de développement – et proposera des mesures permettant de veiller à ce qu'ils soient réalisés.

La capacité à attirer des capitaux et à mobiliser et utiliser de manière efficace une grande variété de ressources financières est gravement entravée dans la plupart des PMA. Les recettes fiscales y sont faibles et les investissements privés limités (voir figures 11 et 16). Par rapport aux économies développées et aux pays à revenu intermédiaire non-PMA, où les investissements directs étrangers (IDE) et les investissements de portefeuille sont des sources majeures de financements étrangers, ces flux restent faibles pour la plupart des PMA – et quand ils existent, c’est principalement dans quelques rares PMA riches en ressources. La plupart des PMA ont des besoins financiers notables, et les financements publics concessionnels restent une source extrêmement importante de financement, représentant environ 62 pour cent des flux internationaux de capitaux de ces pays⁶.

Ces 15 dernières années, le paysage du financement du développement s’est largement diversifié et sophistiqué. De nouveaux bailleurs de fonds – publics et privés – sont apparus et/ou ont étendu leurs activités de coopération au développement international. Ceci inclut les prestataires de coopération Sud-Sud et les organisations philanthropiques. Les instruments financiers, notamment ceux de l’APD, se sont diversifiés, avec notamment : les obligations bleues et vertes, les mécanismes de financement par la diaspora, l’investissement d’impact, l’échange/le rachat de créances, les prêts en devise locale, et bien d’autres (voir figure 5). L’aide traditionnelle au développement est maintenant utilisée de différentes manières, et en particulier les mixages (où les ressources concessionnelles fournies par un donateur sont mélangées à des financements publics ou privés non concessionnels) ont pris une place plus importante. Les instruments financiers visant à aider les pays à gérer la volatilité et la vulnérabilité aux crises et aux stress sont devenus plus sophistiqués et incluent des contrats de prêt basés sur la performance et des assurances contre les intempéries ou les catastrophes. Les partenariats entre bailleurs de fonds publics et privés visant à construire les infrastructures essentielles et à fournir des services sociaux de base se sont généralisés. Il s’agit donc d’un secteur dynamique en rapide évolution.

Une « boîte à outils » financière internationale élargie pourrait permettre aux PMA d’accéder à de nouveaux fonds privés ou publics pour les aider à atteindre les objectifs définis dans l’IPoA et de couvrir leur exposition à différents types de risques, tels que les désastres liés aux catastrophes naturelles, à l’instabilité du cours des produits de base ou aux épidémies. Alors que les PMA doivent continuer à renforcer la mobilisation des ressources domestiques, et que la communauté internationale doit chercher à augmenter l’aide au développement octroyée aux PMA – et en particulier respecter leur engagement d’allouer entre 0,15 et 0,2 pour cent de leur RNB en tant qu’APD pour les PMA – il est également clair que la somme des ressources nationales et des aides restera insuffisante. Plus de ressources seront nécessaires, en particulier pour le financement des investissements coûteux (tels que les infrastructures durables) nécessaires pour soutenir les transformations de l’ensemble de l’économie des PMA. La capacité des PMA à mobiliser et à utiliser de manière efficace un plus vaste éventail d’instruments de financement déterminera donc leur capacité à progresser vers la réalisation des ODD.

Néanmoins, il est clair que les nouveaux instruments et les nouvelles stratégies de financement doivent être adaptés aux besoins spécifiques des PMA et utilisés d'une manière qui leur semble pertinente. Certains de ces instruments sont difficiles à comprendre et/ou à mettre en œuvre, notamment lorsque les capacités sont restreintes et que la supervision réglementaire peut se montrer faible. Ils peuvent également augmenter la fragmentation et les coûts de transaction, réduire la transparence et augmenter l'endettement (beaucoup étant des instruments de la dette). Les possibilités et les limitations/risques associés à différents instruments financiers doivent être méticuleusement évalués.

Il existe néanmoins de nombreux exemples – dans les PMA et ailleurs – d'approches novatrices de financement qui ont été mises en œuvre et ont permis d'obtenir des résultats importants en matière de développement durable. Les financements du secteur public, souvent considérés comme trop régulés et rigides, sont au contraire vigoureux et s'inscrivent dans un processus de changement et d'innovation, avec de nouvelles collaborations et technologies de financement permettant aux pays en développement et à leurs partenaires de développement de poursuivre plus efficacement les objectifs de politique publique, à moindres frais et avec un meilleur impact sur la qualité de vie⁸.

Dans ce cadre, le présent document examine plusieurs instruments et stratégies de financement, en particulier ceux utilisés par les bailleurs de fonds publics, et explore dans quelle mesure ces nouveaux instruments financiers peuvent être utiles et/ou applicables aux PMA déployant tous leurs efforts pour atteindre les ODD. Comment la communauté internationale peut-elle utiliser le financement de manière novatrice et « plus judicieuse » en vue d'aider les PMA à relever les principaux défis qui se présentent à eux en matière de développement durable ? Quels instruments financiers sont les mieux adaptés pour répondre aux différents besoins et difficultés des PMA en matière de développement ? Lesquels pourraient être déployés à plus grande échelle ? Sur quelles expériences et leçons pouvons-nous nous appuyer ? Et existe-t-il des problèmes spécifiques que nous devons garder à l'esprit lorsque nous nous penchons sur ce groupe de pays ?

Ces questions sont pertinentes non seulement dans le cadre de l'examen à mi-parcours de l'IPoA en faveur des PMA et de l'adoption récente de l'Agenda 2030, mais pour bien d'autres raisons encore.

Des recherches indiquent que plus les revenus augmentent dans les pays en développement, plus les financements publics concessionnels ont tendance à diminuer en tant que part du PIB ; une diminution qui n'est pas compensée par l'augmentation des recettes fiscales dans les pays où le revenu par habitant est inférieur à 13 000 US\$ ni par les flux de capitaux privés⁹. Ainsi apparaît le problème du « maillon manquant », lorsque les financements nationaux privés prennent la relève, impliquant que de nombreux pays en développement – PMA compris – ont vu leur endettement national augmenter ces dernières années (voir [encadré 4](#)). Pour la communauté internationale, l'un des défis les plus importants reste de trouver des moyens d'assurer un processus sans heurt pour les pays sur le point de changer de catégorie.

De récents changements dans la manière dont les donateurs de l'OCDE rendront compte de leur financement par emprunt et par d'autres formes d'aides financières publiques à partir de 2018 peuvent également modifier les incitations des donateurs à accroître la part d'APD apportée sous forme de prêts concessionnels. La mesure à l'étude du « soutien public total au développement durable (TOSSD) » pourrait résulter en une plus vaste utilisation des instruments tels que les garanties (voir [encadré 5](#)).

Le présent document s'adresse aux décideurs politiques des PMA et à leurs partenaires de développement, ainsi qu'aux professionnels, spécialistes et analystes du développement évoluant dans le domaine du financement du développement. Notre objectif est d'aider les PMA et leurs partenaires de développement à réfléchir à une « boîte à outils » financière élargie qui aiderait les pays les plus pauvres à répondre à leurs besoins en matière de développement durable, et à lutter contre leur vulnérabilité persistante. Il s'appuie sur des expériences et les leçons récemment tirées de nombreux instruments financiers, et réfléchit aux possibilités et aux risques rencontrés par les PMA. Nous nous concentrerons principalement sur le rôle potentiel du secteur public, étant donné que ses actions peuvent soutenir la courbe d'apprentissage dans les PMA et avoir un effet d'émulation important sur les marchés financiers. Sans oublier que les financements publics peuvent également être utilisés pour mobiliser des financements privés supplémentaires à des fins de développement durable.

Le document est organisé comme suit :

—————> **La partie I présente succinctement la situation des PMA à ce jour. Nous nous pencherons sur les récents progrès en matière de développement humain et économique, sur l'évolution des flux financiers publics et privés et sur les défis que devront relever les PMA à l'avenir.**

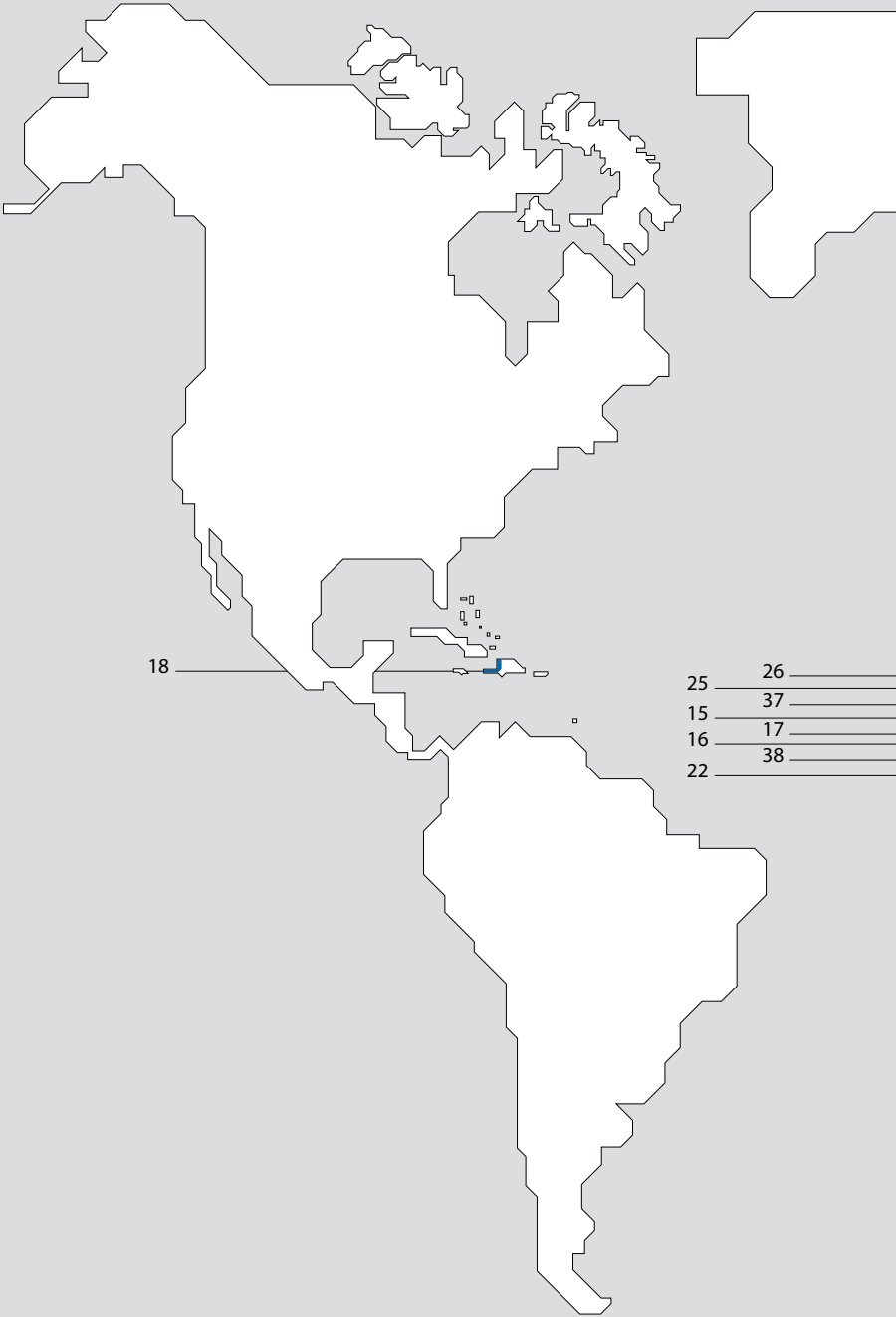
—————> **La partie II examine plusieurs instruments financiers (principalement publics) qui ont été utilisés aussi bien dans les PMA que dans d'autres pays, et évalue les opportunités qu'ils représentent pour les PMA. Elle s'appuie sur des expériences et des projets concrets et en tire des leçons.**

—————> **La partie III donne un aperçu de l'amélioration de l'utilisation des différentes options de financement du développement par les PMA.**

Figure 1. Les pays les moins avancés

Source : ONU - DAES / CNUCED

	Pays	Inscription à la liste
1	Afghanistan	1971
2	Angola	1994
3	Bangladesh	1975
4	Bénin	1971
5	Bhoutan	1971
6	Burkina Faso	1971
7	Burundi	1971
8	Cambodge	1991
9	Comores	1977
10	Congo (Rép. Dém. du)	1991
11	Djibouti	1982
12	Guinée équatoriale	1982
13	Érythrée	1994
14	Éthiopie	1971
15	Gambie	1975
16	Guinée	1971
17	Guinée-Bissau	1981
18	Haïti	1971
19	Îles Salomon	1991
20	Kiribati	1986
21	Lesotho	1971
22	Libéria	1990
23	Madagascar	1991
24	Malawi	1971
25	Mali	1971
26	Mauritanie	1986
27	Mozambique	1988
28	Myanmar	1987
29	Népal	1971
30	Niger	1971
31	Ouganda	1971
32	République centrafricaine	1995
33	Rép. dém. populaire lao	1971
34	Rép. Unie de Tanzanie	1971
35	Rwanda	1971
36	Sao Tomé-et-Principe	1982
37	Sénégal	2000
38	Sierra Leone	1982
39	Somalie	1971
40	Soudan	1971
41	Soudan du Sud	2012
42	Tchad	1971
43	Timor-Leste	2003
44	Togo	1982
45	Tuvalu	1986
46	Vanuatu	1985
47	Yémen	1971
48	Zambie	1991



Pays les moins avancés	48
Afrique	34
Asie	9
Caraïbes	1
Pacifique	4

Note: Les frontières, les noms et les appellations figurant sur la présente carte n'impliquent aucune approbation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.

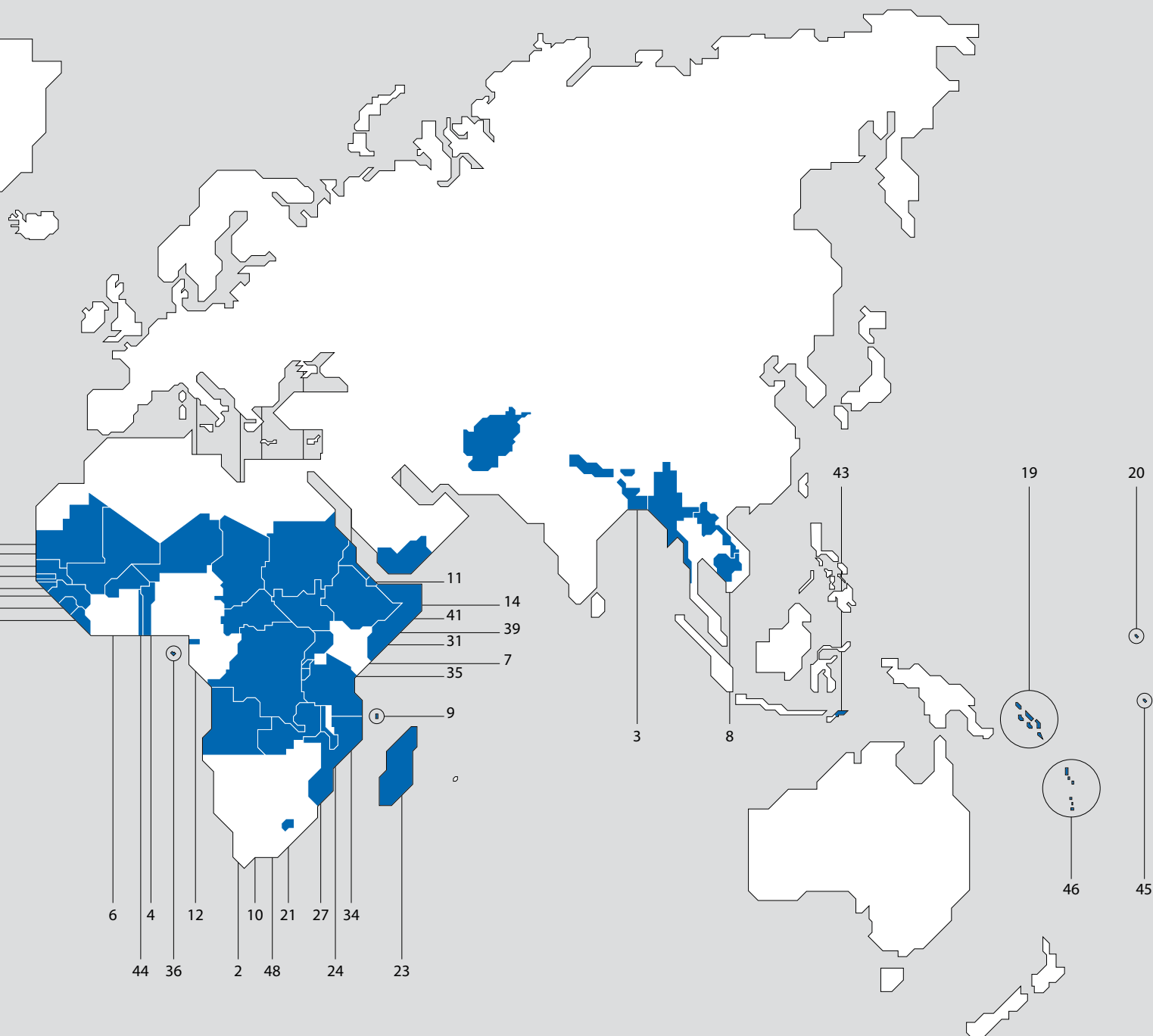




Photo: Scott Wallace/Banque mondiale Tanzania

I. OUVRIR LA VOIE AU RECLASSEMENT

Les pays les moins avancés : aperçu

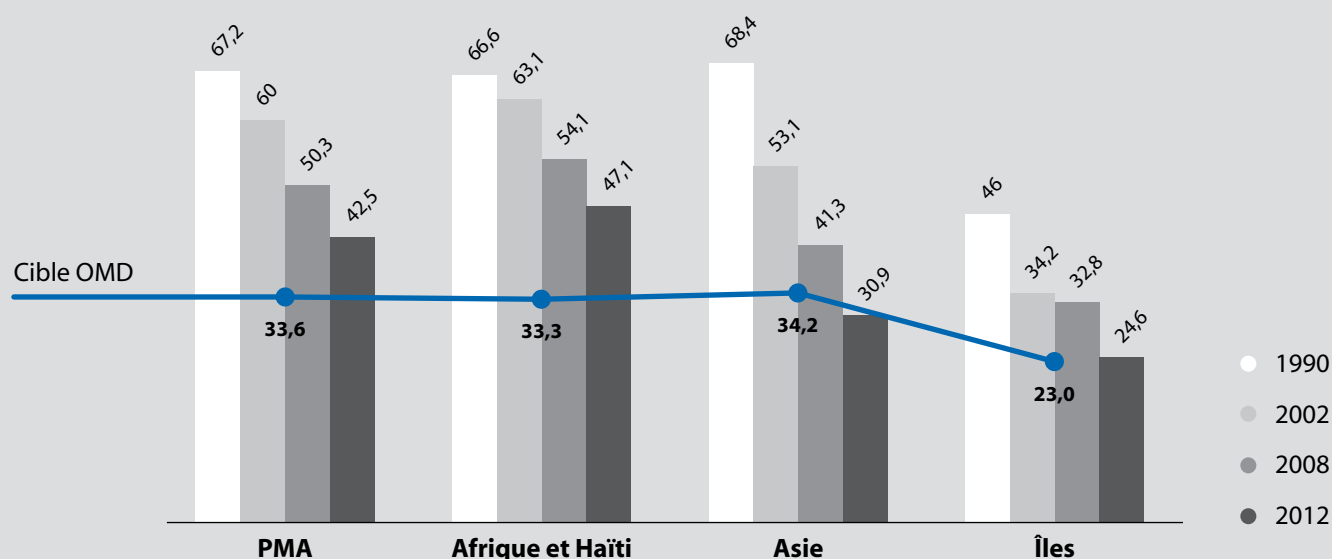
1. Les PMA ont fait d'importants progrès dans les domaines économiques et sociaux

Le statut de « pays le moins avancé » est défini selon trois critères : faible revenu par habitant ; faible niveau de capital humain selon l'indice du capital humain ; et haute vulnérabilité économique selon l'indice de vulnérabilité économique¹⁰. À ce jour, on compte 48 PMA représentant environ 13 pour cent de la population mondiale et 43 pour cent de la population extrêmement pauvre du monde¹¹. Plus des deux tiers des PMA se situent en Afrique subsaharienne (trente-quatre), les autres étant répartis entre le continent asiatique (neuf pays), l'Océanie (quatre) et l'Amérique centrale (un) (voir [figure 2](#))¹².

Si les PMA partagent de nombreuses caractéristiques, ils n'en restent pas moins un groupe hétérogène. Certains sont des pays en développement sans littoral (p. ex., Afghanistan, Burkina Faso, Niger et Soudan du Sud) et nombre d'autres sont des petits États insulaires en développement (PEID) (p. ex., les Kiribati et les Îles Salomon). Il est communément admis que ces caractéristiques structurelles amplifient les défis en matière de développement (les PEID et les pays en développement sans littoral peuvent par exemple avoir plus de difficultés à accéder aux marchés mondiaux). Si de nombreux PMA sont faiblement peuplés (p. ex., les Tuvalu comptent moins de 10 000 habitants), ce n'est pas le cas de tous (le Bangladesh, p. ex., avec 156 millions d'habitants)¹³. Les structures économiques sont également différentes selon les PMA : six sont des exportateurs de pétrole, six autres sont des exportateurs

Figure 2. **Part de la population vivant avec moins de 1,90 dollar US par jour dans les PMA**

Source : Banque mondiale, 2016



manufacturiers (principalement en tissus et en vêtements), dix sont des exportateurs de minéraux, huit sont des exportateurs agricoles et dix autres sont des exportateurs de services¹⁴. Ces différences impliquent que l'équilibre approprié entre les sources de financement ne soit pas le même selon les pays.

À ce jour, quatre pays sont sortis de la catégorie des PMA : le Botswana en 1994, le Cap Vert en 2007, les Maldives en 2011 et Samoa en 2014¹⁵. La Guinée équatoriale et Vanuatu devraient sortir de la liste en 2017 (bien que le reclassement de ce dernier ait été reporté à 2020 suite aux dégâts engendrés par le cyclone Pam en 2015). L'Angola devrait être reclassé en 2021. Les Nations Unies ont également recommandé le reclassement des Tuvalu. L'augmentation récente du nombre de pays candidats au reclassement reflète les importants progrès économiques et sociaux réalisés par les PMA ces 15 dernières années.

Entre 2000 et 2008, l'ensemble des PMA a connu des taux de croissance économique constamment élevés (voir figure 3). La croissance du PIB réel y dépassait souvent 7 ou 8 pour cent par an, avec un accroissement des afflux de capitaux et une progression des exportations.

Par conséquent, plusieurs PMA ont commencé à converger vers le niveau de revenus des pays développés à une vitesse plus rapide que par le passé. Lorsque la crise de 2008 a éclaté, le groupe des PMA n'a pas connu les chutes dramatiques de production économique qui ont touché le monde développé et certaines économies émergentes. La croissance économique s'y est aussi ralentie, mais tout en restant supérieure à 4 pour cent tout au long de la crise¹⁶. Reflets de ces fortes dynamiques de croissance, les investissements directs étrangers, les fonds des migrants et les investissements de la diaspora ont tous fortement augmenté pendant la période des OMD, entre 2000 et 2015. Par exemple, entre 2000 et 2014, les flux d'IDE vers les PMA ont été multipliés par six, pour atteindre pratiquement 23 milliards de US\$ en 2014. Quelques PMA ont également commencé à émettre des obligations sur les marchés de capitaux internationaux, notamment l'Angola, l'Éthiopie, le Mozambique, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie.

En ce qui concerne le développement humain, si la majorité des PMA n'ont pas réussi à atteindre certains objectifs des OMD, il convient néanmoins de souligner leurs performances compte

tenu de leurs situations initiales¹⁷. La plupart des PMA ont atteint des résultats impressionnants en matière de scolarisation à l'école primaire, avec un taux de 82 pour cent en 2013 contre 50 pour cent en 1990. Les PMA ont également obtenu de bons résultats en ce qui concerne plusieurs indicateurs de santé. Le taux de mortalité maternelle moyen pour 100 000 naissances a pratiquement été divisé par deux dans les PMA, soit une amélioration plus rapide que dans les autres pays en développement. De même, le taux de mortalité des moins de cinq ans a diminué de près de 60 pour cent dans les PMA, contre 55 pour cent dans les autres pays en développement. La prévalence du VIH/sida dans les PMA a également baissé de façon constante depuis 2000, et le nombre de personnes sous traitement a quant à lui doublé entre 2010 et 2014¹⁸. La prévalence de la malnutrition s'élevait à 40 pour cent en 1990 (année de référence) contre 26,5 pour cent en 2015¹⁹.

2. Les PMA restent vulnérables aux crises externes et autres risques

Malgré d'importants progrès économiques et sociaux dans de nombreux PMA ces 15 dernières années, des défis considérables restent d'actualité. Les progrès en matière d'indicateurs de santé, par exemple la malnutrition, ont été plus marqués dans les PMA d'Asie que dans ceux d'Afrique et d'Haïti²⁰. La croissance économique reste fortement volatile dans les PMA, les pays restant extrêmement vulnérables aux crises externes telles que les fortes variations des termes de l'échange, principalement ceux touchant aux fluctuations des cours des produits de base, aux catastrophes naturelles dévastatrices ou aux épidémies (comme Ebola en Afrique de l'Ouest).

Figure 3. Croissance du PIB réel annuel dans les PMA et autres groupes de pays

Source : CNUCED, 2016



En moyenne, la croissance reste également en dessous de l'ambitieux objectif des 7 pour cent défini par l'IPoA (2011). De même, il est peu probable que 24 PMA deviennent éligibles au reclassement d'ici 2020 (voir [encadré 3](#)).

Les PMA ont beau avoir relativement bien résisté à « la tempête » créée par la crise économique et financière de 2008, celle-ci n'en aura pas moins montré à quel point les performances économiques de ces pays sont liées à celles de l'ensemble de l'économie mondiale (voir [figure 3](#)). L'un des défis majeurs rencontrés par les PMA dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 tient donc à la force et au caractère durable de la croissance économique mondiale dans son ensemble.

Plusieurs défis clés tiennent également aux flux financiers nationaux et internationaux. La mobilisation des ressources nationales a grandement plafonné depuis 2011, et elle stagne aujourd'hui dans de nombreux pays à un pourcentage du PIB. Dans les PMA, les ratios taxes/PIB s'élevaient en moyenne à 18 pour cent en 2015, contre 22 pour cent dans l'ensemble des pays en développement (voir [figure 11](#)). Bien qu'il soit possible que les revenus augmentent dans les pays sortant de conflit ou ayant eu de très faibles niveaux de recouvrement des recettes pour d'autres raisons, celle-ci restera de toute manière insuffisante pour répondre aux besoins en ressources définis par l'Agenda 2030. Et même si les investissements directs étrangers vers les PMA ont augmenté ces dernières années, il existe toujours de grandes différences entre les pays ; en 2014, seuls 5 PMA – Guinée équatoriale, Mozambique, République démocratique du Congo, République unie de Tanzanie et Zambie – ont reçu près de 50 pour cent du total des investissements directs étrangers vers les PMA, orientés pour la plupart vers le secteur de l'extraction²¹.

Dans un tel contexte, les PMA restent extrêmement dépendants de l'APD. Dans l'ensemble, la majorité des ressources financières étrangères des PMA est assurée par les financements publics concessionnels, qui atteignaient 62 pour cent des finances totales externes en 2014. En revanche, dans les autres pays en dévelop-

pement, les financements concessionnels ne représentent que 11 pour cent de l'ensemble des financements étrangers²². Paradoxalement, la part d'APD allouée aux PMA a décliné ces dernières années. En 2014, l'APD totale octroyée aux PMA s'élevait à 41 milliards de US\$, soit 0,09 pour cent du RNB des pays donateurs, ce qui est bien en deçà de l'objectif de 0,15 pour cent défini par l'ONU²³. En outre, l'APD est fortement concentrée dans quelques PMA (p. ex., Afghanistan, Éthiopie et Mozambique) tandis que d'autres pays restent « délaissés » (Guinée-Bissau, Madagascar et Togo)²⁴. Les cours de change de bon nombre d'entre eux restent encore grandement tributaires des envois de fonds réalisés par les migrants, qu'on évalue à 38 milliards de US\$ en 2014, soit un montant s'approchant de l'aide au développement reçue (41 milliards de US\$) et supérieur aux flux d'IDE (23 milliards de US\$ pour cette même année) (voir [figure 16](#))²⁵.

Certains PMA ont également bénéficié de flux financiers publics additionnels (la catégorie de l'OCDE connue sous le nom d'autres apports du secteur public [AASP]) qui sont principalement des flux financiers non concessionnels²⁶. Ces flux atteignaient environ 3,5 milliards de US\$ en 2014 pour les PMA, bien que ce chiffre puisse exclure certains flux à portée régionale et/ou autrement non catégorisés²⁷. S'ils restent actuellement plutôt faibles (les PMA n'ont reçu que 5 pour cent d'AASP en 2014), des changements dans la manière dont les bailleurs de fonds vont « comptabiliser » divers flux financiers publics à partir de 2018 pourraient provoquer à l'avenir une augmentation de ce type d'assistance (voir [encadré 5](#)).

3. Le défi de la transformation sous-tend l'Agenda 2030

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 appelle à une transformation de *toutes* les économies – les riches comme les pauvres – afin d'orienter le monde sur la voie du développement durable. Les 17 ODD changent

Encadré 2. Vulnérabilités et sources de risque

L'ensemble des PMA fait preuve d'une faible capacité à faire face aux crises et aux tensions, que ce soit au niveau micro ou macro. Au niveau micro, les foyers sont souvent forcés de vendre leurs biens pour générer des revenus dans des périodes où tous les foyers font de même, entraînant donc des prix de vente au rabais et ainsi de faibles revenus. Dans un même temps, le prix des produits alimentaires et d'autres services essentiels peuvent souvent exploser. Ces types de stratégie d'adaptation aux risques érodent, à leur tour, la capacité des familles à faire face à la crise suivante, étant donné qu'elles ont déjà réduit leurs maigres propriétés lors de la crise précédente. Au niveau macro, la volatilité et la faiblesse des revenus publics rendent difficile la mise en place de mécanismes de gestion des risques par le gouvernement, par exemple des mesures fiscales contracycliques. Une situation partiellement liée au problème que pose le traitement des facteurs structurels de la vulnérabilité économique et environnementale, notamment des risques de catastrophes naturelles : un manque de diversification économique, en particulier une forte dépendance à la production et à l'exportation de biens primaires, une assiette fiscale étroite et la faiblesse des institutions.

Parmi ces vulnérabilités se trouve également l'éventuelle augmentation des risques à l'avenir, notamment ceux liés aux effets du changement climatique et à l'érosion continue des biens environnementaux. Le changement climatique représente un risque particulièrement important. Les populations côtières pauvres des pays les plus pauvres comptent parmi les plus vulnérables à l'élévation du niveau de la mer et aux phénomènes météorologiques extrêmes²⁸. Le cyclone Pam, qui a dévasté le Vanuatu en 2015, illustre l'ampleur des ravages qu'une seule catastrophe mé-

téorologique peut avoir sur l'ensemble d'un pays. Ce cyclone de catégorie cinq a causé la mort de 11 personnes, entraîné la migration d'un quart de la population et détruit une grande partie du parc immobilier, des infrastructures, des installations touristiques, des cultures et des élevages du Vanuatu. Les pertes et les dommages engendrés ont été estimés à plus de 60 pour cent du PIB²⁹.

Les conflits, l'insécurité et l'extrémisme violent représentent des sources additionnelles de risque pour de nombreux PMA. Par exemple, malgré les progrès impressionnants de l'Afrique de l'Ouest en matière de développement humain, l'augmentation récente des conflits et de la violence dans certains pays (p. ex., le Mali) ainsi que de l'extrémisme violent et des activités illégales (piraterie, trafic de drogue) a mis à rude épreuve leurs institutions publiques et entravé leur développement³⁰.

Dans de nombreux PMA, l'évolution démographique est également source de difficultés considérables. D'ici à 2050, la population des PMA devrait presque doubler pour atteindre 1,67 milliard d'habitants, et donc une augmentation croissante du nombre de jeunes (le taux de fertilité moyen des PMA est d'environ 4,4 contre 2,5 dans les autres pays en développement). Environ 60 pour cent de la population des PMA a actuellement moins de 25 ans, et ce taux est amené à augmenter de plus de 60 pour cent au cours des 40 prochaines années. Mais pour que les jeunes puissent être un vecteur de croissance économique et de progrès sociaux, trois conditions doivent être remplies : la santé, l'éducation et l'emploi. Les jeunes femmes représentent un groupe particulièrement vulnérable, mais, émancipées, elles peuvent également devenir de très importants agents de changement³¹.

radicalement l'échelle et l'ambition des objectifs de chaque pays et de l'ensemble de la communauté internationale.

De nombreux PMA évoquent la nécessité d'une « transformation structurelle » de leurs économies et citent, notamment, la nécessité d'un changement radical dans les investissements en

infrastructures et les transferts de technologie, afin de permettre cette transformation. Les investissements dans des infrastructures « durables » seront particulièrement importants. Ils devront s'accompagner d'investissements conséquents dans des domaines tels que la paix et la sécurité, la santé et l'éducation, l'agriculture et la nutrition, le développement du secteur privé local et la protection de

l'environnement, entre autres, afin de faire en sorte que l'aspiration de l'Agenda 2030 à « ne laisser personne de côté » ne reste pas lettre morte.

Pour les pays les plus pauvres – où l'investissement privé est encore extrêmement faible – ces besoins d'investissements massifs ne peuvent pas être couverts par les ressources nationales et la seule APD, d'où la nécessité de trouver des moyens de catalyser d'autres sources de financement – provenant notamment du secteur privé local et international – avec les bailleurs de fonds du secteur public jouant un rôle d'appui dans cette démarche. Il est cependant clair que cela ne sera guère aisé dans un contexte où les pays sont soumis à de nombreux risques baissiers et où les capacités sont faibles.

Les contraintes pesant sur l'investissement du secteur privé sont également liées non seulement aux *montants* des financements disponibles, mais aussi à une variété d'autres facteurs, dont l'instabilité économique et politique, la criminalité et la corruption, et la faiblesse des institutions, des

structures fiscales nationales et de la réglementation des affaires. Ajoutez à cela une faible capacité à identifier, élaborer et mettre en œuvre des projets « bancables » de haute qualité caractérisant les investissements publics comme privés. Ces facteurs influent sur la perception du risque des investisseurs privés (et aussi publics), ce qui augmente les coûts de financement et réduit les taux prévisionnels de rendement sur ces investissements (il convient cependant de noter que la perception des risques est souvent excessivement amplifiée).

Les politiques visant à relever ces défis ont traditionnellement mis l'accent sur le renforcement des institutions et des politiques, mais l'attention s'est portée plus récemment sur la façon dont les innovations et les instruments financiers peuvent être utilisés afin de développer les marchés de capitaux nationaux, de renforcer les capacités du secteur financier national et de répondre aux besoins des entreprises mal desservies, telles que les PME qui peuvent, à condition d'être soutenues, constituer les principaux catalyseurs du développement économique.

Figure 4. Composition des financements étrangers dans les PMA par rapport aux autres pays en développement

Source : OCDE, 2015



Encadré 3. Sortir de la liste des PMA

Un groupe d'experts indépendant (le Comité des politiques de développement - CPD) présente tous les trois ans aux Nations Unies une liste de recommandations sur les pays qui peuvent être ajoutés à la liste des PMA ou qui au contraire peuvent être reclassés. À ce jour, seuls quatre pays ont été reclassés de la catégorie des PMA : le Botswana en 1994, le Cap Vert en 2007, les Maldives en 2011 et Samoa en 2014. L'un des objectifs de l'IPoA est que la moitié des PMA répondent aux critères de reclassement d'ici 2020. Pendant la période des ODD, on estime que les reclassements devraient s'accélérer. Le CPD a en effet recommandé le reclassement de quatre PMA : la Guinée équatoriale (déclassement en 2017), le Vanuatu (2020), Angola (2021) et les Tuvalu (dont la date de reclassement n'est pas encore définie). Six autres pays sont sur le point d'être reclassés : le Bhoutan, les Kiribati, les Îles Salomon, le Népal,

Sao Tomé-et-Principe et le Timor oriental.

Si ce progrès en matière de développement est le bienvenu, il est important de souligner que les vulnérabilités ne disparaissent pas du jour au lendemain quand les critères de reclassement sont remplis. Six des pays en passe de reclassement sont également des PEID, très vulnérables aux dégradations environnementales, au changement climatique et aux autres crises et désastres. Cinq sont également considérés comme des états fragiles (soit les Kiribati, les Îles Salomon, Sao Tomé-et-Principe, le Timor oriental et les Tuvalu) et trois (les Kiribati, Sao Tomé-et-Principe et les Tuvalu) sont considérés comme présentant un fort risque de surendettement³². De même leur diversification économique reste faible, ce qui amplifie encore plus les vulnérabilités persistantes de ces pays.

Répondre aux aspirations de l'Agenda 2030 dans les PMA implique également de faire face aux vulnérabilités et de gérer les risques. Les chocs sont souvent la raison pour laquelle des familles retombent dans la pauvreté ou des pays connaissent des ralentissements en matière de développement, voire même une inversion des progrès accomplis non sans mal.

La vulnérabilité aux chocs constitue l'un des principaux critères permettant de déterminer quels pays doivent être considérés comme des PMA. Quand un choc majeur se produit (un phénomène naturel qui détruit des infrastructures, ou un choc sanitaire tel que la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest, p. ex.), il est en général nécessaire d'accroître les dépenses publiques. Même si la communauté internationale fournit le plus souvent une aide, cela s'avère insuffisant la plupart du temps, et des pays contractent également de nouvelles dettes. L'une des conséquences des chocs dans les PMA se traduit donc par le fait que des pays se retrouvent fortement endettés (voir encadré 4). La réponse de la communauté internationale à cet endettement élevé

est une solution ponctuelle et au cas par cas (un allègement de la dette a été accordé aux pays touchés par Ebola, par exemple)³³. Il est donc logique que des instruments financiers destinés à aider les pays à gérer leur exposition au risque - et notamment ceux qui déclenchent automatiquement des ajustements à la baisse en amont au sein du service de la dette au cours des chocs - puissent être particulièrement utiles pour les PMA.

Le secteur public a un rôle clé à jouer vis-à-vis des PMA dépourvus, dans l'ensemble, d'accès aux marchés internationaux de capitaux ; il se doit d'utiliser différents instruments financiers de façon « plus intelligente » afin de catalyser des investissements publics et privés supplémentaires vers les PMA, de renforcer les acteurs locaux et de recourir aux innovations financières en vue de réduire leur vulnérabilité. Dans la section suivante, nous examinerons certains de ces instruments financiers et nous évoquerons les possibilités qu'ils peuvent offrir aux PMA, tant pour mobiliser davantage de financements en faveur du développement durable que pour gérer plus efficacement leur vulnérabilité persistante.

Encadré 4. **Soutenabilité de la dette des PMA**

Pour de nombreux PMA, l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ont dominé la dynamique de la dette publique à la fin des années 1990 et 2000³⁴. Au total, 31 PMA ont également été classés comme PPTE (voir la liste complète en annexe). À elles deux, les initiatives PPTE et IADM ont permis d'accorder plus de 88 milliards de US\$ de réduction de dettes à ces 31 PMA lourdement endettés³⁵. Ces programmes ont permis aux pays bénéficiaires non seulement de réduire leurs dettes à un niveau plus raisonnable, mais aussi d'accroître leurs dépenses allouées à la réduction de la pauvreté de trois points de pourcentage du PIB en moyenne³⁶. Malgré tout, de nombreux pays ont regretté que le processus d'allègement de la dette soit long et implique une lourde conditionnalité. Dans de nombreux cas, l'allègement de la dette a pris de nombreuses années à être mis en œuvre et a également subi de nombreux retards³⁷.

Aujourd'hui, de nombreux PMA présentent un endettement public faible à modéré. En 2014, la dette extérieure était en moyenne de 33 pour cent du PIB dans les PMA. Ceci est inférieur au ratio de l'ensemble des pays en développement, lequel atteignait 43 pour cent du PIB cette même année³⁸. Les ratios d'endettement sont toutefois à la hausse dans de nombreux pays, et les vulnérabilités liées à la dette restent élevées. Le Fonds monétaire international (FMI) a classé un PMA (le Soudan) comme étant en « surendettement », alors que neuf autres ont été classés à « haut risque » et 24 « à risque modéré »³⁹.

Les phénomènes météorologiques extrêmes et la récente crise financière et économique ont affecté les ratios d'endettement de nombreux PMA. Les ouragans, cyclones et autres catastrophes peuvent entraîner la mise en place de programmes d'assistance et de reconstruction onéreux, dont une grande partie est financée au moyen de nouvelles dettes. Entre-temps, la crise financière récente a entraîné un ralentissement de la croissance économique et une augmentation des emprunts visant à financer des programmes de relance budgétaire. Récemment, même en « temps normal », de nombreux PMA contractent davantage de dettes pour financer leurs dépenses d'investissement et leurs dépenses courantes dans l'intention de développer leurs économies.

Dans de nombreux cas, ces dépenses ont été financées au moyen de la dette commerciale et notamment de la dette intérieure. Vingt-six PMA d'Afrique subsaharienne possèdent désormais des marchés obligataires intérieurs actifs⁴⁰. Huit PMA ont quant à eux émis des obligations sur les marchés internationaux des capitaux, dont plusieurs pour la première fois au cours de ces dernières années⁴¹. Le défi réside cependant dans le fait que la dette *privée* comporte généralement des profils d'échéances courtes et coûte plus cher que la dette du secteur public⁴².

Lorsqu'il s'agit de fonds *publics*, les données empiriques suggèrent que depuis 2010 les conditions de financement se sont « durcies » pour certains pays à faible revenu, jugés à « faible risque » de surendettement. Certains bailleurs de fonds bilatéraux et Sud-Sud ont repris les prêts en faveur de ces pays ou proposé une combinaison d'aides et de prêts en raison d'une « solvabilité renouvelée ». Et bien que les politiques et les procédures varient selon les bailleurs de fonds multilatéraux en faveur du développement, « le passage » au statut de pays à revenu intermédiaire implique généralement un durcissement des conditions régissant les prêts concessionnels, suivies d'une « combinaison » de financements concessionnels et non concessionnels, puis enfin d'un passage complet aux financements non concessionnels.

Development Finance International a récemment démontré que de nombreux PMA connaîtront des « hausses » vertigineuses au sein du service de leur dette au cours des prochaines années, notamment ceux qui ont emprunté principalement à des conditions non-concessionnelles, ainsi que ceux qui ont subi des chocs provoqués par un conflit. Par exemple, le Bangladesh, l'Éthiopie, le Mozambique, l'Ouganda, le Soudan du Sud, la Tanzanie, le Yémen et la Zambie devraient avoir des ratios service de la dette/revenu compris entre 20 et 35 pour cent en 2017. Même si le Rwanda affiche actuellement un faible ratio service de la dette/revenu, ce chiffre atteindra environ 25 pour cent une fois que son euro-obligation arrivera à maturité en 2023⁴³. Pour les pays à faible revenu, il convient de noter que le FMI et la Banque mondiale recommandent que le service de la dette n'excède pas 18 à 22 pour cent des recettes publiques en fonction de la « force » des politiques et des institutions des pays concernés⁴⁴.

Malgré ces préoccupations, il existe un certain nombre de nouveaux développements positifs clés permettant d'améliorer la prévention et la gestion de la dette, dont le cadre de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale à destination des pays à faible revenu (lequel surveille les ratios d'endettement et évalue les risques de surendettement des pays). Une plus grande importance est également accordée à l'assistance technique fournie par les institutions de Bretton Woods, qui aident les pays à élaborer des stratégies de désendettement et à gérer efficacement leur dette⁴⁵. Un éventail plus large de produits de gestion des risques (tels que les assurances contre les risques météorologiques ou de catastrophe, et le financement en devise locale) existe aussi à présent.

Malgré tout, les capacités de paiement de la dette des PMA restent faibles : les économies demeurent peu diversifiées ; les exportations et les recettes budgétaires dépendent encore trop des matières premières (volatiles) ; les recettes fiscales stagnent ; et les chocs externes ont renforcé la vulnérabilité et la volatilité de nombreux pays. Les analyses du degré d'endettement tolérable (DSA) aussi bien intentionnées soient-elles - ne pourront jamais prédire avec précision les futures crises de la dette⁴⁶.

Les enseignements tirés des précédentes crises d'endettement soulignent à quel point il y a eu un excès d'optimisme quasi universel à l'égard des prix des matières premières et des hauts rendements que les onéreux projets d'infrastructures à grande échelle étaient susceptibles de générer. Les gouvernements et les institutions financières internationales ont également eu tendance à sous-estimer les effets négatifs à long terme des chocs majeurs ainsi que l'importance d'une croissance économique forte et soutenue dans les économies développées. Dans la mesure où les PMA cherchent à diversifier les sources de financement nécessaires à leur développement, il est essentiel que ces instruments soient adaptés à leur situation et à leurs besoins spécifiques, et qu'ils prennent pleinement en compte les enseignements tirés du passé.



Photo: Stanislas Fradelizi/Banque mondiale République démocratique populaire lao

II. MOBILISATION DES FINANCEMENTS DE DÉVELOPPEMENT POUR LES PMA

Saisir les opportunités qu’offre une boîte à outils élargie de financement du développement

Le paysage actuel du financement du développement est complexe, évolue rapidement et englobe une grande diversité d’acteurs (publics et privés, nationaux, infranationaux et locaux, etc.), avec des parties prenantes différentes (contribuables, actionnaires, fiduciaires, etc.), des motivations différentes (développement, profit ou les deux), et une multiplicité d’instruments financiers (subventions, prêts, garanties, assurances, etc.). La [Figure 5](#) offre un aperçu des sources et instruments de financement les plus connus et les plus importants, bien qu’il en existe beaucoup plus.

Les exigences de l’Agenda 2030 appellent à utiliser différents instruments de financement en fonction de leurs points forts et de leur complémentarité. Les bailleurs de fonds publics ont un rôle particulier à jouer (et une responsabilité à assumer) lorsqu’il s’agit d’aider les pays les plus pauvres à utiliser ces différents instruments de financement de façon responsable, de réduire les risques et d’obtenir un maximum d’avantages en matière de développement pour les pays vulnérables à faible revenu. Les initiatives *publiques* et les financements *publics* ont également joué un

Figure 5. **Qu'y a-t-il dans la boîte à outils financière ?**

Source : auteurs⁴⁷

Obligations	Prêts et garanties	Recettes publiques	Assurance	Fonds	Subventions
Obligations souveraines émises sur les marchés internationaux et nationaux Obligations diaspora Obligations liées au PIB Obligations vertes/bleues Obligations à impact social Obligations à impact sur le développement	Prêts <i>Dont :</i> • Les banques bilatérales et multilatérales de développement (BMD) • Autres apports du secteur public (AASP) • Prêts contra-cycliques (PTCC) • Facilités de crédit préventives • Options de tirage différé au titre des prêts à l'appui de la politique de développement • Options de tirage différé pour les risques liés aux catastrophes • Rachats de dettes • Échange de créances • Mixages • Partenariats public-privé Garanties	Impôts et taxes <i>Dont :</i> • Impôts sur le revenu • Taxe sur la valeur ajoutée/consommation • Impôts fonciers • Droits de douane • Écotaxes • Taxe intérieure sur les transactions financières • Taxe sur les billets d'avion	Assurance basée sur un indice climatique Mécanisme d'assurance contre les risques liés aux catastrophes	Fonds verticaux <i>Dont :</i> • Alliance GAVI • Fonds mondial (et UNITAID) • Fonds pour l'adaptation • Fonds pour l'environnement mondial (FEM) Fonds vert pour le climat Valeurs mobilières et fonds structurés Fonds d'investissement en microfinance	Aide publique au développement (APD) Aide philanthropique et autres donations privées

rôle essentiel dans le lancement et le pilotage de nombreuses initiatives de financement récentes et novatrices. Cela démontre l'importance des financements publics et de la politique publique lorsqu'il s'agit de stimuler l'innovation financière et la création d'instruments qui finissent par être repris par les marchés financiers et les investisseurs privés.

Dans cette section, nous examinerons une série d'instruments financiers qui ont émergé et mûri au cours de ces dernières années, et nous étudierons dans quelle mesure ils pourraient être utilisés - ou le sont déjà - dans les PMA, afin de soutenir le développement durable. Quelle expérience a-t-on de ces instruments à ce jour ? Quelles sont les possibilités et les risques dans le futur ?

Il serait impossible d'examiner l'éventail complet des innovations et des outils financiers qui existent actuellement. Par conséquent, le présent document porte uniquement sur un petit nombre d'entre eux, à savoir : les mixages ; les garanties pour le développement ; les financements en devise locale ; les financements par obligations vertes et bleues ; les obligations liées au PIB ; et les instruments de PTCC.

Ces outils ont été sélectionnés parce qu'ils offrent la possibilité de répondre aux besoins en matière de développement spécifiques à la plupart des PMA : financement à l'échelle permettant d'investir dans les infrastructures ; soutien au développement du secteur privé national et

investissement dans les acteurs locaux ; et lutte contre une vulnérabilité continue aux chocs et aux contraintes de différents types.

Il est également probable que nombre de ces approches se développeront au fil des années. Le financement vert, comme le démontre notre analyse, est un domaine qui connaît un essor considérable. La nouvelle manière dont les donateurs de l'OCDE « comptabiliseront » et rendront compte des différentes formes de soutien au secteur public est également susceptible de modifier les incitations des donateurs et d'aboutir à une utilisation accrue d'instruments, tels que les garanties, par exemple (voir [encadré 5](#)).

Encadré 5. La modernisation de l'APD et la nouvelle mesure du « soutien public total au développement durable (TOSSD) »

Fin 2014, les donateurs du CAD de l'OCDE ont pris la décision de « moderniser » la définition de l'APD et notamment de réviser les modalités de comptabilisation des prêts concessionnels afin de mieux mesurer les contributions des donateurs. Selon les anciennes règles, un prêt, dès lors qu'il dépassait un seuil minimal de concessionnalité, était comptabilisé de la même manière quelle que soit l'ampleur de la concessionnalité et quelle que soit la catégorie du pays bénéficiaire.

Désormais, seul l'élément-don sera comptabilisé en APD, et calculé avec des taux d'actualisation différenciés selon les catégories de pays, plus élevés pour les PMA, plus faibles pour les pays à revenu intermédiaires. En outre, le CAD de l'OCDE a également fixé des seuils de concessionnalité pour les différents groupes de revenus, de sorte qu'à l'avenir les prêts consentis aux PMA et à d'autres pays à faible revenu (PFR) devront comporter un élément-don d'au moins 45 pour cent pour être comptabilisés en tant qu'APD, tandis que les seuils des « éléments-dons » pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) et pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) ont été abaissés à 15 et 10 pour cent respectivement.

Le nouveau système, qui entrera en vigueur à partir de 2018, créera pour les donateurs des incitations à mobiliser des prêts en faveur des PMA, qui « produiront » plus d'APD que des prêts en faveur d'autres catégories de pays⁴⁸.

Les négociations au sein du CAD se poursuivent par ailleurs pour améliorer la prise en compte et la comptabilisation en APD d'autres formes de soutien aux pays en développement telles que les garanties ou les prises de participation.

En parallèle, les membres du CAD de l'OCDE ont également convenu d'étudier un nouveau cadre de mesure, appelé « soutien public total au développement durable » (ou TOSSD), qui ne vise pas à remplacer l'APD, mais à mesurer toutes les formes de financement public international du développement, et le montant des ressources privées mobilisées grâce à ces interventions publiques⁴⁹.

1. Lever des financements importants et renforcer les capacités par des mixages

L'intérêt pour les instruments de mixage s'est répandu à une telle vitesse au cours de ces dernières années que ces derniers constituent l'un des secteurs les plus dynamiques du financement du développement. Il existe une multitude d'acteurs désormais impliqués dans les mixages, des organismes bilatéraux de développement aux institutions multilatérales de financement du développement, sans oublier les fondations philanthropiques. Nombreux sont ceux qui souhaitent également développer leurs activités dans ce domaine ; ils voient dans le mixage une occasion de renforcer le financement public et privé des pays en développement dans un contexte général marqué par des ressources publiques pour le développement limitées.

Il n'existe aucune définition universelle du « mixage », mais il est généralement considéré comme une combinaison stratégique des flux publics et/ou privés de financement du développement (par exemple, aide et fonds philanthropiques) avec d'autres capitaux publics ou privés, visant à renforcer les ressources destinées à l'investissement dans des domaines clés, tels que les infrastructures. Le mixage peut donc entraîner des partenariats financiers public-public ainsi que des partenariats public-privé.

La raison d'être du mixage est triple : (i) accroître l'effet de levier financier (aide et fonds philanthropiques permettent d'attirer/de mobiliser des capitaux publics ou privés supplémentaires) ; (ii) renforcer l'impact (les compétences, les connaissances et les ressources combinées des investisseurs publics et privés peuvent accroître l'ampleur, la portée et l'efficacité du projet) ; et (iii) offrir des performances ajustées en fonction des risques (gérer les risques afin que les rendements soient conformes aux attentes du marché)⁵⁰.

L'élément de « subvention » des formules de mixage peut être utilisé de différentes manières. Cela comprend : l'assistance technique (p. ex., aux

services chargés de la préparation de projets, et pour fournir des conseils/formations aux entités émettrices publiques ou privées en vue de réduire les coûts de transaction) ; la souscription des risques (pour protéger totalement ou partiellement l'investisseur contre différentes formes de risque) ; les incitations du marché (pour garantir des paiements futurs aux investisseurs en contrepartie d'un investissement initial dans des marchés nouveaux ou en difficulté, ou pour stimuler l'innovation autour de nouveaux produits ou services)⁵¹. Ces caractéristiques font du mixage un outil très polyvalent et à bien des égards une « boîte à outils » à part entière.

Par exemple, le Fonds de préparation des projets d'infrastructure (FPPI) soutenu par géré par la Banque africaine de développement (BAD) accorde des subventions aux activités de préparation des projets d'infrastructure menées en Afrique⁵². En finançant des études de préparation de projets et des services de conseil technique, le FPPI a contribué à catalyser les financements publics et privés vers le développement des infrastructures essentielles du domaine de l'énergie, de l'eau, des transports et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les investisseurs publics peuvent également participer à des opérations de mixage en effectuant un financement en fonds propres ou par emprunt selon les taux et les conditions du marché, et dans de nombreux cas, à des conditions et/ou des taux inférieurs à ceux du marché afin d'encourager le financement privé.

Le mixage a été largement utilisé pour soutenir les investissements dans le développement des infrastructures. La Commission européenne a utilisé des dispositifs de mixage, par exemple pour financer des projets mis en œuvre dans les domaines suivants : énergie (35 pour cent), transports (26 pour cent), eau (20 pour cent), soutien aux PME (11 pour cent), secteurs sociaux (5 pour cent), et TIC (3 pour cent)⁵³.

Les mécanismes de mixage de l'Union européenne comprennent, à titre d'exemple : le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (UE-AITF), la Facilité d'investissement pour l'Asie (FIA) et la Facilité d'investissement pour le Pacifique (FIP), la Facilité d'investissement de

Voisinage (FIV), la Facilité d'investissement pour l'Amérique Latine (FIAL), la Facilité d'investissement pour les Caraïbes (FIC) et la FIAC (Facilité d'investissement d'Asie Centrale)⁵⁴. Ces fonds visent à accroître les investissements dans les infrastructures, principalement, en combinant des subventions et des prêts à long terme consentis par des bailleurs de fonds publics ou privés. Les subventions de ces dispositifs de mixage peuvent prendre quatre formes différentes : une assistance technique à la préparation et à la gestion des projets ; des bonifications d'intérêts ; des subventions directes ou des subventions d'investissement permettant de financer une composante du projet (équipements ou services) ; des instruments financiers, tels que les garanties de prêts, les primes d'assurance et les fonds propres ou quasi fonds propres, ou d'autres instruments de partage des risques. Les principales institutions de financement du développement engagées en faveur du mixage dans les facilités d'investissement européennes sont l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque allemande de développement (KfW), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et la Commission européenne.

Les exemples de l'AFD et du PNUD cités ci-dessous montrent de quelle manière le mixage peut simultanément soutenir le développement du secteur privé local répondre à d'autres ODD essentiels, tels que la protection de la biodiversité ou l'accès à l'eau/l'énergie, en ce sens que le mixage peut être utilisé afin de tirer parti des « co-bénéfices » offerts par différents secteurs.

Si le mixage est susceptible d'accroître considérablement les ressources destinées au développement durable (en particulier dans le secteur des infrastructures), il existe également un certain nombre de difficultés et de contraintes de taille. La finalisation d'une solution globale de mixage prend du temps - en moyenne beaucoup plus de temps que le décaissement d'une subvention - simplement en raison du nombre important d'instruments de financement et d'institutions/entités concernés. Une méconnaissance de ces instruments et programmes, ainsi que des capacités techniques limitées à structurer, gérer et exécuter ces types d'arrangement, d'une manière qui prenne également en compte les impacts sociaux et environnementaux des projets, constituent encore d'autres contraintes. Celles-ci sont non seulement présentes du côté des fournisseurs (p. ex., au sein

Encadré 6. Catalyser les ressources en faveur de la biodiversité par le biais du mixage : le PNUD en Amérique centrale

Source : PNUD

En partenariat avec la Banque centraméricaine d'intégration économique (Banco Centroamericano de Integración Económica - BCIE), le PNUD a recours au mixage afin d'aider à catalyser les investissements respectueux de la biodiversité en Amérique centrale. En associant l'aide du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) aux facilités de prêt de plus de 30 partenaires financiers, le projet des « marchés d'Amérique centrale pour la biodiversité » (CAMBio) fournit des financements aux PME qui intègrent la protection et la conservation de la biodiversité dans leurs activités, produits et services. Les secteurs desservis comprennent l'agroforesterie, l'agriculture biologique,

la gestion durable des forêts, l'aquaculture certifiée, le tourisme et la pêche durables⁵⁵. Les financements du FEM permettent aux institutions financières locales de fournir des prêts concessionnels aux entreprises et aux entrepreneurs locaux pour les aider à développer et à accroître leurs activités. Il est assorti d'une assistance technique tant pour les entreprises desservies par le projet que pour les intermédiaires financiers qui sont à son service. Le projet est un exemple de la manière dont le mixage peut soutenir le développement durable dans les petits pays à faible revenu.

Encadré 7. Le mixage pour les petits réseaux de distribution d'eau et d'électricité au Cambodge⁵⁶

Source : AFD

En 2013, l'AFD a accordé un prêt de 15 millions de dollars US accompagné d'un instrument de partage des risques à la Banque du commerce extérieur, une banque cambodgienne, en faveur du financement des petits fournisseurs d'électricité et d'eau installés dans les zones rurales et semi-rurales. Le projet a reçu un financement supplémentaire de 3 millions de US\$ de la part de la Facilité d'investissement pour l'Asie et de l'UE.

Une grande majorité de la population cambodgienne vit en milieu rural ou semi-rural, et plus de la moitié des foyers habitant ces zones n'ont pas accès aux services d'eau ou d'électricité de base. Améliorer l'accès à ces services constitue un défi majeur pour le développement économique et social du pays.

En l'absence de fournisseurs publics dans les zones rurales et semi-rurales, le secteur privé s'est impliqué de manière ponctuelle et spontanée, par exemple dans le financement et la gestion de l'approvisionnement en eau et de l'accès à l'électricité. Le développement ultérieur de ces fournisseurs est cependant limité en raison d'un certain nombre de facteurs qui incluent un accès limité au crédit des institutions ban-

caires locales, ainsi qu'un manque de compétences en gestion et d'expertise technique.

L'objectif du projet soutenu par l'AFD est de renforcer le développement des petits fournisseurs en eau et en électricité du secteur privé en améliorant leur accès au crédit et en renforçant leurs compétences techniques et financières. Grâce à la mise à disposition d'une ligne de crédit renforcée associée à un instrument de partage des risques mis en œuvre en partenariat avec la Banque du commerce extérieur, le projet soutient la création de produits et de services financiers adaptés aux besoins du secteur privé local, à savoir une réduction des taux d'intérêt, des échéances plus longues et des paiements différés.

Le projet comprend également un volet d'assistance technique visant à soutenir les banques locales en renforçant la qualité de leurs services et en leur apportant une expertise dans l'élaboration de propositions commerciales de haute qualité dans les secteurs de l'eau et de l'électricité. Dans d'autres domaines, la formation contribue également à renforcer les capacités techniques et financières des petits fournisseurs.

des institutions de financement du développement), mais aussi du côté des bénéficiaires (p. ex., dans les pays en développement, et en particulier dans les PMA). L'expérience en matière de partenariats public-privé dans le financement des infrastructures est jusqu'à présent mitigée, notamment lorsque les opérations ont été organisées afin que le ratio financement public/risque dépasse les attentes initiales, ce qui a entraîné un transfert net des ressources publiques pour subventionner les investisseurs privés.

En outre, institutions et analystes ont, pour certains, appelé à une réelle prudence lorsqu'il s'agit de recommander des financements moins concessionnels aux pays en développement, et en particulier aux PMA où la viabilité de la dette peut être préoccupante, et où les capacités à négocier

et à mobiliser les meilleurs financements, et à identifier et à mettre en œuvre des projets d'investissement à haut rendement visant la diversification et la valeur ajoutée sont plus faibles⁵⁷. Il est également vrai que certains investissements en faveur des infrastructures, notamment dans les petits PMA, sont peu (voire pas du tout) susceptibles d'être commercialement viables et peuvent être moins attrayants pour le secteur privé.

Le mixage et les partenariats public-privé offrent la possibilité d'utiliser des ressources publiques pour lever des capitaux supplémentaires et partager les risques, mais ils sont souvent difficiles à organiser d'une manière qui serve l'intérêt public. C'est le cas partout, mais il est particulièrement important de veiller à ce que la capacité à négocier et à structurer ces modalités de finance-

ment existe dans les pays en développement, et en particulier dans les PMA. Les asymétries d'information entre les autorités nationales des PMA et les investisseurs internationaux, notamment, peuvent aboutir à des résultats biaisés en faveur des investisseurs privés. Ainsi, il est important de veiller à ce que, parallèlement à la promotion des mixages, il existe des conditions permettant d'aider les PMA à négocier des accords appropriés et d'investir continuellement dans les capacités de ces pays afin de leur permettre de négocier, de contrôler et de développer ces accords.

Ce marché arrive actuellement à maturité, et le mixage devient une bonne pratique reconnue pour mobiliser des capitaux publics et commerciaux supplémentaires au profit de projets de développement. Il existe désormais un corpus considérable d'expérience, de données et d'expertise. Dans le contexte actuel de transformation mis en avant par l'Agenda 2030, le mixage (lorsqu'il est effectué correctement) représente une occasion de mobiliser des ressources supplémentaires considérables, en particulier pour les budgets « de grande ampleur ».

Encadré 8. **SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance)**⁵⁸

Source : AFD

SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance – financement de l'utilisation durable des ressources naturelles et de l'énergie) est un mécanisme de mixage (combinant prêt et don) développé par l'AFD pour financer les projets verts dans les pays en développement, y compris les PMA.

Ce mécanisme associe des outils financiers et techniques, tels que des lignes de crédit aux institutions financières locales et une assistance pour renforcer leurs compétences techniques et disposer d'un portefeuille de projets le plus dense possible.

Les programmes SUNREF contribuent au financement des investissements en matière d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de lutte contre la pollution, par des institutions financières locales. Ces programmes accompagnent les politiques publiques de lutte contre le changement climatique et de protection de l'environnement. Aux porteurs de projets, ils fournissent une assistance technique qui couvre : les audits énergétiques, les études de faisabilité et le choix des équipements. Aux institutions financières, ils fournissent une aide à la formation du personnel : au développement durable, à l'analyse technique des projets et à la structuration financière des investissements correspondants. Pour financer les projets verts, l'AFD offre des lignes de crédit aux institutions financières intéressées, généralement sous forme de prêt direct (sans garantie de l'Etat) à ces institutions.

En 2013, l'AFD a déployé SUNREF dans la zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest-

africaine) de sorte que des partenaires techniques et financiers utilisent aujourd'hui le programme au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Sénégal et au Togo ; en outre, l'extension du programme est à l'étude au Burkina Faso et au Mali. Les projets éligibles portent sur le développement du biogaz et de la biomasse, l'efficacité énergétique (systèmes de chauffage, moteurs, réfrigération, etc.), la construction de petites centrales solaires pour l'électrification rurale et les équipements solaires destinés aux hôtels.

Trois points méritent une vigilance particulière dans les PMA :

1. la possibilité de mobiliser l'assistance technique, qui est cruciale, dès le démarrage du programme ; en particulier la qualité des études de faisabilité, qui peuvent être financées à travers le programme, constitue un facteur essentiel pour rassurer l'institution de financement en phase de démarrage ;
2. l'assistance technique doit permettre de renforcer les compétences des institutions financières dans un domaine souvent peu connu d'elles ; la formation et le renforcement des capacités doivent permettre de convaincre les institutions financières locales que ce nouveau domaine d'activité est rentable ;
3. les conditions des lignes de crédit, qui doivent être favorables. L'émergence de projets verts doit être soutenue par des outils d'appui en subventions ainsi que par des conditions de financement attractives.

2. Améliorer l'accès au crédit avec des garanties pour le développement

Les garanties – une sorte de « police d'assurance » qui protège les gouvernements, les banques et les investisseurs nationaux ou internationaux contre les risques de défaut de paiement ou de perte de valeur en cas d'investissement – constituent depuis de nombreuses années l'un des piliers des marchés financiers du monde entier. Les garanties pour le « développement » sont accordées dans l'objectif de promouvoir le développement et le bien-être économiques des pays en développement⁵⁹.

Les garanties promettent une indemnisation jusqu'à un montant déterminé en cas de défaut ou de non-exécution d'un actif (p. ex., en cas de défaut de remboursement de prêts ou de rachat d'obligations, ou sorties d'une participation). Il existe de nombreux fournisseurs privés de garanties, mais dans de nombreux pays en développement et pour certains types de risque, seuls les fournisseurs publics (nationaux ou multilatéraux) sont accessibles ; cela inclut notamment les risques politiques. Pour les risques commerciaux (p. ex., les risques de crédit, les risques réglementaires/contractuels) que les investisseurs ne veulent/peuvent pas assumer, il existe généralement un plus large éventail de fournisseurs. Toutes les garanties aident l'emprunteur à obtenir un financement à de meilleures conditions.

Les garanties pour le développement constituent un instrument précieux dans la mobilisation des ressources du secteur privé – qu'elles proviennent des entreprises privées, des banques, des particuliers, des organisations non gouvernementales (ONG), des fonds d'investissement, ou d'autres entités. Pour une fraction du coût potentiel de l'exposition aux risques encourus, des liquidités considérables peuvent être déployées pour des investissements en faveur du développement économique des pays en développement. Elles peuvent être employées à des fins très variées, telles que : i) l'appui au financement des

projets d'infrastructure pluriannuels à grande échelle ; ii) l'allongement des échéances de prêts aux petites entreprises ; iii) le refinancement des services publics municipaux ; iv) l'accessibilité des banques locales à de nouveaux marchés, tels que les prêts hypothécaires ou les prêts aux microentreprises ; ou v) le développement des marchés de capitaux en facilitant les émissions d'obligations en devise locale⁶⁰.

Selon les estimations de l'OCDE, les montants mobilisés entre 2012 et 2014 auprès du secteur privé par le biais de garanties sont supérieurs à 21 milliards de US\$, environ 15 pour cent de cette somme étant mobilisée dans des PMA. Pour ce qui est du *nombre* de garanties émises, près de 40 pour cent des contrats émis l'ont été au profit des PMA entre 2009 et 2011. Cependant, s'agissant des *montants* mobilisés, plus de 50 pour cent du total des ressources mobilisées sont allés à des pays à revenu moyen de la tranche supérieure. Cela laisse supposer que les contrats portaient sur des montants nettement plus faibles dans les PMA⁶¹. Géographiquement, l'Afrique est la région censée bénéficier le plus de cet instrument financier.

Les principaux *pays* émetteurs de garanties pour le développement sont les États-Unis, la France, l'Autriche et la Suède. Les plus grands émetteurs *multilatéraux* sont quant à eux le Groupe de la Banque mondiale (en particulier l'Agence multilatérale de garantie des investissements – MIGA), la Banque islamique de développement, et le Groupe de développement des infrastructures privées, mais ils sont utilisés par la plupart des BMD.

Les garanties connaissent une évolution rapide qui peut offrir de grandes possibilités aux PMA. De nouveaux partenariats entre bailleurs de fonds et investisseurs philanthropiques ont fait leur apparition au cours des dix dernières années. Les investisseurs philanthropiques, par exemple, sont devenus de nouveaux partenaires du secteur public. Ils collaborent généralement avec le secteur privé et structurent leurs investissements au moyen d'une plateforme de premier risque afin d'obtenir

des rendements sociaux élevés en contrepartie de la prise en charge des risques importants de pertes financières. Ils sont disposés à assumer la partie la plus risquée de la structure du capital, qui correspond généralement à des fonds propres ou à des quasi-fonds propres. Ils utilisent cette base pour attirer d'autres investisseurs vers les couches moins risquées d'un fonds (et pour lequel ils recevront un rendement plus limité). Ces investisseurs sont habitués à voir des modèles de financement « en cascade » où les tranches de prêt sont structurées en fonction des risques. Les garanties sont donc associées à un large éventail de moyens de finan-

cement (obligations, prêts, actions, assurances) et visent également à mobiliser les ressources privées de l'ensemble du spectre de l'économie.

Selon les estimations de l'OCDE, 40 pour cent des ressources mobilisées par des garanties ont ciblé des services bancaires et financiers, des facilités de garantie aux petites et microentreprises, des financements hypothécaires, des coopératives de crédit rural, des petites associations d'agriculteurs et le refinancement industriel, entre autres domaines⁶². Viennent ensuite l'énergie, les infrastructures et l'industrie⁶³.

Encadré 9. Alliance pour une révolution verte : déblocage du crédit pour les petits agriculteurs

Source : AGRA

Le programme de financement novateur de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) déblocage des millions de dollars de crédits à faible coût au profit des petits agriculteurs et des petites entreprises agricoles auparavant considérés comme trop risqués pour qu'il leur soit octroyé des prêts, en leur offrant des possibilités sans précédent d'investir dans la croissance. L'AGRA et d'autres partenaires (dont des organismes d'aide bilatéraux, des institutions financières multilatérales, des fondations philanthropiques et des entreprises privées) réunissent des « fonds de garantie de prêts » qui permettent d'obtenir des prêts beaucoup plus importants auprès des banques com-

merciales. Les fonds de garantie de prêts permettent de s'assurer contre les défauts de paiement.

Le programme a également noué des partenariats avec des prestataires de services financiers afin d'élaborer et de proposer des produits d'épargne, d'emprunt et d'assurance abordables et appropriés, et il est également associé à une formation aux compétences financières destinée aux agriculteurs et aux organisations paysannes.

Cette initiative a été particulièrement importante pour les PMA africains ; sur les 13 pays bénéficiaires du programme jusqu'à présent, dix sont des PMA⁶⁴.

Si les garanties constituent un instrument si attrayant, pourquoi ne sont-elles pas utilisées à grande échelle ? Malgré de récentes progressions, leur utilisation reste globalement assez limitée.

Il existe des contraintes aussi bien du côté de l'offre que de la demande. Du côté de l'offre, la plupart des instruments de garantie sont plus complexes que les prêts et nécessitent généralement davantage de ressources à des fins de structuration et d'exécution, à l'exception possible des

garanties contre les risques politiques standard. Cela peut augmenter les coûts. Une bureaucratie excessive dans le processus de diligence raisonnable est également considérée à la fois comme une contrainte majeure et un frein pour les banques. Par conséquent, leur utilisation est plus limitée et convient mieux aux projets de grande envergure. La nouvelle mesure de TOSSD actuellement étudiée par l'OCDE, pourrait permettre de tenir compte d'instruments tels que les garanties (et de reconnaître le mérite des bailleurs de

fonds à cet égard), et d'encourager leur utilisation accrue à l'avenir (voir encadré 5).

Du côté de la demande, malgré leurs avantages, il existe aussi des coûts de transaction pour les emprunteurs. Les garanties à elles seules ne peuvent pas non plus surmonter les problèmes inhérents à un projet mal conçu ou à un emprunteur insolvable. Ces difficultés peuvent être particulièrement marquées dans les PMA. Dans ce contexte, de nombreux experts estiment que l'utilisation de ce type d'instrument doit s'inscrire dans un effort plus large visant à renforcer la capacité des banques et des PME. D'une part, les banques doivent être capables de mieux appréhender et évaluer les risques et, d'autre part, les PME, en tant qu'emprunteurs, doivent mieux comprendre les modalités de gestion des flux de trésorerie et d'évaluation des besoins de financement. Les garanties ne suffisent pas à elles seules à faire la différence si les programmes d'assistance technique ou de renforcement des capacités ne sont pas intégrés à la boîte à outils.

Comme dans le cas du mixage, le secteur public a ici un rôle clé à jouer. Les bailleurs de fonds bilatéraux et les institutions financières multilatérales sont particulièrement bien outillés pour fournir des garanties à des fins de développement : ils ont des relations avec les gouvernements sur des périodes prolongées ; une solide

compréhension des risques politiques spécifiques aux pays en développement ; le personnel et les connaissances nécessaires pour être en mesure d'évaluer en profondeur un projet (y compris contribuer à sa conception) ; et l'aptitude à évaluer la capacité d'un emprunteur à payer⁶⁵.

3. Financer les investissements et les PME à l'échelle locale tout en renforçant les institutions financières avec des prêts libellés en monnaie locale

De nombreuses banques de développement nationales et multilatérales émettent désormais des prêts en monnaie locale, soit directement auprès des autorités nationales ou infranationales et/ou auprès du secteur privé local. Le développement des financements en monnaie locale a été stimulé par une plus grande sensibilisation aux risques liés aux emprunts libellés en devises étrangères, associée à la nécessité de trouver de meilleures façons de financer les entités infranationales et les PME du secteur privé. Pour les gouvernements et les entreprises dont les revenus sont libellés principalement en monnaie locale, les emprunts dans d'autres devises



Photo: Yosef Hadar/ Banque mondiale Madagascar

peuvent entraîner une asymétrie des monnaies, une exposition à la volatilité des taux de change réels et une vulnérabilité à la dépréciation. Le financement en monnaie locale peut également stimuler et encourager le développement des marchés de capitaux locaux. Les collectivités territoriales et les emprunteurs du secteur privé ont souvent un accès plus limité aux marchés de capitaux internationaux ou locaux, ce qui se traduit par des quantités limitées de financements de projets à des coûts plus élevés et assortis d'échéances plus courtes. Le financement en monnaie locale peut générer davantage de liquidités dans l'économie réelle, améliorer l'accès au financement à un coût raisonnable, permettre de prolonger les échéances de prêts, et améliorer ainsi la solvabilité de projets qui génèrent uniquement des revenus dans la monnaie locale.

Le financement en monnaie locale peut être mis à disposition sous forme de prêt ou d'échange de devises locales (par lequel les emprunteurs peuvent transformer en monnaie locale les passifs libellés en devise étrangère en cours ou nouveaux). Le financement en monnaie locale s'accompagne généralement d'autres produits financiers, tels que des garanties partielles de crédit et des mécanismes de financement avec partage des risques. La Société financière internationale (IFC) est un acteur majeur du financement en monnaie locale. Des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux aident également certains PMA à développer des marchés obligataires en devises locales en fournissant des investissements « de départ » dans des obligations en monnaie locale émises sur les marchés de capitaux nationaux⁶⁶.

Encadré 10. Nouvelle facilité de prêt pour financer les entreprises agricoles africaines

Source : LAFCo et Root Capital⁶⁷

Annoncée à l'occasion du Forum sur l'investissement 2015 de Grow Africa, qui a eu lieu pendant le Forum économique mondial sur l'Afrique, l'initiative Lending for African Farming Company (LAFCo) vise à accroître la productivité et les revenus des petits exploitants grâce à une meilleure intégration dans les chaînes de valeur agricoles locales et régionales, et à un meilleur accès aux marchés officiels. Avec un capital initial octroyé par la KfW et des investissements supplémentaires d'AgDevCo (un investisseur à vocation sociale

et développeur de projets agro-alimentaires), LAFCo répondra aux besoins en fonds de roulement des entreprises agricoles. Elle sera gérée par Root Capital (un fonds d'investissement social sans but lucratif qui fournit des prêts et une formation aux compétences financières aux petites entreprises agricoles d'Afrique et d'Amérique latine) et fournira des lignes de crédit ainsi que d'autres titres d'emprunt flexibles pour des montants allant jusqu'à 4 millions de US\$, libellés en dollars américains et en devises locales

Bien que marginal par rapport au montant des prêts en monnaie locale accordés aux pays émergents, le financement en monnaie locale au profit de certains PMA a pris de l'ampleur au cours de ces dix dernières années. En 2008, l'IFC a consenti ses premiers prêts en monnaie locale en Zambie, tandis que le financement en monnaie locale pour les microfinancements ou les microcrédits prend de l'ampleur au sein des institutions de financement du développement (voir encadré 10). L'IFC a également émis des titres d'emprunt libellés en francs CFA d'Afrique de l'Ouest, tandis que la

BAD octroie désormais des prêts en francs CFA d'Afrique de l'Ouest, en shillings tanzaniens, en shillings ougandais et en kwachas zambiens.

Bien qu'il existe de nombreux avantages liés au financement en monnaie locale, ce dernier présente également plusieurs difficultés. Le financement en monnaie locale soulève des problèmes de liquidités et de gestion des risques auxquels les prêteurs ne sont généralement pas confrontés lorsqu'ils empruntent et prêtent en devises convertibles. Ces risques comprennent l'exposi-



tion des prêteurs à une perte financière due aux mouvements potentiels des taux de change, à un risque de crédit (défaut), ainsi qu'au risque que les prêteurs puissent ne pas être en mesure d'obtenir les monnaies locales lorsque l'emprunteur le souhaite. La demande internationale de monnaies peut également fluctuer. Ces difficultés peuvent augmenter les frais d'intérêts associés au financement en monnaie locale. Pour ces raisons, les prêts en monnaie locale sont également plus difficiles (et peuvent même s'avérer impossibles) dans les PMA les plus petits.

Néanmoins, le développement du financement en monnaie locale peut constituer un outil important dans la réduction de l'exposition des émetteurs souverains et des entreprises aux mouvements de devises, dans l'élargissement de l'accès au financement et le renforcement du secteur privé national. Dans la plupart des PMA, une pénurie de financement en monnaie locale à long terme pour les petites infrastructures et d'autres

projets entrave le développement économique local. Comme c'est le cas avec d'autres instruments financiers, le financement en monnaie locale est plus efficace lorsqu'il est associé au soutien technique et au développement des capacités apporté par les partenaires de développement des PMA.

4. Financer le développement durable avec des obligations vertes et bleues

Le financement « vert » est un secteur qui a connu un essor considérable au cours de ces dernières années. Une multitude de fonds, programmes et initiatives existent désormais dans ce domaine, tels que le FEM, le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégra-

dation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD), le Fonds pour l'adaptation et, plus récemment, le Fonds vert pour le climat⁶⁸.

Dans le domaine du financement vert, le secteur de ce que l'on appelle communément les « obligations vertes » a connu un développement particulièrement rapide. Les « obligations vertes » sont des instruments qui lient le produit d'une émission obligataire à des investissements respectueux de l'environnement. Ils constituent un instrument financier relativement nouveau, mais qui a connu une croissance considérable au cours de ces dernières années. Les émetteurs d'obligations peuvent être des entreprises privées, des institutions supranationales (telles que les banques multilatérales) et des entités publiques (municipales, étatiques ou fédérales). L'initiative pour des obligations climatiques estime que les obligations explicitement désignées comme des « obligations vertes » et qui consacrent 100 pour cent de leur produit à un objectif ou à un projet environnemental spécifique ont représenté un montant de 65,9 milliards de US\$ en 2015. Des obligations supplémentaires dont le produit a été utilisé pour financer des solutions climatiques/ environnementales, qui représentent un montant de 531,8 milliards de US\$, ont été émises, mais elles ne portaient pas explicitement l'étiquette « obligations vertes »⁶⁹.

Les BMD et les entreprises ont été les principaux émetteurs d'obligations dites vertes à ce jour. En 2014 et 2015, les montants correspondant à ces obligations vertes s'élevaient à 11,6 milliards de US\$ pour la Banque européenne d'investissement, à 8,5 milliards de US\$ pour la Banque mondiale, et à 4 milliards de US\$ pour la Banque allemande de développement. D'autres BMD ont également émis des obligations dites vertes⁷⁰. Dans le monde industrialisé, les obligations vertes émises par les municipalités sont devenues un élément clé du marché. Les projets liés à l'énergie, aux bâtiments et aux transports à faible émission de carbone sont les projets les plus populaires à financer, plus de 38 pour cent des fonds étant alloués au financement d'initiatives liées aux énergies renouvelables. Plusieurs grandes économies émergentes, telles que l'Afrique du Sud, le Brésil,

la Chine, l'Inde et le Mexique, ont également bâti des marchés d'obligations vertes dynamiques au niveau national au cours de ces dernières années⁷¹.

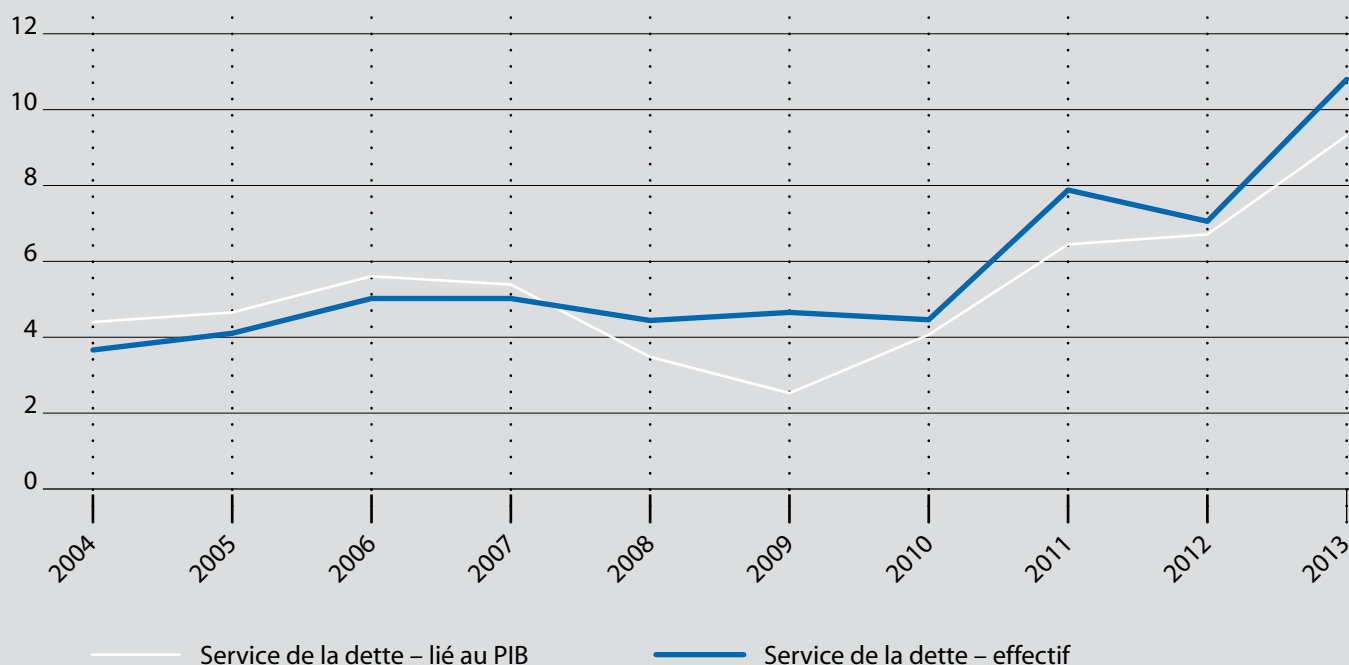
Le plus grand émetteur au monde est actuellement la Banque européenne d'investissement. Elle soutient essentiellement des projets liés à l'énergie dans des pays à revenu élevé au moyen de ses « obligations climatiquement responsables », même si elle a utilisé cet instrument financier dans un PMA - le Libéria - afin de soutenir la remise en état d'une centrale hydroélectrique à l'arrêt (Mount Coffee Hydro Generation)⁷².

La Banque mondiale est également un acteur majeur dans ce domaine : elle signale qu'à la fin de l'année 2015 elle avait réalisé plus de 100 opérations sur obligations vertes dans 18 devises, le produit de ces opérations étant destiné à soutenir environ 70 projets d'adaptation et d'atténuation à l'égard du changement climatique dans des pays en développement⁷³. La grande majorité d'entre elles ont contribué aux projets de grands pays à revenu intermédiaire, le Timor-Leste étant le seul PMA à bénéficier jusqu'à présent des financements levés par les obligations vertes de la Banque mondiale. Dans ce pays, le financement par obligations vertes a permis de réhabiliter et d'améliorer la résilience climatique d'un axe routier majeur sensible aux dommages causés par la fréquence des inondations, des fortes pluies et des glissements de terrain⁷⁴.

D'autres BMD ont également commencé à utiliser ce mode de financement ces dernières années. La BAD a établi son « Programme d'obligations vertes » en 2013 afin de financer ou de cofinancer des projets dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la réduction des émissions et de la gestion des déchets, entre autres⁷⁵. Jusqu'à présent, des projets développés dans trois PMA - l'Ouganda, le Rwanda et la Zambie - ont été soutenus par le produit issu de l'émission d'obligations vertes⁷⁶. En 2015, la Banque asiatique de développement a lancé un programme dans ce domaine avec une première émission d'obligations vertes représentant un montant de 500 millions de US\$ et visant à canaliser davantage de fonds d'investisseurs vers

Figure 6. Service de la dette payé sur la dette extérieure auprès des créanciers publics, montants effectifs vs montants liés au PIB (en milliards de US\$)

Source : PNUD, Financement du développement tenant compte du risque, 2015



des projets de la Banque asiatique de développement, qui favorisent la transition vers une croissance à faible intensité de carbone et résiliente face au changement climatique⁷⁷. De grands pays à revenu intermédiaire, tels que la Chine, l'Indonésie et les Philippines, ont bénéficié de ce financement à ce jour⁷⁸.

Les émetteurs d'obligations vertes ont puisé dans un large éventail d'investisseurs comprenant des fonds de pension, des compagnies d'assurance, des gestionnaires d'actifs, des entreprises, des fondations et des organisations religieuses. La Banque Mondiale indique que du fait que les émissions ont augmenté en volume, les types d'investisseurs concernés se sont également diversifiés progressivement. L'intérêt des investisseurs pour ces catégories de titres devrait également se renforcer à l'avenir. Plusieurs grandes banques internationales ont récemment créé des

fonds spécialisés pour investir dans des activités à vocation socio-environnementale, telles que les obligations vertes. L'initiative pour des obligations climatiques révèle que la plupart des émissions sont largement sursouscrites, car les investisseurs, avec plus de quarante-cinq mille milliards de US\$ d'actifs, prennent de plus en plus d'engagements publics en faveur d'un investissement responsable et respectueux du climat⁷⁹.

Les obligations « bleues » constituent une variante de ce même thème et revêtent une importance particulière pour les pays et les PEID bordés de grandes zones côtières. Conçues sur le modèle des obligations vertes et lancées par les Seychelles, les obligations bleues ciblent les investisseurs responsables sur le plan social et environnemental, le produit permettant de financer des investissements dans des secteurs tels que le développement durable de la pêche. Les Seychelles prévoient une

vente initiale de 10 millions de US\$ en 2016 avec la participation de la BAD et de la Banque mondiale pour l'aider à réduire les coûts et à garantir un taux d'intérêt abordable. En cas de réussite, les Seychelles espèrent étendre le projet à l'avenir et y intégrer d'autres États insulaires de l'océan indien, tels que les Comores, Madagascar et Maurice (les deux premiers étant des PMA).

Ce sont les banques de développement internationales et nationales qui ont lancé et façonné le marché des obligations vertes. L'émission publique a été essentielle pour concevoir des modèles, fournir la liquidité de marché initiale et sensibiliser les investisseurs à cette catégorie d'actifs. Elles ont également été plus facilement en mesure d'absorber certains coûts de transaction supplémentaires associés à ces obligations, parce que les émetteurs doivent suivre, surveiller et rendre compte de l'utilisation du produit pendant la durée de vie de l'obligation. À cet égard, une série de normes et de principes (volontaires) a émergé afin d'aider les émetteurs et les investisseurs à mieux définir ce que sont les obligations « vertes »⁸⁰.

Bien que les obligations dites vertes représentent encore une faible proportion des marchés

obligataires dans le monde (estimés à plus de cent mille milliards de US\$), les montants concernés sont importants au regard des moyens de financement globalement disponibles pour la protection de l'environnement, et l'adaptation et l'atténuation à l'égard du changement climatique⁸¹. Si l'on se fie aux récentes évolutions, ce marché devrait connaître un développement encore plus important à l'avenir.

À l'avenir, les investissements responsables sur le plan social et environnemental tels que ceux-ci offrent des moyens prometteurs de mobiliser des ressources supplémentaires de grande envergure pour des investissements urgents dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports à faible émission de carbone et la protection des océans. Dans les PMA, ces investissements ne peuvent être satisfaits uniquement par les ressources publiques nationales et l'APD ; de nouvelles sources de capitaux doivent être exploitées, et les investisseurs institutionnels disposent des ressources nécessaires pour investir dans le « vert ». Les investissements verts restent globalement très faibles dans les PMA, et l'IPoA souligne l'urgence d'un changement radical des investissements dans les infrastructures durables, ainsi que la nécessité d'étudier



Photo: Tom Cheatham/PNUD Myanmar

des options de financement « novatrices » telles que les obligations vertes⁸².

Des projets « bancables » de haute qualité sont nécessaires afin de maximiser les rendements sociaux, environnementaux et financiers. Pour les PMA, le risque de voir des projets mal conçus ou mal mis en œuvre reste élevé. La faiblesse des capacités institutionnelles peut également entraver les efforts visant à suivre étroitement les projets financés et à en rendre compte en tout ou en partie par ces titres. Il est clair que la plupart (sinon la totalité) des PMA devront « mettre à l'essai » ces initiatives en partenariat avec des banques de développement, multilatérales ou nationales, expérimentées lors des phases initiales. Des partenaires de développement internationaux peuvent également aider les PMA à développer une réserve de projets d'investissement « vert ».

5. Des outils financiers pour gérer la vulnérabilité

L'intérêt s'est récemment accru à l'égard des instruments financiers qui visent à aider de différentes façons les pays à gérer leur volatilité et leur vulnérabilité face aux différents types de chocs et de contraintes. Dans les PMA, où la résilience est faible, les coûts humains et économiques entraînés par les chocs et les crises peuvent être particulièrement élevés. Les recherches menées par le FMI indiquent que suite aux crises financières, les pays à faible revenu peuvent avoir besoin de plusieurs années pour que leurs taux de croissance économique redeviennent positifs⁸³. Plus important encore, dans de nombreux cas, la courbe de croissance ne parvient pas à rebondir suffisamment pour compenser les pertes subies lors du choc, ce qui occasionne une perte de revenus permanente pour ces pays.

De nombreux bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux proposent désormais une variété d'outils de gestion des risques qui permettent aux pays de couvrir leur exposition à différents types de risques, y compris le risque de taux d'intérêt, les risques de

change, les risques liés aux prix des matières premières ou aux conditions météorologiques. Ils permettent aux emprunteurs, du moins en théorie, de prévoir des réponses efficaces face aux chocs et aux tensions, et d'optimiser leurs stratégies de gestion des dettes. Il existe aussi des moyens d'exploiter les marchés de capitaux à l'aide de financements conditionnels, tels que des obligations souveraines liées au PIB. Il existe d'autres options de financement conditionnel, telles que les PTCC, l'inclusion de clauses « ouragan » ou « catastrophe » dans les contrats de prêt, des régimes d'assurance liés aux conditions météorologiques, et des prêts en devise locale, entre autres. Ici, nous examinons leur applicabilité aux PMA.

I. Ajustement du service de la dette par des obligations indexées sur le PIB

Il existe un regain d'intérêt à l'égard du concept d'obligations indexées sur le PIB⁸⁵. Le principe de titres d'emprunt indexés sur le PIB a été mis en œuvre dans une moindre mesure au fil des années. Le Mexique, par exemple, a émis des obligations indexées sur les prix du pétrole. La Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie et le Costa Rica ont également émis des obligations intégrant un élément d'indexation sur le PIB. Ces obligations comportaient des clauses ou des bons de souscription qui augmentaient les versements dus aux détenteurs d'obligations si le PIB du pays débiteur (ou son PIB par habitant) dépassait un certain niveau⁸⁶. Plus récemment, l'Argentine et la Grèce ont émis des instruments liés au PIB, respectivement en 2005 et en 2012. Dans la plupart des cas, ces instruments ont été émis dans le cadre d'accords de restructuration de la dette.

L'idée fondamentale sous-jacente à l'indexation de la dette sur le PIB est simple : les paiements dus au titre du service de la dette augmentent en période de forte croissance économique, lorsque les gouvernements sont en mesure de générer des recettes fiscales supplémentaires, et ils sont autorisés à baisser lors des périodes de ralentissement économique, lorsque les recettes

des États ont généralement tendance à chuter. En fin de compte, cela contribue à réduire les risques (onéreux) de défaut souverain et peut améliorer la résistance aux chocs externes en offrant une certaine marge de dépenses publiques supplémentaires - même si l'ampleur de cet avantage est bien évidemment déterminée par la part de la dette qui est indexée sur le PIB⁸⁷.

À bien des égards, les titres de créance liés au PIB fonctionnent comme un accord de participation ou un pacte d'actionnaires en vertu duquel des créanciers investissent dans la performance économique d'un pays. Cela permet aux pays débiteurs de partager avec les porteurs de titres d'emprunt les risques associés à la gestion macro-économique. En revanche, cela offre la possibilité aux créanciers de bénéficier de la croissance et peut permettre de réduire la fréquence des défauts et des crises financières (qui aboutissent bien souvent à des litiges onéreux, à des renégociations et/ou à des pertes sèches).

Une grande partie de la documentation produite sur ce sujet a porté sur l'attractivité de ces instruments pour la grande communauté des

investisseurs du *secteur privé*, ainsi que sur les options dont disposent les économies émergentes (avec une meilleure solvabilité et des performances économiques moins volatiles) pour émettre de tels instruments. L'une des difficultés réside dans le fait que les pays qui pourraient bénéficier le plus de ces instruments financiers peuvent également trouver difficile de les émettre moyennant des primes d'émission raisonnables en raison des doutes que peuvent avoir les marchés sur leurs fondamentaux économiques et politiques.

Ces difficultés sont particulièrement marquées dans les PMA. La plupart d'entre eux n'ont aucune notation souveraine et ceux qui en possèdent une ont tendance à rentrer dans la catégorie d'obligation « incertaine » ou « à risque élevé » (p. ex., Fitch n'évalue que 8 PMA sur 48, et tous ceux qui sont notés appartiennent à la catégorie « spéculative »)⁸⁸. Les performances de croissance sont souvent inégales et les capacités de gestion de la dette sont également plus faibles dans les PMA.

En réponse à ces difficultés, le PNUD a proposé que les créanciers du *secteur public* (plutôt que les opérateurs de marché) élaborent des titres



Photo: Curt Carnemark/Banque mondiale Yémen

liés au PIB en guise de mode de financement clé⁸⁹. L'essentiel des préoccupations liées à l'indexation de la dette sur le PIB se résume à l'incertitude entourant les paiements finaux pour les débiteurs et les créanciers en raison d'un mode de financement de la dette dans lequel les flux de paiement des intérêts sont partiellement déterminés par la future performance économique d'un pays, soit une variable qui est, en grande partie, inconnue.

Cependant, lorsqu'il s'agit de créanciers *publics* - aussi bien bilatéraux que multilatéraux - ces préoccupations peuvent être moins problématiques. En tant qu'entités publiques, les créanciers publics ont tendance à raisonner sur une perspective plus longue que ne le font les investisseurs privés et sont donc en mesure de mieux prendre en compte les avantages à long terme qu'ils sont susceptibles de tirer de ce type d'instrument, notamment en termes de réduction du risque de défaut souverain. Et même si le bénéfice peut être un facteur à prendre en compte pour les bailleurs de fonds publics, il ne constitue généralement pas l'aspect le plus important ; la plupart des créanciers publics ont un programme de développement international et peuvent percevoir ce genre d'instrument financier comme un moyen de soutenir les efforts

visant à accroître et à améliorer la qualité des financements destinés au développement. L'utilisation de cet instrument par les créanciers publics pourrait également servir d'exemple et démontrer aux marchés financiers les effets de ce type d'instrument financier sur le plan macro-économique et en termes de stabilisation de la dette. De plus, aucune des préoccupations relatives à la tarification, aux marchés manquants, aux liquidités, à la négociabilité, au caractère remboursable et à la complexité des titres liés au PIB ne s'applique aux prêts de gouvernement à gouvernement.

Une autre raison de se concentrer sur le secteur public réside dans le fait que la dette contractée auprès des créanciers publics constitue une source de financement public décisive pour la plupart des PMA. Elle est également susceptible de se développer. De nouvelles possibilités d'emprunt sont en effet apparues avec l'accroissement des prêts consentis par les pays émergents, et certains donateurs traditionnels émettent également davantage de prêts dans le cadre de leurs programmes d'aide⁹⁰. Il sera donc impératif de procéder ainsi de manière à maximiser les avantages pour le développement et de minimiser la vulnérabilité au surendettement.

Encadré 11. **Obligations liées au PIB : quel avantage pour les PMA ?**

Source : PNUD, Financement du développement tenant compte du risque, 2015

Le PNUD a récemment effectué une simulation des avantages potentiels d'une adoption de l'indexation sur le PIB pour la dette extérieure des PMA vis-à-vis des créanciers publics. Des résultats indicatifs ont démontré que les paiements du service de la dette sur la période de simulation 2003-2014 diminueraient de 7,95 pour cent. Ce résultat supposait que la *totalité* de la dette extérieure publique (concessionnelle et non concessionnelle, multilatérale et bilatérale) ait été indexée sur le PIB. Dans les pays en développement étudiés, c'est pour les PMA que les gains se sont révélés les plus importants. Le rapport a également examiné l'impact que l'indexation sur le PIB exercerait sur la capacité des gouvernements à rembourser leur dette et à adopter des politiques macroéconomiques

contracycliques. Les résultats ont démontré que les ratios service de la dette/RNB des pays se rapprochaient davantage de l'évolution de leur RNB, ce qui impliquerait une amélioration de leur capacité à rembourser leur dette⁹¹.

« En 2009, au plus fort de la crise financière mondiale, les pays en développement auraient vu les paiements du service de la dette portant sur la dette extérieure publique, en pourcentage du revenu national, chuter de 4,72 % à 2,10 % selon les estimations obtenues dans le cadre de notre exercice de simulation rétrospective, ce qui aurait laissé une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour mettre en œuvre des politiques contracycliques. »



Photo: Flore de Preneuf/Banque mondiale République démocratique du Congo

Globalement, l'impact financier d'une adoption de l'indexation sur le PIB dans le cadre de la simulation du PNUD est relativement faible pour les pays en développement, et les résultats sont très sensibles à la spécification de l'indexation au PIB ainsi adoptée. Toutefois, l'impact pour les emprunteurs pourrait être plus important si les PMA contractaient davantage de prêts auprès du secteur public à l'avenir (ce qui est probable). Les contrats pourraient également être définis au cas par cas pour les pays débiteurs afin de maximiser les avantages pour les emprunteurs à faible revenu.

Dans l'ensemble, les résultats laissent supposer que l'indexation sur le PIB peut améliorer les résultats en termes de gestion et de viabilité de la dette, améliorer la résistance aux chocs externes et aux ralentissements, et aider les États à mettre en œuvre des politiques contracycliques. Des travaux complémentaires sont nécessaires afin d'évaluer quelles structurations seraient les plus appropriées pour les PMA. Un accord conclu par les PMA et leurs partenaires de développement en vue d'étudier plus avant cette approche pourrait être l'un des principaux résultats de l'évaluation à mi-parcours de l'IPoA en faveur des PMA.

II. En cas de catastrophe...

En 2015, le petit État insulaire de la Grenade a restructuré environ 262 millions de US\$ d'obligations internationales et locales sur lesquelles il avait fait défaut en 2013⁹². Il a également rééchelonné un montant supplémentaire de 8 millions de US\$ de dette bilatérale, qui était dû aux créanciers du Club de Paris. Au moment de la restructuration de sa dette, la dette totale du secteur public de la Grenade était supérieure à 100 pour cent du PIB⁹³.

La récente restructuration de la dette de l'île était caractéristique de ces processus (en ce sens qu'il y a eu des négociations longues et complexes avec les créanciers)⁹⁴. La restructuration de la dette a toutefois introduit un élément novateur supplémentaire, notamment une clause dite « ouragan » qui pouvait permettre d'obtenir un moratoire sur les paiements de la dette en cas de catastrophe naturelle faisant des ravages sur l'ensemble de l'île⁹⁵. Le principe en est qu'un report du remboursement du service de la dette peut contribuer à garantir que des ressources soient disponibles rapidement pour investir dans les secours et la reconstruction, réduisant ainsi la

nécessité de contracter de nouvelles dettes et/ou d'attendre l'arrivée de l'aide internationale.

Pour la Grenade, cette caractéristique revêt une importance et un intérêt particuliers. En 2004, l'ouragan Ivan a dévasté la Grenade lors de ce qui fut l'une des pires catastrophes de toute l'histoire de l'île. Les dommages ont en effet été estimés à plus de 200 pour cent du PIB⁹⁶. Bien que l'aide internationale ait été considérable – aussi bien en ressources financières et qu'en ressources en nature – moins d'un an plus tard, l'ouragan Emily a frappé à son tour avant que l'île n'ait eu le temps de se remettre du premier choc. L'impact combiné de ces deux catastrophes – encore aggravé, plus tard, par la crise financière mondiale – a compromis la capacité du gouvernement de la Grenade à se rétablir, à reconstruire son économie et à assurer le service de sa dette.

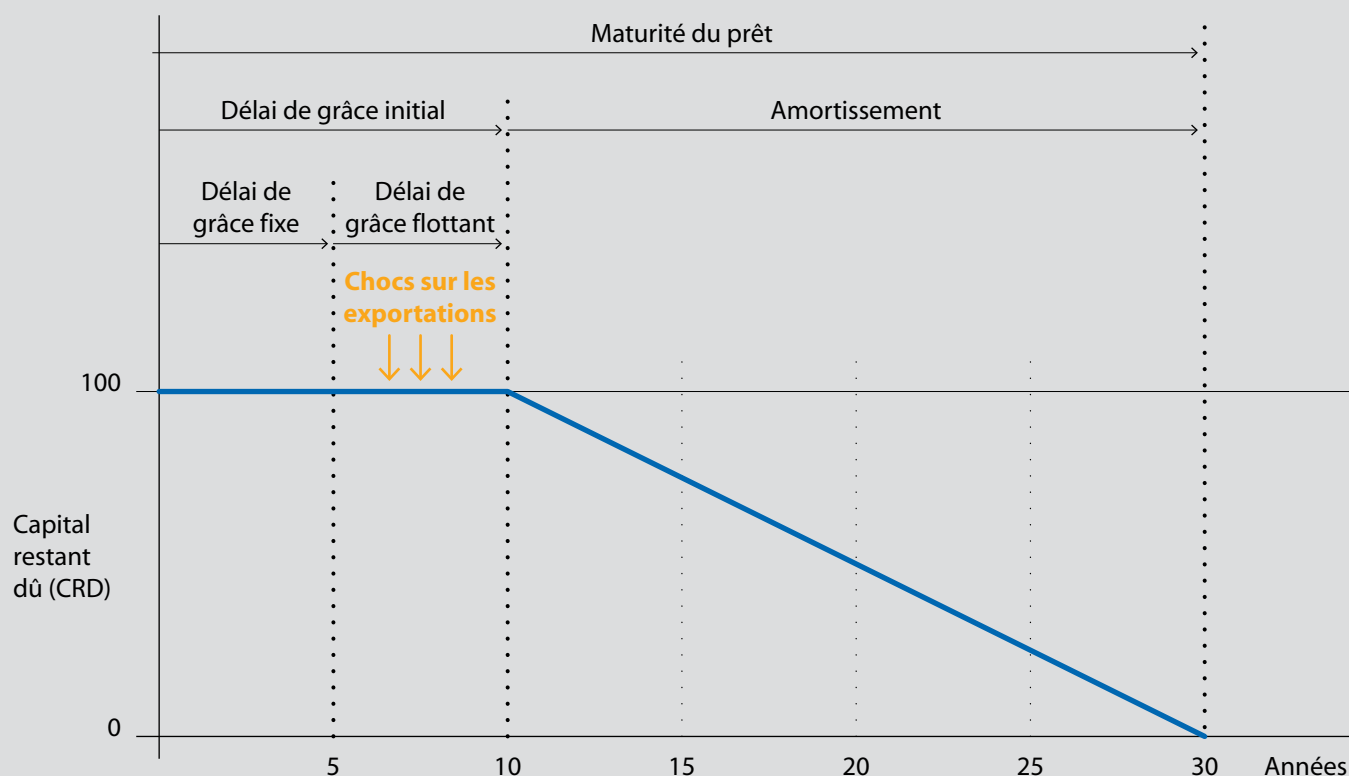
L'exemple de la Grenade illustre de quelle manière des mesures telles que les clauses

« ouragan » pourraient utilement aider les pays vulnérables à gérer plus efficacement les chocs. Ceux-ci comprennent, entre autres, les phénomènes météorologiques extrêmes. Les contrats de prêts dits « contracycliques » (PTCC) mis en œuvre par l'AFD constituent une autre variation sur ce thème.

En vertu des PTCC, il est convenu ex ante que le service de la dette sera *automatiquement* autorisé à diminuer ou à devenir nul lorsque des chocs extérieurs (mesurés d'une manière particulière, p. ex., par une baisse significative de la valeur des exportations ou par une augmentation du prix des importations) frappent un pays. Des études menées par l'AFD font apparaître que 70 pour cent des revenus des pays à faible revenu sont issus de produits primaires non transformés et que les recettes d'exportation découlant de ces produits fluctuent considérablement. Par exemple, entre 1970 et 2005, sur un échantillon de 24 pays à faible revenu, les recettes d'exporta-

Figure 7. Les prêts contracycliques dans la pratique

Source : AFD, 2013



tion ont fluctué de 42 à 205 pour cent par rapport à leur niveau moyen. Elles montrent également de quelle manière, dans 59 pour cent des cas, les crises de la dette dans les pays à faible revenu ont été précédées par une forme de choc sur les exportations⁹⁷.

L'idée fondamentale sous-jacente aux PTCC est de garantir que le service de la dette soit contracyclique. Cet instrument vise à renforcer la flexibilité *ex ante* pour les emprunteurs et à réduire ainsi la probabilité d'une crise de la dette. Cela permet d'éviter la nécessité d'une onéreuse restructuration *ex post* de la dette et peut également réduire le besoin de recourir à de nouvelles facilités de liquidités face aux chocs extérieurs.

Pour le pays débiteur, ces prêts présentent des avantages importants en termes d'automatisme (en n'impliquant aucune conditionnalité supplémentaire) et de prévisibilité (étant donné que les conditions dans lesquelles le service de la dette peut être suspendu sont fixées *ex ante*)⁹⁸. Pour les prêteurs, si le risque de défaut de paiement sur la dette est réduit, cela contribue à prévenir toutes pertes éventuelles sur leurs créances.

L'AFD a eu recours à ces instruments pour la première fois en 2007 et a élargi leur utilisation à six PMA jusqu'à présent - Burkina Faso, Madagascar, Mali, Mozambique, Sénégal et Tanzanie - pour des projets menés dans les domaines suivants : développement urbain et infrastructures routières ; électrification ; accès à l'eau et à l'assainissement ; éducation et formation professionnelle ; et sécurité alimentaire⁹⁹. Le total des PTCC mis en œuvre par l'AFD s'élève à ce jour à environ 300 millions d'euros (340 millions de US\$).

En vertu des dispositions du PTCC français, cet instrument remplace le prêt concessionnel classique sur 30 ans à 1 pour cent d'intérêt par un délai de grâce fixe (de dix ans) pour les prêts concessionnels similaires, mais avec un délai de grâce fixe plus court (de cinq ans) et un délai de grâce flottant (également de cinq ans) ; cette dernière trêve de paiement du service de la dette sur les remboursements du capital peut être utilisée automatiquement si le pays débiteur choisit de

le faire dans les cas où ses exportations de marchandises chutent de 5 pour cent ou davantage par rapport à la moyenne mobile des cinq années précédentes¹⁰⁰. Si les pays ne recourent pas à la trêve de remboursement du capital emprunté, pendant les dix premières années ils obtiennent l'équivalent en espèces.

Le Secrétariat du Commonwealth a proposé que ces instruments puissent être utilement mis en œuvre au profit des PEID vulnérables aux chocs, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et les chutes brutales du nombre de touristes¹⁰¹. Neuf PMA sont également des PEID (Comores, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu)¹⁰². Cet instrument a toutefois une applicabilité plus large au sein de l'ensemble des PMA en tant qu'outil permettant de réduire les risques et la vulnérabilité.

L'ampleur de cet avantage dépend toutefois de la manière dont ces dispositifs sont conçus, et en particulier les « déclencheurs » qui sont utilisés afin de déterminer à quel moment un moratoire sur les paiements du service de la dette peut intervenir (p. ex., quelle sera l'ampleur d'une catastrophe et comment elle sera mesurée, tout en gardant à l'esprit qu'il existe généralement des « décalages » de mesure), ainsi que le montant de la dette globale d'un pays qui bénéficie de ce genre de disposition. La question de l'*automatisme* est également importante ; les avantages offerts par ces dispositions sont renforcés si ces dernières sont automatiques, par rapport à une obligation de négocier avec chaque créancier individuel pendant une période de crise.

À l'avenir, l'une des difficultés majeures reste l'*ampleur* et la mesure dans laquelle les bailleurs de fonds publics (et peut-être même ceux du secteur privé) seraient prêts à envisager des contrats de prêt comportant ce genre de modalités en nombres suffisamment importants. Si le nombre de prêts consentis aux PMA augmente au cours des prochaines années, et si la fréquence et la gravité des chocs augmentent également, des mesures incitatives pourraient être mises en place afin de rendre leur utilisation plus générale.



Photo: Morgana Wingard/PNUD Libéria

III. AMÉLIORER L'ACCÈS DES PMA À LA BOÎTE À OUTILS FINANCIÈRE

Les PMA fournissent d'immenses efforts afin de surmonter les différents défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils sont confrontés. Beaucoup ont fait - et continuent de faire - de grands progrès. Et comme le démontre le présent rapport, de nombreux pays utilisent déjà un plus large éventail d'options de financement pour soutenir les investissements au titre de l'Agenda 2030. Le fait d'investir dans les PMA constitue une occasion non seulement d'encourager de meilleures conditions de vie pour le quasi-milliard de personnes qui habitent dans les PMA, mais peut également contribuer à la croissance économique et à la stabilité dans d'autres pays. Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon décrit ainsi l'investissement dans les PMA comme un processus profitant à tous.

Dans le présent rapport, nous avons examiné une sélection d'instruments de financement et étudié leur applicabilité aux PMA. Notre analyse a souligné plusieurs observations clés :

1. Les PMA doivent jouer un rôle moteur

Comme l'a démontré le présent rapport, le domaine du financement du développement est dynamique et diversifié. Il est important de souligner toutefois que de nouvelles opportunités et de nouveaux instruments de financement ne réduisent en rien l'importance des efforts constamment déployés par les PMA afin de renforcer la mobilisation des recettes domestiques et d'utiliser ces ressources avec plus d'efficacité et de transparence. Les ressources nationales représentent toujours la

source la plus importante et la plus stable de financement du développement durable. Des progrès sont nécessaires pour élargir la couverture fiscale, rendre les systèmes fiscaux plus équitables, mieux exploiter les recettes issues de l'extraction des ressources naturelles, réorienter les subventions publiques au profit des activités présentant des effets externes positifs, réduire les sorties de capitaux illicites, renforcer la responsabilisation et améliorer l'efficacité des dépenses en général. La disponibilité – et le recours à – de nouvelles options de financement sont peu susceptibles d'améliorer la performance des pays dont la gouvernance et les capacités institutionnelles sont faibles. Les PMA doivent faire en sorte que l'ensemble du financement soit aligné sur les stratégies nationales de développement et les secteurs prioritaires, et qu'il contribue à leur réussite.

2. L'APD reste importante pour les PMA

Le fait d'étendre de nouveaux modes de financement aux PMA ne remplace pas les efforts déployés par les bailleurs de fonds afin d'honorer en priorité leurs engagements au titre de l'aide envers ces pays. La baisse du montant de l'APD allouée aux PMA doit être inversée de toute urgence. L'APD reste une source vitale et stable de financement extérieur pour la plupart des PMA et restera une contribution essentielle à la réalisation du nouveau programme de développement durable. Elle demeure une ressource précieuse contribuant à financer les services sociaux essentiels et – comme l'a démontré le présent rapport – permettant de catalyser des ressources supplémentaires auprès des secteurs public et privé. L'aide publique et le financement des prêts ont également joué un rôle contracyclique important à la suite de la crise financière de 2008. Les efforts visant à renforcer l'efficacité de l'aide doivent également se poursuivre¹⁰³.

3. La croissance économique est une condition *sine qua non* pour que les efforts

des PMA puissent stimuler les revenus, réduire la pauvreté, renforcer les investissements et créer davantage d'emplois

Les conditions économiques mondiales constituent un facteur important. Malgré les possibilités offertes par un environnement plus dynamique et sophistiqué entourant le financement du développement, celles-ci ne seront pas suffisantes dans un contexte marqué par une croissance mondiale qui reste faible et des conditions économiques générales incertaines. Le ralentissement économique actuellement constaté dans de nombreuses économies développées et émergentes continue de peser sur les PMA, qui connaissent une baisse de la demande pour leurs exportations (et une baisse des prix de ces mêmes exportations), un recul des aides reçues et un ralentissement des investissements. La croissance des économies en développement a ralenti non seulement au point de retrouver son rythme le plus faible depuis la crise financière de 2008, mais aussi de retomber à un niveau inférieur à la tendance enregistrée au cours des deux décennies ayant précédé la crise. Cela souligne l'importance d'améliorer la coordination des politiques macroéconomiques au niveau international, en vue de stimuler la demande et de soutenir des activités « à forte croissance », en portant une attention particulière sur les pays en développement.

4. La soutenabilité de la dette doit rester au premier plan

À mesure que les pays intensifient leurs efforts en vue d'atteindre les ODD, les différents types d'instruments de prêt sont susceptibles d'être de plus en plus utilisés. Cela est également probable dans un contexte où les pays évoluent vers le statut de pays à revenu intermédiaire et accèdent à de nouvelles formes de financement (souvent par emprunt). La difficulté consiste à utiliser efficacement cet endettement dans des PMA à risque. Bien qu'il soit positif que les instruments et outils financiers se soient multipliés et perfectionnés, cela se traduit également par

le fait que les pays ont davantage de difficultés à déterminer quels instruments leur conviennent le mieux, dans quelles circonstances les utiliser et quelles politiques d'emprunt ils doivent adopter afin de s'assurer que leur dette reste soutenable. Les analyses effectuées par les institutions de Bretton Woods sur la soutenabilité de la dette peuvent être utiles, mais une assistance technique visant à aider les pays à déterminer les avantages et les inconvénients des différentes options de financement sera essentielle. Le financement doit, par ailleurs, soutenir les stratégies et les priorités nationales en matière de développement. Les instruments qui déplacent (du moins en partie) le risque de l'emprunteur vers le prêteur peuvent présenter un intérêt particulier pour les PMA, à l'instar des prêts indexés sur le PIB et des instruments de PTCC, et pourraient alors être généralisés.

5. Les outils de financement permettant de réduire la vulnérabilité sont une composante essentielle de la « boîte à outils » financière

La vulnérabilité aux chocs et aux tensions est omniprésente dans les PMA. Les ressources sont, par définition, plus « abondantes » en période de prospérité économique qu'en période de difficulté économique, en ce sens qu'elles sont procycliques. Les instruments financiers susceptibles de fournir des ressources d'une manière contracyclique (comme les contrats d'indexation sur le PIB et de type contracyclique) seront donc utiles aux pays qui sont particulièrement exposés à la volatilité et aux chocs. Le problème est que certains des instruments ayant le potentiel d'aider les pays à mieux gérer les risques, y compris les obligations liées au PIB, doivent encore être développés à grande échelle. Les PMA peuvent éprouver des réticences particulières à adopter des instruments que d'autres doivent encore utiliser régulièrement. Cependant, la vulnérabilité particulière des PMA fait de l'utilisation de ces types d'instruments financiers non seulement un complément utile, mais aussi une nécessité absolue. Les finances

publiques et les bailleurs de fonds publics assument une responsabilité dans la facilitation et le soutien du déploiement d'un plus grand nombre d'options de financement « tenant compte du risque ».

6. Le risque (à la fois réel et perçu) représente une contrainte majeure pour les PMA et doit être réduit

Un risque élevé réel et/ou perçu comme tel (et lié à des obstacles informationnels, techniques, réglementaires et autres) peut augmenter les coûts de financement et signifie que les pays concernés doivent fournir aux investisseurs des rendements potentiellement très élevés pour attirer et sécuriser l'investissement privé. Les économies avancées et émergentes présentant un profil de rendement plus favorable et ajusté en fonction des risques, ainsi que des antécédents plus anciens dans les projets de développement durable, attirent déjà la part du lion des investissements, et peuvent continuer de le faire durant les années à venir. Les interventions publiques peuvent et doivent jouer un rôle crucial dans la réduction et le déplacement des risques d'investissement que les acteurs privés ne peuvent/veulent pas assumer. Les partenaires publics de développement bilatéraux et multilatéraux des PMA ont un rôle essentiel à jouer lors des différentes étapes du cycle de projet ; ils se doivent d'atténuer les risques, de gérer les rendements prévus et de démontrer la viabilité des marchés. Par exemple, les ressources publiques peuvent être notamment utilisées pour : fournir une assistance technique et d'autres services de conseil ; absorber les coûts de transaction et de préparation des projets ; servir de levier ; soutenir l'innovation et la prise de risque ; compléter les rendements ; offrir une garantie contre les évolutions de marché et les phénomènes catastrophiques imprévus ; limiter les risques de pertes en période de baisse conjoncturelle ; éliminer les déficits de financement ; fournir des incitations favorisant les bonnes performances ; et améliorer la solvabilité. Des outils tels que la méthodologie du PNUD intitulée *Atténuation des risques*



Photo: Curt Carnemark/Banque mondiale Bangladesh

des investissements dans les énergies renouvelables offrent un cadre permettant d'aider les décideurs à choisir des instruments publics permettant de promouvoir l'investissement dans les énergies renouvelables au sein des pays en développement. Cette méthodologie reconnaît que les obstacles à l'investissement dans les énergies renouvelables varient suivant les lieux et les technologies. Le fait d'avoir différentes dotations en ressources, conditions de marché et objectifs nationaux de développement signifie également qu'il n'existe pas de combinaison universelle d'instruments publics meilleure qu'une autre. Le cadre du PNUD aide les décideurs et les planificateurs à choisir la combinaison optimale d'instruments, ce qui peut inclure des instruments de réduction des risques tels que des garanties, ainsi que des incitations financières directes telles que des subventions¹⁰⁴.

7. Le développement des capacités est essentiel pour une utilisation efficace de la boîte à outils financière

Le renforcement des capacités est un besoin caractéristique des PMA. Les résultats en matière de développement ne seront durables et intégrés dans le temps qu'à condition que les capacités locales soient renforcées. Les acteurs locaux (publics et privés) ont une meilleure

compréhension des possibilités locales, ainsi que des risques. L'utilisation d'instruments financiers, tels que des garanties et les prêts en monnaie locale, sera plus efficace si elle s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges visant à renforcer les capacités locales. Le soutien aux entités locales, aux opérateurs et à d'autres acteurs constitue également une priorité du Programme d'action d'Addis-Abeba¹⁰⁵.

8. Utiliser les financements pour générer des « avantages connexes »

Les PMA et leurs partenaires de développement peuvent utiliser différents instruments de financement de façons plus intelligentes, afin d'offrir simultanément des avantages dans plusieurs secteurs. Par exemple, comme le démontre l'encadré 6, des outils de mixage sont utilisés en Amérique centrale afin de fournir un accès au financement aux petites entreprises qui intègrent la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité dans leurs activités. Ce genre d'initiative offre non seulement des avantages environnementaux précieux, mais permet également de réduire la pauvreté, de créer des moyens de subsistance et de renforcer les capacités des acteurs privés locaux, y compris les banques et les petites entreprises.

9. Tous les PMA ne sont pas identiques

Certains de ces instruments et stratégies sont plus susceptibles d'être utilisés dans des grands pays dont les populations et les marchés sont plus importants, les programmes mis en œuvre dans les pays plus petits et/ou plus risqués étant moins attrayants. Il existe une difficulté particulière en ce qui concerne le financement des projets à petite échelle, qui peuvent rarement être reproduits à grande échelle et occasionner des coûts administratifs importants pour les investisseurs publics et/ou privés. Les bailleurs de fonds publics ont la responsabilité de veiller à ce que tous les pays aient accès au financement dont ils ont besoin, selon des modalités et des conditions qui leur conviennent.

10. L'échange d'informations et de connaissances est essentiel à la réussite

Dans de nombreux cas, les PMA et leurs partenaires de développement possèdent une connaissance limitée de certains instruments financiers et des avantages susceptibles de découler de leur utilisation. Cela permet d'expliquer pourquoi certaines innovations

ne dépassent pas un stade de développement relativement faible. Les pays en développement et les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux du développement ont un rôle à jouer dans le partage des enseignements tirés de leur expérience. Des plateformes de coordination formelles et informelles peuvent être utilisées pour soutenir la connaissance, la sensibilisation, le développement des capacités et les échanges d'expériences sur ces instruments financiers. Le dialogue politique avec les gouvernements peut favoriser un environnement propice à l'investissement public et privé. Les organismes des Nations Unies, telles que le PNUD, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Bureau du Haut-Représentant pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les PEID (OHRLLS), peuvent jouer un rôle de soutien à cet égard. De nouveaux outils, tels que les solutions de financement pour le développement durable de la plateforme Internet du PNUD, Sustainable Development Solutions Network, fournissent aux décideurs des informations utiles ainsi que des conseils sur différents instruments financiers destinés au développement durable.

Encadré 12. Solutions de financement pour le développement durable : la boîte à outils du PNUD

Source : PNUD

Les décideurs politiques ont une tâche importante à effectuer dans le cadre du financement de l'Agenda 2030, à savoir la conception de solutions de financement visant à attirer et à orienter les investissements vers des régions où il est possible d'obtenir un plus grand nombre d'avantages connexes et d'effets multiplicateurs. La boîte à outils en ligne du PNUD fournit des conseils sur l'examen et l'opérationnalisation de ces solutions de financement qui peuvent permettre la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable.

La plateforme comprend plusieurs instruments, tels que des mixages, des obligations à impact sur le développement, des obligations vertes, des fonds d'affectation spéciale, des fonds d'encouragement, des garanties, des investissements d'impact et encore bien d'autres. Elle décrit leur potentiel, leur faisabilité, leurs avantages et inconvénients, ainsi que leurs risques et caractéristiques. Elle présente également des études de cas et renvoie vers plusieurs sources externes, y compris des documents d'apprentissage en ligne et d'orientation avancée, le cas échéant¹⁰⁶.



Annexes statistiques

Figure 8. Allègement de la dette dans les PMA au titre de l'initiative en faveur des PPTE et de l'IADM*
En millions de US\$; situation à la fin août 2015

Source : adaptation, par les auteurs, du document de la Banque mondiale et du FMI intitulé « Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) » — Mise à jour statistique de mars 2016

Pays	Allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des PPTE	Allègement de la dette au titre de l'IADM	Total
Afghanistan	1 280	39	1 319
Bénin	460	1 115	1 575
Burkina Faso	930	1 185	2 115
Burundi	1 366	88	1 454
Comores	136	77	213
Congo (Rép. démocratique du)	15 222	1 047	16 269
Éthiopie	3 275	3 279	6 554
Gambie	112	375	487
Guinée	800	958	1 758
Guinée-Bissau	790	124	914
Haïti	213	964	1 176
Libéria	4 600	261	4 861
Madagascar	1 900	2 386	4 286
Malawi	1 628	1 567	3 195
Mali	895	1 948	2 843
Mauritanie	1 100	869	1 969
Mozambique	4 300	2 026	6 326
Niger	1 190	1 042	2 232
Ouganda	1 950	3 502	5 452
République centrafricaine	804	294	1 098
Rwanda	1 316	499	1 814
Sao Tomé-et-Principe	263	59	323
Sénégal	850	2 445	3 295
Sierra Leone	994	656	1 650
Tanzanie	3 000	3 821	6 821
Tchad	260	792	1 052
Togo	360	706	1 066
Zambie	3 900	2 749	6 649
Total	53 894	34 873	88 766

Eritrea, Somalia, Sudan⁺

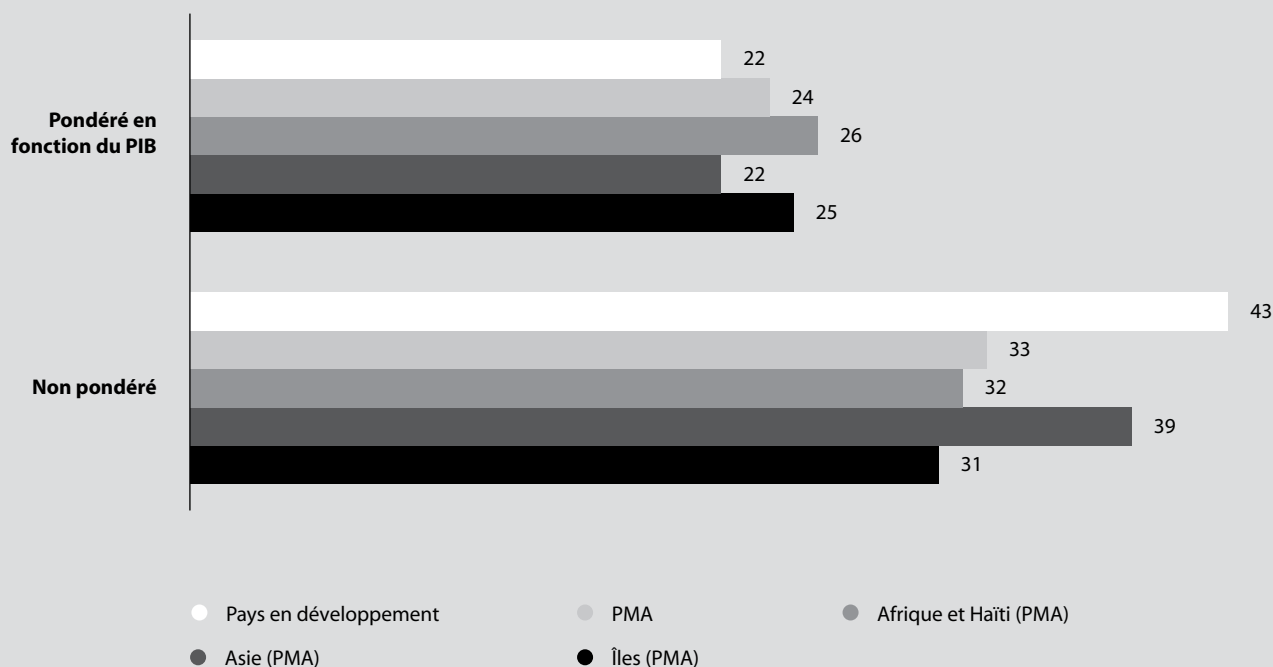
* Allègement de la dette consenti dans l'hypothèse d'une pleine participation des créanciers.

⁺ Le pays n'a pas encore entamé le processus d'admissibilité à l'allègement de la dette.

Figure 9. Dette extérieure des PMA, en % du PIB

Source : calculs effectués par les auteurs à partir du document de la Banque mondiale intitulé

« Les indicateurs de développement dans le monde », consulté en décembre 2015



Encadré 13. L'atelier de Paris sur le financement du développement et "le rendement escompté du capital"

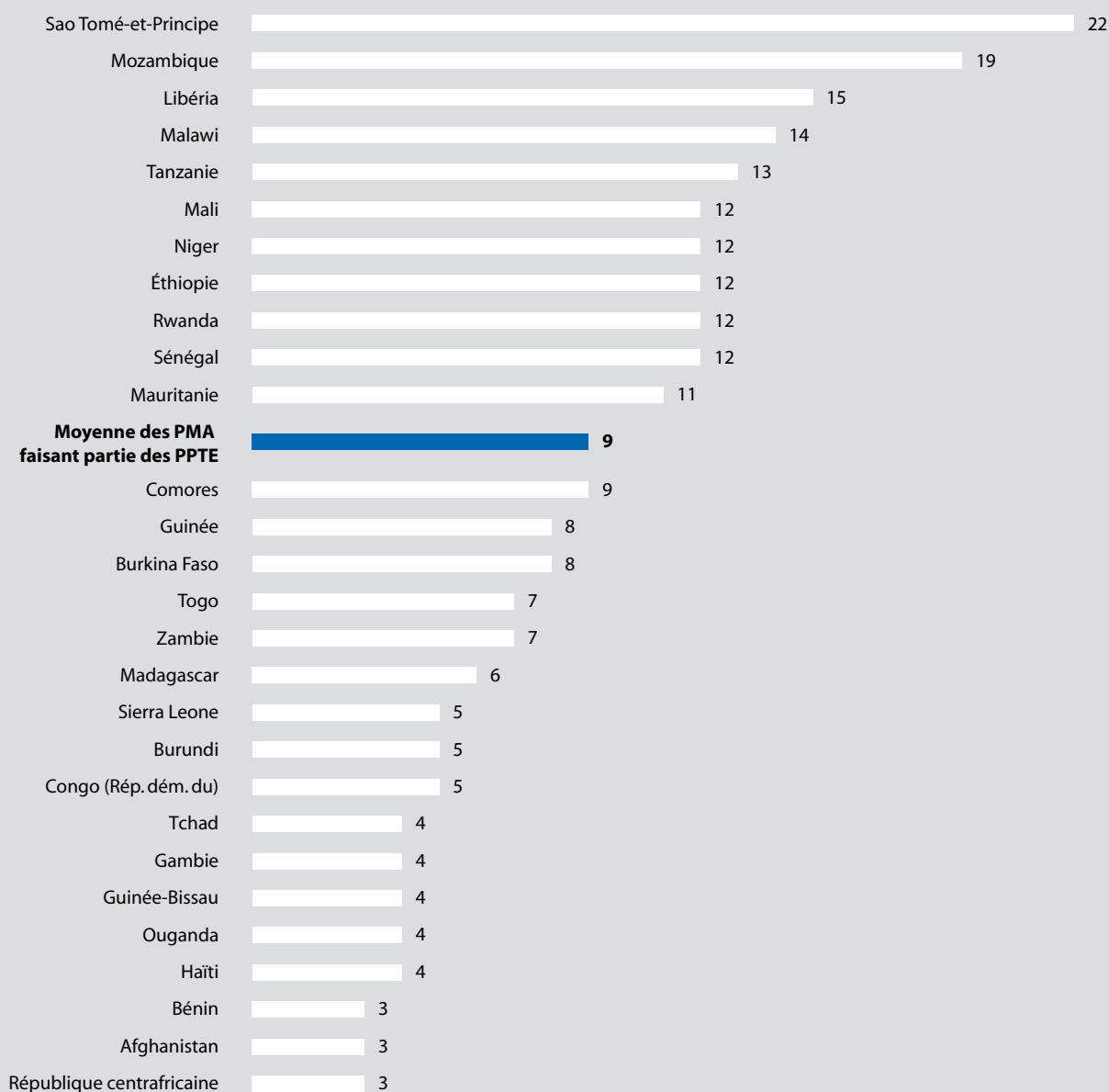
Pour lancer la préparation du présent rapport, le 7 mars 2016 l'AFD et le PNUD ont organisé un atelier sur le financement du développement. L'atelier a réuni quelques quarante experts provenant d'agences de l'ONU, de pays moins avancés, de banques de développement, du secteur privé, de « think tanks » et d'administrations internationales et françaises.

L'atelier exprima deux préoccupations principales :

1. le financement du développement doit répondre précisément à la demande locale ; et
2. les pays moins avancés sont pénalisés par la perception, parfois exagérée, qu'ont les investisseurs des risques encourus. De surcroît, un représentant du secteur privé fit valoir que le développement nécessitait l'amélioration des incitations à l'investissement. Le présent rapport s'efforce de refléter les préoccupations de l'atelier en faisant spécifiquement référence au concept de rendement escompté du capital.

Figure 10. Dépenses allouées à la réduction de la pauvreté dans les PMA

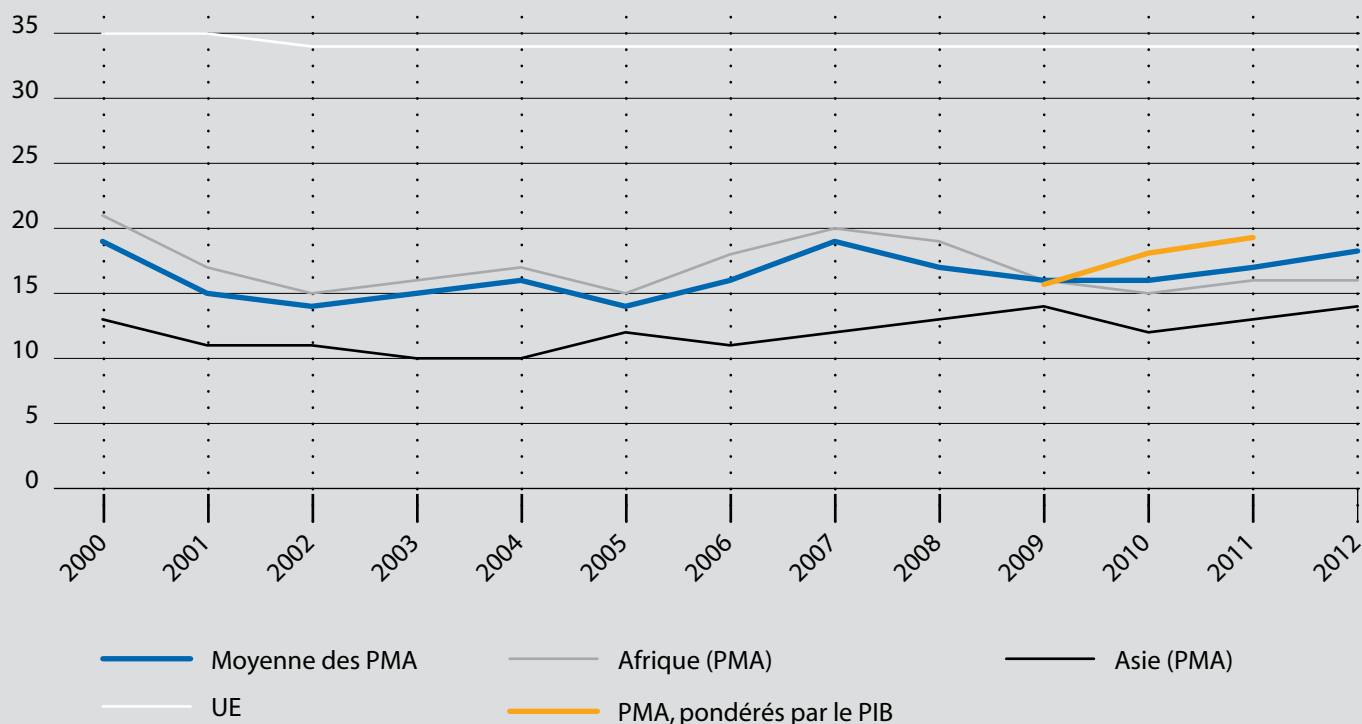
Source : adaptation, par les auteurs, du document de la Banque mondiale et du FMI intitulé « Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI), Statistical Update », mars 2016



Toutes les données sont de 2014, sauf pour les Comores (2011), le Mozambique, la République centrafricaine (2012) et Sao Tomé-et-Principe (2013)

Figure 11. Revenus, hors subventions (en % du PIB), PMA*

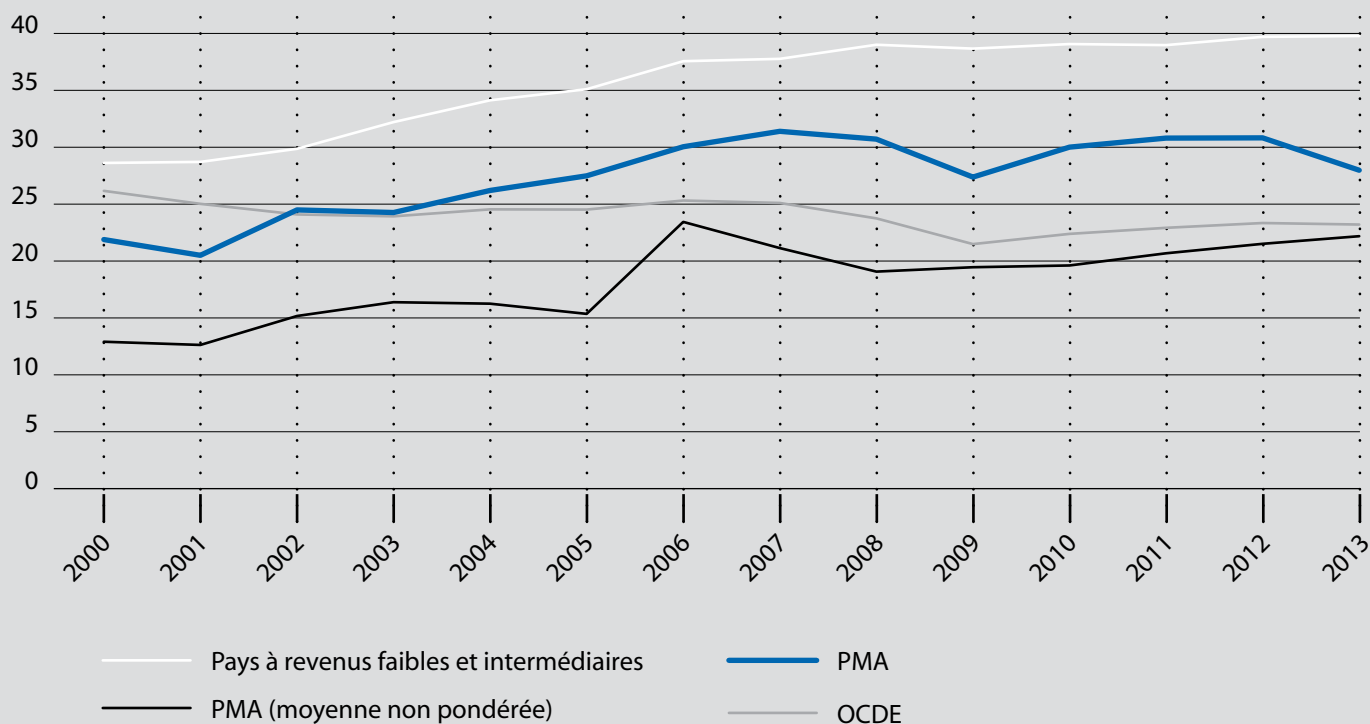
Source : calculs effectués par les auteurs à partir du document de la Banque mondiale intitulé « les indicateurs de développement dans le monde », consulté en décembre 2015



* Données disponibles pour un nombre limité de PMA (20 environ)

Figure 12. Taux d'épargne brute* dans les PMA

Source : calculs effectués par les auteurs à partir du document de la Banque mondiale intitulé « Les indicateurs de développement dans le monde », consulté en décembre 2015



* L'épargne brute correspond au RNB moins la consommation totale, plus les transferts nets.

Figure 13. APD nette reçue (en % du RNB)

Source : calculs effectués par les auteurs à partir du document de la Banque mondiale intitulé « Les indicateurs de développement dans le monde », consulté en décembre 2015

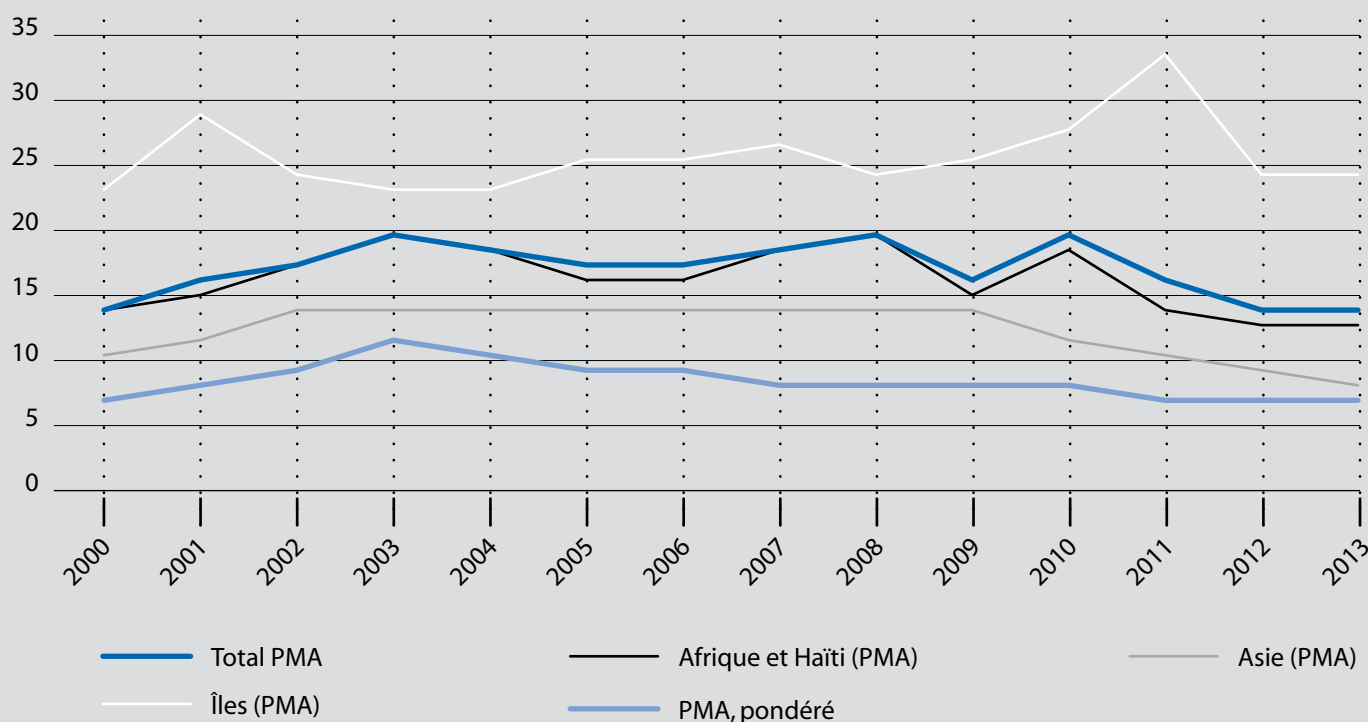
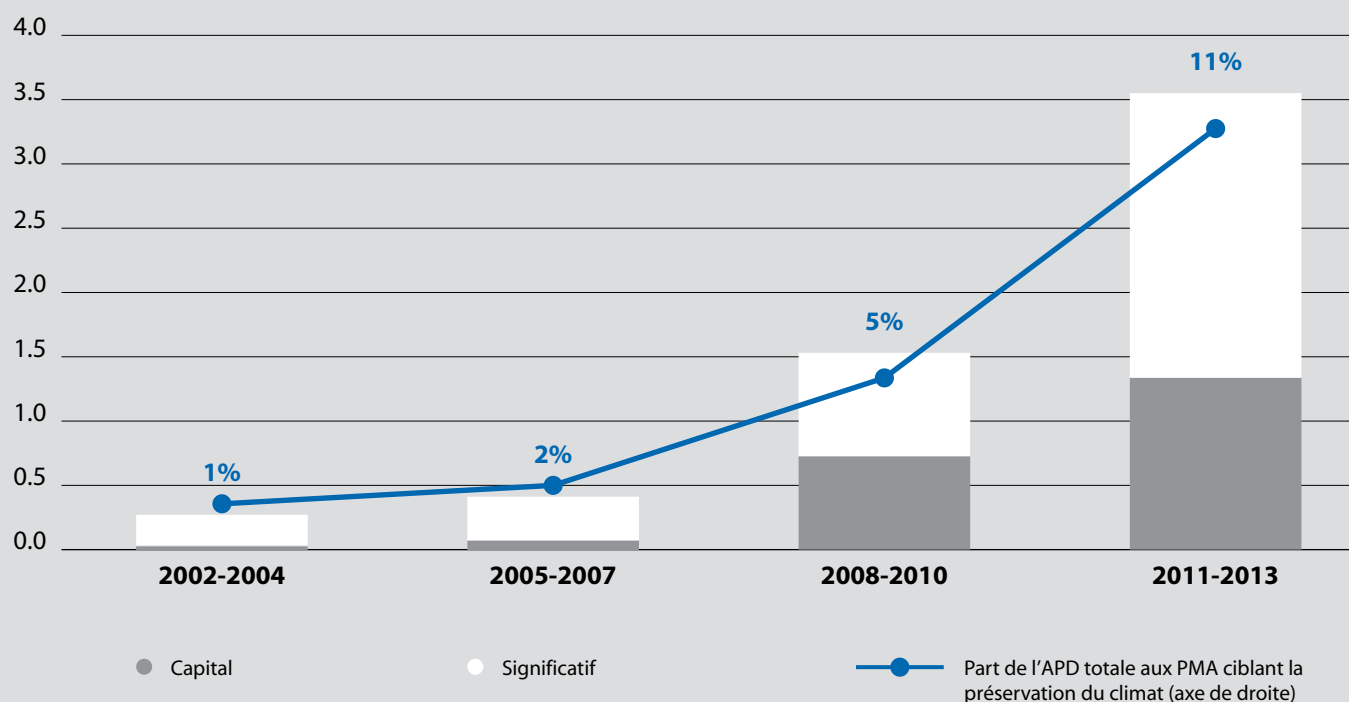


Figure 14. Évolution de l'APD bilatérale liée au climat octroyée aux PMA, moyennes sur trois ans 2002-2013, engagement bilatéral, en millions de US\$, prix constants 2013

Source : OCDE, 2015



Remarques : le graphique ci-dessus présente une évolution à partir des moyennes calculées sur trois ans afin de lisser les fluctuations émanant des grands projets pluriannuels programmés et engagés lors d'une année donnée, tels que ceux observés en 2010. Pour les deux graphiques, l'indication du marqueur d'atténuation est devenue obligatoire en 2007, et le marqueur d'adaptation n'a été introduit qu'en 2010 ; les données relatives à l'APD totale liée au climat des années antérieures ont principalement trait à l'atténuation et sont donc sous-estimées. Source : OCDE – statistiques du CAD (2015)

Figure 15. Investissements directs étrangers par habitant : PMA vs pays en développement, US\$

Source : CNUCED, 2016

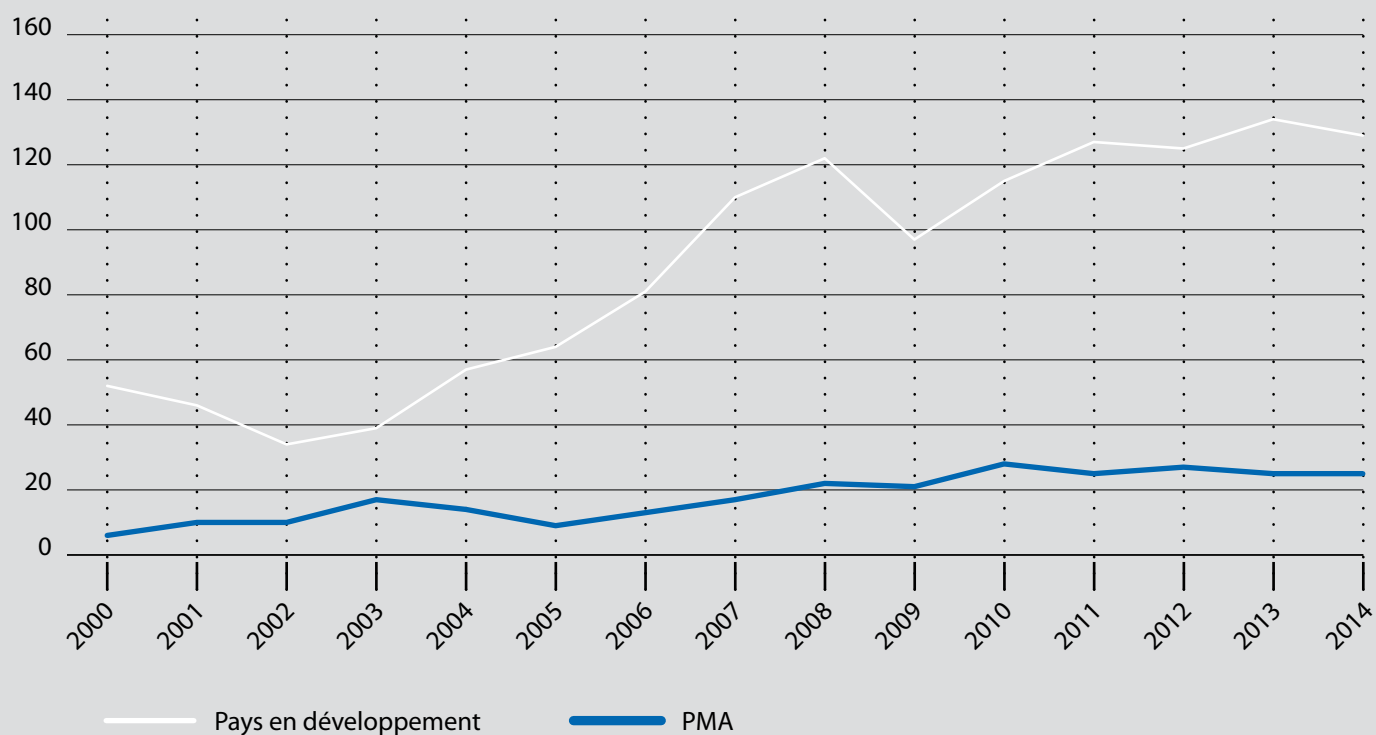


Figure 16. **Versements par habitant, PMA, 2014, US\$**

Source : CNUCED, 2016

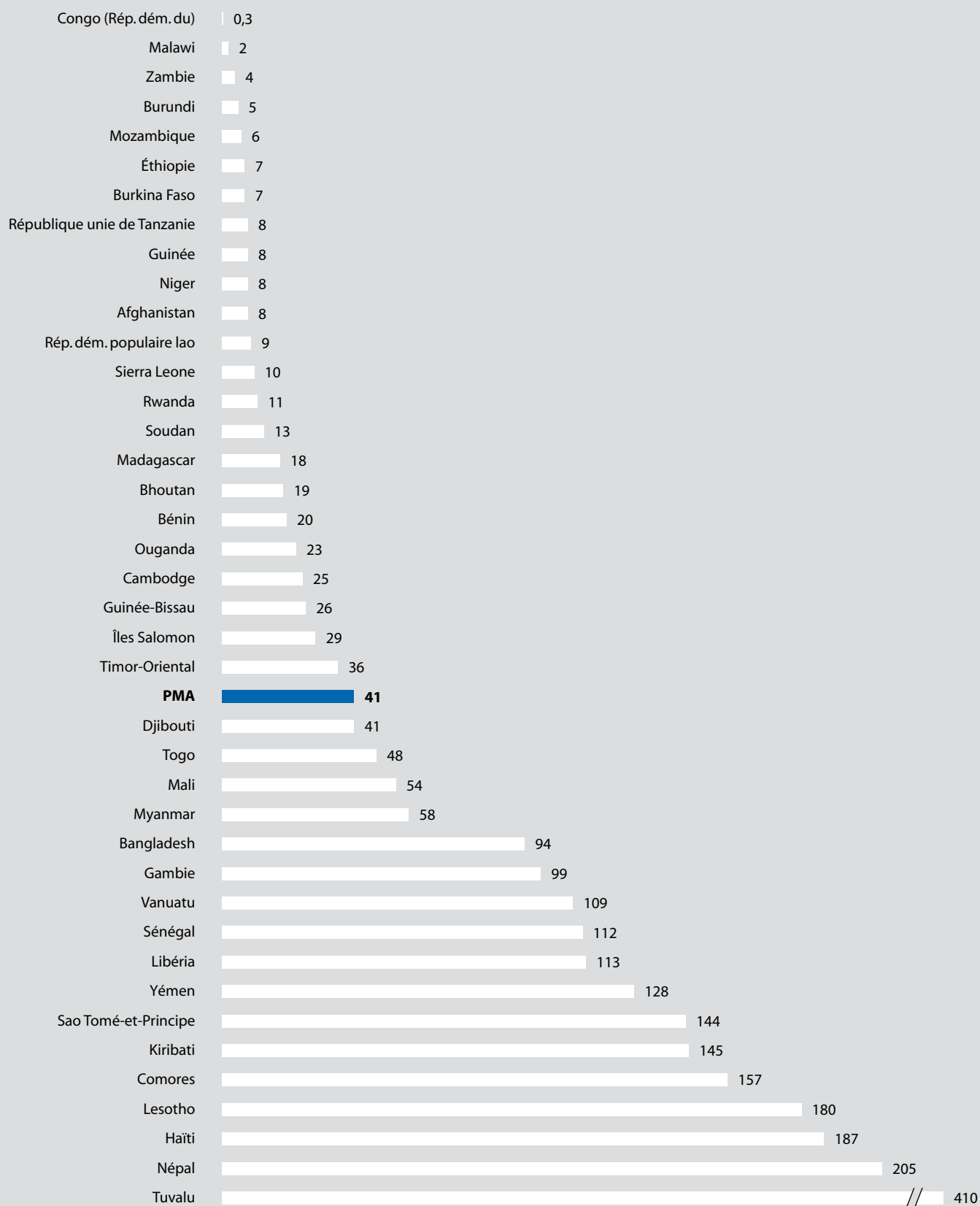




Photo: Eric Miller/Banque mondiale Mozambique

Références

AFD et Groupe de la Banque mondiale, « Relever les défis de la stabilité et de la sécurité en Afrique de l'Ouest », 2015 :

http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PRESSE/Evenements/RENCONTRES%20DU%20DEVELOPPEMENT/Summary%20Edition_ChallengeOfStability-SecurityInWAfrica.pdf

AFD, « Prêts contracycliques : l'expérience de l'AFD », 2013

AFD, L'AFD au Cambodge : <http://www.afd.fr/home/pays/asie/geo-asie/cambodge>

Alliance des petits États insulaires (AOSIS) : <http://aosis.org/members/>

BAD, Programme d'obligations vertes :

www.afdb.org/en/topics-and-sectors/-/initiatives-partnerships/green-bond-program/portfolio-selection/

Banque asiatique de développement : Obligations vertes : www.adb.org/site/investors/adb-green-bonds

Banque asiatique de développement, « Green Bond Framework », 2015 :

www.adb.org/sites/default/files/adb-green-bond-framework-presentation.pdf

Banque asiatique de développement, « Inaugural ADB Green Bond to Drive More Funds to Climate Change Projects », 2015 :

www.adb.org/news/inaugural-adb-green-bond-drive-more-funds-climate-change-projects

Banque des règlements internationaux : www.bis.org/statistics/secstats.htm

Banque mondiale et FMI, « Le cadre de viabilité de la dette établi conjointement par la

Banque mondiale et le FMI pour les pays à faible revenu » :

<https://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/jdsff.htm>

Banque mondiale et FMI, Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI), Statistical Update, mars 2016 :

<https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2016/031516.pdf>

Banque mondiale, « IDA's Non-Concessional Borrowing Policy: Review and Update », 2015 : <https://www.worldbank.org/ida/papers/non-concessional-borrowing/NCBPOct2015.pdf>

Banque mondiale, « Les indicateurs de développement dans le monde »

Banque mondiale, « Perspectives économiques mondiales », 2016 (en anglais) : <https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/GEP/GEP2016a/Global-Economic-Prospects-January-2016-Global-Outlook.pdf>

BEI, « Obligations climatiquement responsables, 2007-2014 » (en anglais) : www.eib.org/attachments/fin/projects-supported-by-cabs.pdf

Blanchard, Olivier, Mauro, Paolo et Acalin, Julio, « The case for growth-indexed bonds in advanced economies today », 2016 : <http://voxeu.org/article/case-growth-indexed-bonds>

Caliari, Aldo, « Investing in the SDGs: Whose Business? », 2015 : [http://www.unrisd.org/UNRISD/website/newsview.nsf/\(httpNews\)/421C59BC94DD956AC1257EA500394B82?OpenDocument](http://www.unrisd.org/UNRISD/website/newsview.nsf/(httpNews)/421C59BC94DD956AC1257EA500394B82?OpenDocument)

Centre de nouvelles de l'ONU, « Haiti: senior official says cholera outbreak needs 'urgent attention' », 2015 : <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=50867#.VwaLv8d9F4s>

CERES, « Green Bond Principles, 2014. Voluntary Process Guidelines for Issuing Green Bonds » : www.ceres.org/resources/reports/green-bond-principles-2014-voluntary-process-guidelines-for-issuing-green-bonds/view

Club de Paris, Grenade - Traitement de la dette, 19 novembre 2015 : <http://www.clubdeparis.org/fr/traitements/grenade-19-11-2015/fr>

CNUCED, « Rapport 2014 sur les pays les moins avancés - Croissance et transformation structurelle : un programme de développement pour l'après-2015 », 2014 : http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/ldc2014_fr.pdf

CNUCED, « Rapport 2015 sur les pays les moins avancés - Transformer les économies rurales », 2015 : http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/ldc2015overview_fr.pdf

Commission européenne, « Instruments financiers innovants (mixage) » : http://ec.europa.eu/europeaid/policies/instruments-financiers-innovants-mixage_fr

Conceição, Pedro, « Accommodating New Actors and New Purposes in International Cooperation: The Growing Diversification of Financing Mechanisms », 2006. In : Kaul, Inge, et Conceição, Pedro, « The New Public Finance: Responding to Global Challenges », 2006 : <http://web.undp.org/thenewpublicfinance/pdfs/inventory.pdf>

Dalberg, AFD, CitiFoundation, « Innovative Financing for Development: Scalable Business Models that Produce Economic, Social and Environmental Outcomes », 2012 : http://www.citifoundation.com/citi/foundation/pdf/innovative_financing_for_development.pdf

Debt Relief International, « Input to Revision of the Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries », 2015

Easterly, « William, How the Millennium Development Goals are Unfair to Africa ». World Development 37 (1), 2009

EU-AITF : <http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net/>

EURODAD, « A Joint Submission to the World Bank and IMF Review of HIPC and Debt Sustainability », 2002 :

http://www.eurodad.org/uploadedfiles/whats_new/reports/eurodad_debtsustainability_hipcreview.pdf

EURODAD, « STILL MISSING THE POINT: Unpacking the new World Bank/IMF debt sustainability framework for low-income countries », 2005 :

http://eurodad.org/uploadedfiles/whats_new/reports/eurodad%20wb%20and%20imf%20still%20missing%20the%20point.pdf

FEM : <https://www.thegef.org/gef/>

Ferdi, « Financer le développement durable - Réduire les vulnérabilités »

(disponible en ligne en anglais uniquement), 2015 :

http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/fichiers/ferdi_-_financing_development-web-2_0.pdf

Fitch Ratings, « Sovereign Credit Ratings and Least Developed Countries », 2014 :

<http://unohrrls.org/custom-content/uploads/2014/12/FitchRatingsOlu-SonolaCharles-Seville.pdf>

FMI, « IMF Establishes a Catastrophe Containment and Relief Trust to Enhance Support for Eligible Low Income Countries Hit by Public Health Disasters », 2015 :

<http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2015/pr1553.htm>

FMI, « List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries », 2016 :

<https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf>

FMI, « World Economic Outlook: Subdued Demand, Diminished Prospects », 2016 :

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2016/update/01/>

Fonds vert pour le climat : <http://www.greenclimate.fund/home>

FPPI : <http://www.nepad-ippf.org/about-ippf/>

GAVI : L'Alliance du vaccin : <http://www.gavi.org/fr/>

GIIN : <https://thegiin.org/impact-investing>

Gouvernement de la Grenade, « Grenada and its Bondholders reach agreement in principle on the key financial terms for restructuring », 2015 :

http://www.gov.gd/egov/news/2015/apr15/08_04_15/item_2/grenada-bondholders-agreement-principle-financial-terms-restructuring.html

Groupe de la Banque mondiale, « Financial Innovation to Meet Borrower Needs », 2015 :

http://treasury.worldbank.org/bdm/pdf/Handouts_Finance/FinancialProductInnovation-Timeline.pdf

Groupe de la Banque mondiale, « From Billions to Trillions: Transforming Development Finance. Post-2015 Financing for Development: Multilateral Development Finance », avril 2015 : [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMINT/Documentation/23659446/DC2015-0002\(E\)FinancingforDevelopment.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMINT/Documentation/23659446/DC2015-0002(E)FinancingforDevelopment.pdf)

Groupe de la Banque mondiale, « Grenada: A Nation Rebuilding An assessment of reconstruction and economic recovery one year after Hurricane Ivan », 2005 : http://siteresources.worldbank.org/INTLACREGTOPHAZMAN/Resources/grenada_rebuilding.pdf

Groupe de travail de l'Équipe spéciale des Nations Unies sur le financement du développement durable, chapitre 4, « Public support to private investment for sustainable development: challenges and opportunities, with emphasis on the environmental pillar », 2013 : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2111Chapter%204-public%20support%20to%20private%20investment.pdf>

IFFIm, voir : <http://www.iffim.org/>

IMF, « Allégement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) », 2016 : <https://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/hipcf.htm>

IMF, « Reviving the Case for GDP-Indexed Bonds », 2002 : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/pdp/2002/pdp10.pdf>

IMF, « The End of an Era? The Medium- and Long-term Effects of the Global Crisis on Growth in Low-Income Countries », 2010 : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2010/wp10205.pdf>

IMF, Consultations sur la Grenade au titre de l'article IV, 2015 : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15333.pdf>

IMF, Consultations sur Vanuatu au titre de l'article IV, 2015 : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15149.pdf>

Initiative des marchés financiers africains : www.africanbondmarkets.org

Initiative pour des obligations climatiques : www.climatebonds.net

Initiative pour des obligations climatiques, « Bonds and Climate Change: The State of the Market », 2015 : www.climatebonds.net/files/files/CBI-HSBC%20report%2010Nov%20JG.pdf

Initiative sur les liens entre la santé et l'environnement (HELI), « Environment and health in developing countries: Emerging issues and trends » : <http://www.who.int/heli/risks/ehindevcoun/en/index1.html>

Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, « World Risk Report », 2014 : <http://ehs.unu.edu/news/news/world-risk-report-2014.html#info>

Kaul, Inge et Conceição, Pedro, « The New Public Finance: Responding to Global Challenges », 2006

Ladd, Paul, et Conceição, Pedro, « SDGs, FfD and Every Single Dollar in the World », 2015 : <http://www.ipsnews.net/2015/07/opinion-sdgs-ffd-and-every-single-dollar-in-the-world/>

LAFCo : <http://www.lendingforafricanfarming.com/>

OCDE et le Forum économique mondial, « A How-To Guide for Blended Finance », 2015 : http://www3.weforum.org/docs/WEF_Blended_Finance_How_To_Guide.pdf

OCDE et le Forum économique mondial, « Blended Finance: A Primer for Development Finance and Philanthropic Funders », 2015 : http://www3.weforum.org/docs/WEF_Blended_Finance_A_Primer_Development_Finance_Philanthropic_Funders_report_2015.pdf

OCDE, « Les garanties pour le développement », 2014 (en anglais) : <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/GURANTEES%20report%20FOUR%20PAGER%20Final%2010%20Mar%2014.pdf>

OCDE, « Taking Stock of ODA to the Least Developed Countries », 2016 : <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/Taking-stock-of-aid-to-least-developed-countries.pdf>

OCDE, « What is total official support for sustainable development? », 2016 : <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/tossd.htm>

OCDE, Communiqué final de la réunion de haut niveau du CAD, 16 décembre 2014 : <https://www.oecd.org/dac/R%C3%89UNION%20%C3%80%20HAUT%20NIVEAU%20DU%20CAD%20December%202014.pdf>

OCDE, Les garanties pour le développement, 2013 : http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-garanties-pour-le-developpement_5k3wcmgkjzmx-fr

OCDE, Statistiques sur le financement pour le développement : <http://www.oecd.org/fr/developpement/stats/>

ODI, « Financing the post-2015 Sustainable Development Goals: A rough roadmap », 2015 : <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9374.pdf>

ODI, « Guarantees for Development: A review of multilateral development bank operations », 2014 : <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9398.pdf>

ONU - DAES, « What are the Least Developed Countries? », http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc_info.shtml

ONU - DAES, Liste des PMA (en anglais) : http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc/ldc_list.pdf

ONU, « Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, Le partenariat mondial pour le développement : les défis à relever », 2015 : http://www.un.org/en/development/desa/policy/mdg_gap/mdg_gap2013/mdg_report_2013_fr.pdf

ONU, « LDC and other country groupings: How useful are current approaches to classify countries in a more heterogeneous developing world? », 2014 : http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/cdp_background_papers/bp2014_21.pdf

ONU, « Objectifs du millénaire pour le développement », Rapport 2015

ONU, « Rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable », 2014 : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/315&referer=/english/&Lang=F

ONU, Brochure du Comité des politiques de développement, janvier 2015 : http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/cdp_publications/Tri-Fold_Brochure_Le_Comite_des_politiques_de_developpement.pdf

ONU, Déclaration d'Istanbul et Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 : <http://unohrls.org/about-ldcs/istanbul-programme-of-action/>

ONU, Objectifs de développement durable (ODD) : <https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>

ONU, Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Division statistique : <http://faostat3.fao.org/home/F>

ONU, Programme d'action d'Addis-Abeba, 2015 : http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf

ONU-REDD : <http://www.un-redd.org/>

Oxfam International, « Haïti en images, trois ans après le séisme », 2013 : <https://www.oxfam.org/fr/multimedia/photos/haiti-en-images-trois-ans-apres-le-seisme>

Oxfam International, « Un an d'indécision laisse la reconstruction d'Haïti en pleine stagnation », 2011 : <https://www.oxfam.org/fr/salle-de-presse/communiqués/2011-01-06/un-dindecision-laisse-la-reconstruction-dhaiti-en-pleine>

Parlement britannique, Commission d'enquête de la Chambre des Communes, « Loans should become larger part of UK's aid programme », 2014 : <http://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/commons-select/international-development-committee/news/development-finance-report-substantive/>

PNUD et Banco Centroamericano de Integración Económica : Projet CAMBio « Mercados Centroamericanos para la Biodiversidad » : <http://www.bcie.org/?cat=1006>

PNUD et OCDE, « Vers une coopération pour le développement plus efficace : Rapport d'étape 2014 », 2014 : <http://effectivecooperation.org/wp-content/uploads/2014/04/Vers-une-coope%CC%81ration-efficace-au-service-du-de%CC%81veloppement-FINAL.pdf>

PNUD, « Atténuation des Risques des Investissements dans les énergies renouvelables », 2013 : http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environment-energy/low_emission_climateresilientdevelopment/derisking-renewable-energy-investment.html

PNUD, « Innovative Financing for Development: A New Model for Development Finance », 2012 : http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Poverty%20Reduction/Development%20Cooperation%20and%20Finance/InnovativeFinancing_Web%20ver.pdf

PNUD, « Risk-Informed Finance for Development: Can GDP-linked official lending to emerging economies and developing countries enhance risk management and resilience? », 2015 : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/discussion-paper--risk-informed-finance-for-development/>

PNUD, Épidémie de fièvre Ebola en Afrique de l'Ouest : <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/ourwork/our-projects-and-initiatives/ebola-response-in-west-africa/>

PNUD, Haïti : du relèvement au développement durable : http://www.undp.org/content/undp/fr/home/ourwork/our-projects-and-initiatives/crisis_in_haiti/

PNUD, Solutions de financement pour le développement durable, 2016 (en anglais) : <http://www.undp.org/content/sdfinance/en/home.html>

Root Capital : <http://rootcapital.org/>

Secrétariat du Commonwealth, « A Time to Act. Small States and Debt Financing », 2014 (présentation sur PowerPoint)

Secrétariat du Commonwealth, « Analysis of instruments to help countries cope with unforeseen shocks; the case of the CCL », 2012 : <http://www.stephanygj.net/papers/AnalysisProposalsInstrumentsHelpCountriesUnforeseenShocks2012.pdf>

SFI, « IFC and Local Currency Lending » <http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/51eed100487c9a249cd4bd84d70e82a9/VPU+localcurrencybrochure+5-08.pdf?MOD=AJPERES>

SFI, « IFC Invests in Bayport Zambia's First Bond, Supporting Access to Finance and Domestic Capital Markets », 2014 : <http://ifcext.ifc.org/IFCExt/Pressroom/IFCPressRoom.nsf/0/0161A4B20E84BA5A85257CDD00678C88?opendocument>

Statistiques de la CNUCED (UNCTAD STAT) : <http://unctad.org/en/Pages/Statistics.aspx>

Sunref : <https://www.sunref.org/en/>

The Guardian, « Hurricane Ivan devastates Grenada », 2004 : <http://www.theguardian.com/environment/2004/sep/09/naturaldisasters.climatechange>

The Wall Street Journal, « Grenada Reaches Deal to Restructure \$262 Million in Debt », 2015 : <http://www.wsj.com/articles/grenada-reaches-deal-to-restructure-262-million-in-debt-1428615074>

UNFPA, Population Dynamics in the Least Developed Countries: Challenges and Opportunities for Poverty Reduction, 2011 : <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/CP51265.pdf>

UNITAID : <http://www.unitaid.eu/fr/>

World Bank Green Bonds, <http://treasury.worldbank.org/cmd/htm/WorldBankGreenBonds.html>



Photo: Scott Wallace/Banque mondiale Afghanistan

Notes

- 1 Pour obtenir plus d'informations sur les ODD, rendez-vous sur le site Internet :
<https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>
- 2 ONU, Programme d'action d'Addis-Abeba, 2015 :
http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
- 3 Voir, « From Billions to Trillions: Transforming Development Finance. Post-2015 Financing for Development: Multilateral Development Finance », Groupe de la Banque mondiale, avril 2015
[http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMINT/Documentation/23659446/DC2015-0002\(E\)FinancingforDevelopment.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMINT/Documentation/23659446/DC2015-0002(E)FinancingforDevelopment.pdf)
- 4 Ladd, Paul et Conceição, Pedro, « SDGs, FfD and Every Single Dollar in the World », 2015 :
<http://www.ipsnews.net/2015/07/opinion-sdgs-ffd-and-every-single-dollar-in-the-world/>
- 5 Voir : CNUCED, « The Least Developed Countries Report 2014. Growth with structural transformation: A post-2015 development agenda », 2014 :
http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ldc2014_en.pdf
- 6 CNUCED, « The Least Developed Countries Report 2014. Growth with structural transformation: A post-2015 development agenda », 2014 :
http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ldc2014_en.pdf
- 7 Pour lire la Déclaration dans son intégralité, voir : La Déclaration d'Istanbul et le Programme d'action en faveur des PMA 2011-2020 : <http://unohrls.org/about-ldcs/istanbul-programme-of-action/>
- 8 Kaul, Inge et Conceição, Pedro, « The New Public Finance: Responding to Global Challenges », 2006
- 9 ODI, « Financing the post-2015 Sustainable Development Goals: A rough roadmap », 2015 : <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9374.pdf>

- 10 Voir : ONU - DAES, « What are the Least Developed Countries? »
http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc_info.shtml
- 11 Données de 2012. L'extrême pauvreté est ici définie comme étant la part de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar US par jour.
- 12 La liste des PMA des Nations Unies est différente de celle utilisée par d'autres entités multinationales, par exemple la Banque mondiale, le FMI et d'autres institutions financières régionales (p. ex., la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, etc.). Chacun de ces organismes a sa propre liste de pays « à faible revenu » ou « à revenu intermédiaire », ainsi que d'autres catégories qui déterminent les conditions générales dans lesquelles les financements sont octroyés aux différents pays. La Banque mondiale compte par exemple 77 pays « à faible revenu » éligibles aux prêts hautement concessionnels de l'Association internationale de développement (AID). En 2016, les pays éligibles sont ceux qui ont un RNB par habitant inférieur à 1 215 US\$. Le revenu par habitant est le principal critère utilisé, bien que plusieurs PEID qui dépassent ce seuil soient également éligibles aux ressources de l'AID compte tenu de leur solvabilité limitée et de fortes vulnérabilités économiques et environnementales. Il existe bien entendu de nombreux pays qui se recoupent entre la liste des PMA utilisée par l'ONU et celle des autres entités internationales. Pour plus d'informations, consulter la page :
<http://www.worldbank.org/ida/borrowing-countries.html>
- 13 Banque de données de la Banque mondiale (chiffres de 2014)
- 14 « United Nations, LDC and other country groupings: How useful are current approaches to classify countries in a more heterogeneous developing world? » 2014 :
http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/cdp_background_papers/bp2014_21.pdf
- 15 Un pays est éligible à un déclassement lorsqu'il atteint le seuil pour au moins deux des trois critères suivants : revenu, capital humain ou vulnérabilité économique.
Voir : ONU - DAES : http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc/ldc_graduated.shtml
- 16 CNUCED, 2016
- 17 Certains spécialistes ont soutenu que compte tenu de la manière dont les OMD ont été conçus, certaines réussites des PMA (p. ex., en matière de réduction de la pauvreté) ont pu être considérées comme des échecs. Voir, par exemple : Easterly, W. (2009). « How the Millennium Development Goals are Unfair to Africa ». *World Development* 37 (1) : 26-35.
- 18 Données des Nations Unies, « Millennium Development Goals Report », 2015
- 19 Prévalence de la malnutrition (%) - moyenne sur trois ans. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA), Division statistique :
<http://faostat3.fao.org/home/F> (consulté en mars 2016)
- 20 ONU, « Objectifs du Millénaire pour le développement », Rapport 2015
- 21 UNCTAD STAT, février 2016

- 22 OCDE, « Taking Stock of ODA to the Least Developed Countries », 2016 : <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/Taking-stock-of-aid-to-least-developed-countries.pdf>
- 23 En 2014, seuls neuf donateurs ont atteint ou dépassé le seuil promis d'au moins 0,15 pour cent de leur RNB en tant qu'APD pour les PMA : la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni. Voir : ONU, « Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, L'état du partenariat mondial pour le développement », 2015 : http://www.un.org/en/development/desa/policy/mdg_gap/mdg_gap2015/2015GAP_SUMMARY_FR.pdf
- 24 OCDE, « Taking Stock of ODA to the Least Developed Countries », 2016 : <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/Taking-stock-of-aid-to-least-developed-countries.pdf>
- 25 CNUCED, 2016
- 26 Le Comité d'aide au développement de l'OCDE définit les AASP comme étant : « Les AASP sont les opérations du secteur public qui ne satisfont pas aux critères d'éligibilité à l'APD. Elles incluent : les dons accordés aux pays en développement à des fins de représentation ou essentiellement commerciales ; les opérations bilatérales du secteur public visant à favoriser le développement, mais dont l'élément de libéralité est < 25 %. » Pour plus d'information, consulter le site de l'OCDE : <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=1954>
- 27 Statistiques de l'OCDE sur le financement pour le développement : <http://www.oecd.org/fr/developpement/stats/>
- 28 Initiative sur les liens entre la santé et l'environnement (HELI),
« Environment and health in developing countries: Emerging issues and trends » : <http://www.who.int/heli/risks/ehindevcoun/en/index1.html>
- 29 Les bouleversements provoqués par ce seul phénomène météorologique extrême ont été tellement importants que l'Assemblée générale des Nations Unies a voté pour repousser le déclassement de trois ans, le décalant à 2020. En effet, l'Institut des Nations Unies sur l'environnement et la sécurité humaine considère que le Vanuatu est le pays le plus menacé du monde par les catastrophes naturelles. Pour obtenir plus d'informations sur l'économie du Vanuatu, voir : FMI, « Vanuatu Article IV Consultation », 2015 : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15149.pdf>
- 30 Pour un récapitulatif des défis en matière de stabilité et de sécurité en Afrique de l'Ouest, voir : Agence Française de Développement et Groupe de la Banque mondiale, « Relever les défis de la stabilité et de la sécurité en Afrique de l'Ouest », 2015 : http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PRESSE/Evenements/RENCONTRES%20DU%20DEVELOPPEMENT/Summary%20Edition_ChallengeOfStability-SecurityInWAfrica.pdf
- 31 UNFPA, « Population Dynamics in the Least Developed Countries: Challenges and Opportunities for Poverty Reduction », 2011 : <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/CP51265.pdf>
- 32 FMI, « List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries », 7 avril 2016 : <https://www.imf.org/external/Pubs/ft/dsa/DSAlist.pdf>

- 33 Pour de plus amples informations, voir : FMI, « IMF Establishes a Catastrophe Containment and Relief Trust to Enhance Support for Eligible Low Income Countries Hit by Public Health Disasters », 2015 : <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2015/pr1553.htm>
- 34 Pour de plus amples informations sur les initiatives PPTE et IADM, voir : FMI, « Allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) », 2016 : <https://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/hipcf.htm>
Pour obtenir la liste complète des 31 PMA qui sont aussi des PPTE, voir la figure 8.
- 35 Calculs réalisés par les auteurs à partir des données du FMI et de la Banque mondiale.
- 36 www.imf.org/external/np/pp/eng/2015/110215.pdf (en anglais)
- 37 Pour une évaluation critique de l'Initiative PPTE, voir EURODAD, « A Joint Submission to the World Bank and IMF Review of HIPC and Debt Sustainability », 2002 : http://www.eurodad.org/uploadedfiles/whats_new/reports/eurodad_debtsustainability_hipcreview.pdf
- 38 Calculs réalisés par les auteurs à partir des données du FMI et de la Banque mondiale.
- 39 Au 7 avril 2016. Les neuf pays considérés comme présentant un risque élevé de surendettement sont les suivants : Afghanistan, Burundi, Djibouti, Kiribati, Mauritanie, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, le Tchad et Tuvalu. Les 24 pays présentant un risque modéré sont les suivants : Bhoutan, Burkina Faso, Comores, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Sierra Leone, Soudan du Sud, Togo, Vanuatu, Yémen et Zambie. Un PMA (le Soudan) est considéré comme étant en surendettement. Voir : FMI, « List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries » : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf>
- 40 Ces pays sont les suivants : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe. Voir : Initiative des marchés financiers africains : www.africanbondmarkets.org
- 41 Ces pays sont les suivants : Angola, Éthiopie, Mozambique, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie.
- 42 Dans les deux cas, les gouvernements peuvent lever de grandes quantités de fonds à court terme et sans conditions afin de combler les manques de financement importants. Le développement des marchés obligataires nationaux est également le bienvenu en ce qu'il contribue à développer les marchés financiers locaux et à mobiliser l'épargne intérieure pour financer les dépenses publiques. La dette intérieure réduit également le risque de change et peut contribuer à réduire le recours à l'aide. En ce qui concerne les obligations internationales, les taux d'intérêt sont généralement moins élevés que pour la dette intérieure, de sorte qu'elles ont été perçues comme une option attrayante. Le revers de la médaille réside dans le fait que les gouvernements trouvent souvent difficile de prolonger les échéances au-delà de quelques années, les rendant ainsi vulnérables au risque de refinancement.

- 43 Debt Relief International, « Input to Revision of the Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries », 2015.
- 44 Pour de plus amples détails, voir : « Le cadre de viabilité de la dette établi conjointement par la Banque mondiale et le FMI pour les pays à faible revenu » : <https://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/jdsff.htm>
- 45 Inversement, le Cadre de viabilité de la dette de la Banque et du Fonds (CVD) pour les pays à faible revenu peut également limiter la capacité de ces pays à contracter davantage de dettes commerciales, et cette question a suscité une vive controverse. Dans le cadre du CVD, les pays sont informés des montants maximaux de dette non concessionnelle qu'ils sont susceptibles de pouvoir supporter de façon à maintenir des niveaux d'endettement viables. Si des pays à faible revenu enfreignent ces recommandations, la Banque mondiale se réserve le droit de limiter ou de retirer l'accès des pays en question aux ressources de l'IDA. Bien que l'objectif (louable) soit de préserver la viabilité de la dette, de nombreux pays regrettent que cela intervienne dans un contexte où les besoins en investissement sont élevés et les ressources concessionnelles des donateurs. « Le cadre de viabilité de la dette établi conjointement par la Banque mondiale et le FMI pour les pays à faible revenu » : <https://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/jdsff.htm> et Banque Mondiale, « IDA's Non-Concessional Borrowing Policy: Review and Update », 2015: <https://www.worldbank.org/ida/papers/non-concessional-borrowing/NCBPOct2015.pdf>
- 46 Pour une évaluation critique du Cadre de viabilité de la dette du FMI/Banque mondiale pour les pays à faible revenu, voir : EURODAD, « STILL MISSING THE POINT: Unpacking the new World Bank/IMF debt sustainability framework. », 2005 : http://eurodad.org/uploadedfiles/whats_new/reports/eurodad%20wb%20and%20imf%20still%20missing%20the%20point.pdf
- 47 Pour obtenir un aperçu plus complet des mécanismes et outils de financement, voir : Conceição, Pedro, « Accommodating New Actors and New Purposes in International Cooperation: The Growing Diversification of Financing Mechanisms », 2006. In Kaul, Inge et Conceição, Pedro, « The New Public Finance: Responding to Global Challenges » et la liste complète à l'adresse suivante (en anglais) : <http://web.undp.org/thenewpublicfinance/pdfs/inventory.pdf>
- 48 OCDE, Communiqué final de la réunion de haut niveau du CAD du 16 décembre 2014, 2015, disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/dac/R/C3%89UNION%20C3%80%20HAUT%20NIVEAU%20DU%20CAD%20December%202014.pdf>
- 49 Pour de plus amples détails, voir : OCDE, « What is total official support for sustainable development? », 2016 : <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/tossd.htm>
- 50 Pour de plus amples informations, voir : « A How-To Guide for Blended Finance » de l'OCDE et du Forum économique mondial, 2015 : http://www3.weforum.org/docs/WEF_Blended_Finance_How_To_Guide.pdf
- 51 Pour de plus amples détails, voir : « Blended Finance Vol. 1: A Primer for Development Finance and Philanthropic Funders » de l'OCDE et du Forum économique mondial, 2015 » http://www3.weforum.org/docs/WEF_Blended_Finance_A_Primer_Development_Finance_Philanthropic_Funders_report_2015.pdf

- 52 Pour de plus amples détails, voir : Fonds de préparation des projets d'infrastructure (FPPI) : <http://www.nepad-ippf.org/about-ippf/>
- 53 Commission européenne, « Instruments financiers innovants (mixage) » : http://ec.europa.eu/europeaid/policies/instruments-financiers-innovants-mixage_fr
- 54 Commission européenne, « Instruments financiers innovants (mixage) » : http://ec.europa.eu/europeaid/policies/instruments-financiers-innovants-mixage_fr
- 55 Voir, UNDP : Projet Cambio, Marcados Centroamericanos para la Biodiversidad : <http://www.bcie.org/?cat=1006>
- 56 AFD, L'AFD au Cambodge : <http://www.afd.fr/home/pays/asie/geo-asie/cambodge>
- 57 Caliri, Aldo, « Investing in the SDGs: Whose Business? », 2015 : [http://www.unrisd.org/UNRISD/website/newsview.nsf/\(httpNews\)/421C59BC94DD956AC1257EA500394B82?OpenDocument](http://www.unrisd.org/UNRISD/website/newsview.nsf/(httpNews)/421C59BC94DD956AC1257EA500394B82?OpenDocument)
- 58 Pour de plus amples informations, voir Sunref : <https://www.sunref.org>
- 59 OCDE, Les garanties pour le développement, 2013 : http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-garanties-pour-le-developpement_5k3wcmgkjzmx-fr
- 60 Voir : OCDE, Les garanties pour le développement, 2014 (en anglais): <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/GURANTEES%20report%20FOUR%20PAGER%20Final%2010%20Mar%2014.pdf>
- 61 Ibid.
- 62 OCDE, Les garanties pour le développement, 2014 (en anglais) : <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/GURANTEES%20report%20FOUR%20PAGER%20Final%2010%20Mar%2014.pdf>
- 63 OCDE, Les garanties pour le développement, 2013 : http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-garanties-pour-le-developpement_5k3wcmgkjzmx-fr
- 64 Les PMA concernés par ce projet sont les suivants : Burkina Faso, Éthiopie, Malawi, Mali, Mozambique, Ouganda, Niger, Rwanda, Tanzanie et Zambie. Pour de plus amples détails, voir AGRA : <http://agra.org/our-results/>
- 65 ODI, « Guarantees for Development: A review of multilateral development bank operations », 2014 : <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9398.pdf>
- 66 Voir, par exemple, les investissements de l'IFC dans le marché des capitaux de la Zambie : « IFC Invests in Bayport Zambia's First Bond, Supporting Access to Finance and Domestic Capital Markets », 2014 : <http://ifcext.ifc.org/IFCExt/Pressroom/IFCPressRoom.nsf/0/0161A4B20E84BA5A85257CDD00678C88?opendocument>
- 67 Pour de plus amples informations, voir : LAFCO : <http://www.lendingforafricanfarming.com/> et Root Capital : <http://rootcapital.org/>

- 68 Pour de plus amples informations sur ces fonds et ces initiatives, voir : Fonds pour l'environnement mondial : <https://www.thegef.org/gef/> ; le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) : <http://www.un-redd.org/> ; et le Fonds vert pour le climat : <http://www.greenclimate.fund/home>
- 69 Voir : L'Initiative pour des obligations climatiques : www.climatebonds.net
- 70 L'Initiative pour des obligations climatiques, « Bonds and Climate Change: The State of the Market », 2015 : www.climatebonds.net/files/files/CBI-HSBC%20report%2010Nov%20JG.pdf et World Bank Green Bonds : <http://treasury.worldbank.org/cmd/htm/WorldBankGreenBonds.html>
- 71 L'Initiative pour des obligations climatiques, « Bonds and Climate Change: The State of the Market », 2015 : www.climatebonds.net/files/files/CBI-HSBC%20report%2010Nov%20JG.pdf
- 72 BEI, « Obligations climatiquement responsables, 2007-2014 » (en anglais) : www.eib.org/attachments/fi/projects-supported-by-cabs.pdf
- 73 World Bank Green Bonds : <http://treasury.worldbank.org/cmd/htm/WorldBankGreenBonds.html>
- 74 Pour de plus amples informations sur ce projet, voir : World Bank Green Bonds, « Green projects from around the world » : www.treasury.worldbank.org/cmd/pdf/ProjectExampleinTimor-Leste_RoadClimateResilienceProject.pdf
- 75 BAD, Programme d'obligations vertes : www.afdb.org/en/topics-and-sectors/-initiatives-partnerships/green-bond-program/portfolio-selection/
- 76 BAD, Lettre d'information sur les obligations vertes, 2015 : www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Green_Bonds_Newsletter_-_N_2_-_July_2015.pdf
- 77 Banque asiatique de développement, « Green Bond Framework », 2015 : www.adb.org/sites/default/files/adb-green-bond-framework-presentation.pdf
- 78 Banque asiatique de développement, « Inaugural ADB Green Bond to Drive More Funds to Climate Change Projects », 2015 : www.adb.org/news/inaugural-adb-green-bond-drive-more-funds-climate-change-projects et « ADB Green Bonds » : www.adb.org/site/investors/adb-green-bonds
- 79 Initiative pour des obligations climatiques, « Investor appetite » : www.climatebonds.net/market/investor-appetite
- 80 Voir : CERES, « Green Bond Principles 2014: Voluntary Process Guidelines for Issuing Green Bonds » : www.ceres.org/resources/reports/green-bond-principles-2014-voluntary-process-guidelines-for-issuing-green-bonds/view
- 81 Banque des règlements internationaux : www.bis.org/statistics/secstats.htm
- 82 Voir : ONU, Programme d'action d'Istanbul, 2011-2020, section 4.4.2

- 83 Voir : FMI, « The End of an Era? The Medium- and Long-term Effects of the Global Crisis on Growth in Low-Income Countries », 2010 : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2010/wp10205.pdf>
- 84 Voir, par exemple : Groupe de la Banque mondiale, « Financial Innovation to Meet Borrower Needs », 2015 : http://treasury.worldbank.org/bdm/pdf/Handouts_Finance/FinancialProductInnovation-Timeline.pdf
- 85 Voir, par exemple : Blanchard, Olivier, Mauro, Paolo et Acalin, Julio, « The case for growth-indexed bonds in advanced economies today », 2016 : <http://voxeu.org/article/case-growth-indexed-bonds>
- 86 Pour de plus amples détails, voir : FMI, « Reviving the Case for GDP-Indexed Bonds », 2002 : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/pdp/2002/pdp10.pdf>
- 87 Pour de plus amples détails, voir : PNUD, « Risk-Informed Finance for Development: Can GDP-linked official lending to emerging economies and developing countries enhance risk management and resilience? », 2015 : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/discussion-paper--risk-informed-finance-for-development/>
- 88 Pour de plus amples détails, voir : Fitch Ratings, « Sovereign Credit Ratings and Least Developed Countries », 2014 : <http://unohrrls.org/custom-content/uploads/2014/12/FitchRatingsOlu-SonolaCharles-Seville.pdf>
- 89 La proposition du PNUD s'appuie sur les propositions antérieures de Tabova (2005), et Misslae et Bacchiocchi (2012) qui examinaient l'application de cet instrument aux prêts multilatéraux de développement uniquement. Les simulations du PNUD s'appliquent à tous les prêts du secteur public, bilatéraux et multilatéraux. Pour de plus amples détails sur la méthode utilisée, voir : PNUD, « Risk-Informed Finance for Development: Can GDP-linked official lending to emerging economies and developing countries enhance risk management and resilience? », 2015 : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/discussion-paper--risk-informed-finance-for-development/>
- 90 Voir, par exemple : Parlement britannique, Commission d'enquête de la Chambre des Communes, « Loans should become larger part of UK's aid programme », 2014 : <http://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/commons-select/international-development-committee/news/development-finance-report-substantive/>
- 91 Pour obtenir une explication complète de la méthodologie employée, voir PNUD, « Risk-Informed Finance for Development: Can GDP-linked official lending to emerging economies and developing countries enhance risk management and resilience? », 2015 : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/discussion-paper--risk-informed-finance-for-development/>
- 92 The Wall Street Journal, « Grenada Reaches Deal to Restructure \$262 Million in Debt », 2015 : <http://www.wsj.com/articles/grenada-reaches-deal-to-restructure-262-million-in-debt-1428615074>

- 93 Pour de plus amples informations, voir : Club de Paris, Grenade - Traitement de la dette, 19 novembre 2015 : <http://www.clubdeparis.org/fr/traitements/grenade-19-11-2015/fr> et FMI, Consultations sur la Grenade au titre de l'article IV, 2015 : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15333.pdf>
- 94 Les détenteurs d'obligations commerciales ont convenu d'une réduction globale de capital de 50 % avec une mise en œuvre progressive en deux étapes. La réduction de la dette du pays a fourni la moitié de la réduction du capital d'emblée, la seconde partie de la réduction du capital étant fonction de la performance du pays dans le cadre d'un programme d'ajustement soutenu par le FMI. Les détenteurs d'obligations prendront également une partie des revenus générés par le programme gouvernemental intitulé « La Citoyenneté par l'investissement ». Les créanciers bilatéraux n'ont proposé aucune « décote » du capital sur leurs créances. De plus amples informations sont disponibles sur le site officiel du gouvernement de la Grenade, « Grenada and its Bondholders reach agreement in principle on the key financial terms for restructuring », 2015 : http://www.gov.gd/egov/news/2015/apr15/08_04_15/item_2/grenada-bondholders-agreement-principle-financial-terms-restructuring.html
- 95 Pour de plus amples détails, voir : Club de Paris, Grenade -Traitement de la dette, 19 novembre 2015 : <http://www.clubdeparis.org/fr/traitements/grenade-19-11-2015/fr>
- 96 L'ouragan a touché près de 90 pour cent des foyers et environ 85 pour cent de la récolte de noix de muscade de l'île (qui est le deuxième producteur de noix de muscade au monde) a été affectée, 60 pour cent de celle-ci ayant été complètement détruite. Voir : The Guardian, « Hurricane Ivan devastates Grenada », 2004 : <http://www.theguardian.com/environment/2004/sep/09/naturaldisasters.climatechange> et le Groupe de la Banque mondiale, « Grenada: A Nation Rebuilding An assessment of reconstruction and economic recovery one year after Hurricane Ivan », 2005 : http://siteresources.worldbank.org/INTLACREGTOPHAZMAN/Resources/grenada_rebuilding.pdf
- 97 AFD, « Prêts contracycliques : l'expérience de l'AFD », 2013.
- 98 Pour de plus amples détails, voir : Secrétariat du Commonwealth, « Analysis of instruments to help countries cope with unforeseen shocks; the case of the CCL », 2012 : <http://www.stephanygj.net/papers/AnalysisProposalsInstrumentsHelpCountriesUnforeseenShocks2012.pdf>
À noter que le PTCC ne vise pas à indemniser les pays au titre des pertes de revenus d'exportation subies en raison d'un choc (contrairement à un régime d'assurance), mais vise à empêcher l'accumulation de dettes dans le sillage d'une crise.
- 99 AFD, « Prêts contracycliques : l'expérience de l'AFD », 2013
- 100 AFD, « Prêts contracycliques : l'expérience de l'AFD », 2013
- 101 Voir : Secrétariat du Commonwealth, « Analysis of instruments to help countries cope with unforeseen shocks; the case of the CCL », 2012 : <http://www.stephanygj.net/papers/AnalysisProposalsInstrumentsHelpCountriesUnforeseenShocks2012.pdf>

- 102 ONU- DAES, Liste des PMA (en anglais) (février 2016) :
http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc/ldc_list.pdf Pour obtenir une liste des PEID, voir :
Alliance des petits États insulaires : <http://aosis.org/members/>
- 103 Pour de plus amples informations sur les progrès réalisés dans le cadre des engagements en faveur d'une plus grande efficacité de l'aide internationale, voir : PNUD et OCDE, « Vers une coopération pour le développement plus efficace : Rapport d'étape 2014 » :
<http://effectivecooperation.org/wp-content/uploads/2014/04/Vers-une-coope%CC%81ration-efficace-au-service-du-de%CC%81veloppement-FINAL.pdf>
- 104 Pour de plus amples détails, voir : PNUD, « Atténuation des risques des investissements dans les énergies renouvelables », 2013 :
http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environment-energy/low_emission_climateresilientdevelopment/derisking-renewable-energy-investment.html
- 105 ONU, Programme d'action d'Addis-Abeba, 2015 (en anglais) :
http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
- 106 PNUD, Solutions de financement pour le développement durable, 2016 (en anglais) :
<http://www.undp.org/content/sdfinance/en/home.html>

Design by

[LS] lsgraphicdesign.it

Cover Photo

Photo de couverture: La salle des marchés de l'Ethiopian Commodity Exchange à Addis Abeba.
Photo: PNUD Éthiopie



AFD
5 Rue Roland Barthes
75598 PARIS CEDEX 12, FRANCE
www.afd.fr



PNUD
One United Nations Plaza
New York, NY 10017 USA
www.undp.org